



Observatoire Économique, Social
et Territorial de la Vendée

L'EMPLOI INDUSTRIEL EN VENDÉE

Dynamiques et enjeux

Juin 2005



CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE
DE LA VENDEE



L'Observatoire Économique, Social et Territorial de la Vendée est financé par : Crédit Agricole Vendée - Crédit Mutuel Océan - Banque Populaire Atlantique - Caisse d'Épargne - Crédit Maritime Vendée - Groupe CIC Banque CIO - Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée - Chambre de Métiers de la Vendée - Chambre d'Agriculture de la Vendée - Chambre des Notaires de la Vendée - EDF GDF Services Vendée

Galerie Pompidou – 6 rue Stéphane Guillemé – 85 000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél : 02 51 24 83 33 – Fax : 02 51 24 12 33
Site Internet : www.oestv.fr - e.mail oestv@wanadoo.fr



**Observatoire Économique, Social
et Territorial de la Vendée**

L'EMPLOI INDUSTRIEL EN VENDÉE

Dynamiques et enjeux

Juin 2005

Étude réalisée par l'équipe de l'O.E.S.T.V.

Julien MOREAU

Christophe PARREAU

Avec la participation de **Stéphanie ÉGRON**

Sous la direction de Jacques OUDIN

Sommaire

Liste des graphiques	5
Liste des cartes	6
Liste des tableaux.....	7
SYNTHÈSE	8
INTRODUCTION	23
PARTIE I – TENDANCES DE L’EMPLOI INDUSTRIEL SUR LES DERNIÈRES DÉCENNIES : REcul NATIONAL ET CROISSANCE VENDÉENNE	28
1 – Un recul de l’emploi industriel constaté dans l’ensemble des pays anciennement industrialisés depuis les années 70	28
2 – Appréciation quantitative et qualitative de la place de l’industrie dans l’économie française – Désindustrialisation ou mutations ?.....	31
2 1 – Emploi, productivité et valeur ajoutée dans l’industrie française	31
2 2 – Des transformations structurelles dans l’industrie française.....	32
2 21 – Un recul différencié de l’emploi industriel selon les branches et les secteurs.....	32
2 22 – Une évolution de la structure et de la composition des emplois industriels.....	34
2 23 – Une externalisation d’un certain nombre de fonctions vers le tertiaire : une frontière de plus en plus floue entre industrie et tertiaire	35
2 24 – Parler de mutations industrielles plutôt que de désindustrialisation ?.....	38
2 3 – Redéfinir une politique industrielle française	42
2 31 – Des politiques de l’emploi et de lutte contre le chômage plus que des politiques industrielles	43
2 32 – Le récent retour de l’industrie dans le débat publique.....	43
3 – La Vendée dans le contexte d’une industrialisation plus tardive de l’Ouest français : une croissance soutenue de l’emploi industriel sur les dernières décennies.....	47
3 1 – Une profonde évolution de la géographie industrielle de la France au profit notamment des régions de l’Ouest du territoire	47
3 2 – La Vendée : premier département français créateur d’emplois industriels entre 1993 et 2003.....	49
PARTIE II – ÉVOLUTIONS DE L’INDUSTRIE EN VENDÉE : DIFFUSION SPATIALE, ÉVOLUTIONS SECTORIELLES ET MUTATIONS STRUCTURELLES	51
1 – Diffusion spatiale et diversification sectorielle de l’industrie vendéenne	52

1 1 – Un essaimage de l’activité industrielle sur l’ensemble du territoire au cours des « Trente glorieuses »	52
1 2 – Poursuite de la croissance de l’emploi industriel dans un contexte de mutations sectorielles au cours des décennies 80 et 90	55
1 21 – L’emploi industriel vendéen dynamisé essentiellement par l’agroalimentaire et la branche de l’industrie des métaux entre 1993 et 2003.....	57
1 22 – Poursuite du recul des industries traditionnelles de main-d’œuvre entre 1993 et 2003...	60
1 3 – Géographie de l’emploi industriel en Vendée entre 1993 et 2003	62
1 31 – En 2003, le Bocage concentre toujours près de 50% des emplois industriels	62
1 32 – Évolution territoriale des créations/destructions d’emplois industriels entre 1993 et 2003	64
1 4 – Le rôle des collectivités locales dans l’implantation des entreprises.....	67
1 41 – Un désenclavement récent de la Vendée	68
1 42 – Le développement de structures d’accueil pour les entreprises : le cas des Vendéopôles	69

2 – Évolutions structurelles de l’industrie vendéenne 72

2 1 – Une augmentation de la taille moyenne des industries vendéennes.....	72
2 2 – La qualification de la main d’oeuvre	75
2 3 – Une tendance au recul des emplois féminins dans l’industrie vendéenne	79
2 4 – Une progression sensible de l’emploi dans les services aux entreprises en Vendée	82

PARTIE III – PRINCIPAUX ENJEUX POUR L’EMPLOI INDUSTRIEL EN VENDÉE 85

1 – Les difficultés de recrutement en Vendée : constat et perspectives.... 86

1 1 – Une problématique déjà d’actualité	86
1 11 – Des disparités sectorielles	86
1 12 – Des disparités territoriales potentielles	88
1 13 – Quelques actions face aux difficultés de recrutement ?	90
1 2 – Les conséquences du retournement démographique de 2007 : baisse de la population active et risques d’accentuation des difficultés de recrutement.....	91
1 21 – Démographie des secteurs industriels vendéens.....	94
1 22 – L’enjeu du vieillissement de la population active sur les territoires	97

2 – L’enjeu de la problématique de la transmission d’entreprises..... 100

2 1 – L’effet démographique : 44% des chefs d’entreprises industrielles vendéens ont plus de 50 ans.....	101
2 2 – Quelle mobilisation en Vendée face à la problématique de la transmission d’entreprises ?.....	103

3 – L’industrie vendéenne face à la mondialisation 106

3 1 – Les atouts de l’industrie vendéenne	106
3 2 – Quelques faiblesses de l’industrie vendéenne à corriger	108
3 21 – Une industrie de main d’œuvre qui intègre peu de valeur ajoutée.....	108
3 22 – Une sous représentation de la Recherche & Développement en Vendée	110
3 23 – Une concentration sur quelques secteurs de l’activité à l’export	112
3 3 – L’insertion de la Vendée dans le processus de développement industriel de la France : affirmer les politiques de réseaux d’entreprises	116

CONCLUSION par Jacques OUDIN 119

Liste des graphiques

Graphique 1 – Évolution de l'emploi industriel en % de la population active	28
Graphique 2 – Évolution de l'emploi industriel (en milliers d'emplois)	29
Graphique 3 – Évolution de l'emploi industriel salarié et de la valeur ajoutée dans l'industrie en France de 1978 à 2004	31
Graphique 4 – Évolution des emplois industriels par branche entre 1978-2003 (en milliers d'emplois)	32
Graphique 5 – Évolution de la production des services aux entreprises	35
Graphique 6 – Évolution des effectifs salariés dans les services aux entreprises.....	36
Graphique 7 – La part des contrats courts selon les secteurs entre 1982 et 2002	37
Graphique 8 – Poids de la France dans le total de la valeur ajoutée des industries manufacturières des pays de l'OCDE à 15 (en %).....	39
Graphique 9 – Poids des industries de haute technologie dans l'emploi total (2000, en%)...	40
Graphique 10 – Pôles de compétitivité : répartition des candidatures par secteur et par région.....	45
Graphique 11 – Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie en Vendée et en France entre 1975 et 2003 (en milliers d'emplois)	48
Graphique 12 – Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie dans les Pays de la Loire entre 1993 et 2003 (en %)	50
Graphique 13 – Évolution des effectifs salariés par secteur entre 1993 et 2003 (NES 36)....	56
Graphique 14 – Créations d'emplois dans l'industrie agroalimentaire en Vendée	57
Graphique 15 – Créations / destructions d'emplois dans la branche « industrie des métaux » en Vendée	59
Graphique 16 – Créations / destruction d'emplois dans l'industrie des métaux en Vendée selon l'activité	59
Graphique 17 – Créations / destructions d'emplois dans l'industrie chimie-caoutchouc-plastique en Vendée	60
Graphique 18 – Créations / destructions d'emplois dans les industries de la mode-chaussure-textile en Vendée	60
Graphique 19 – Créations / destructions d'emploi dans l'industrie bois-ameublement en Vendée	61
Graphique 20 – Les secteurs de l'industrie vendéenne en 2003	62
Graphique 21 – Évolution des effectifs salariés industriels en Vendée selon la taille des établissements entre 1994 et 2003	73
Graphique 22 – Répartition des effectifs salariés industriels selon la taille des établissements en 1994 et en 2003	74
Graphique 23 – Évolution du chiffre d'affaires des entreprises industrielles Vendéennes par tranche d'effectif (base 100 en 2000)	75
Graphique 24 – Effectifs dans l'industrie agroalimentaire selon la CSP entre 1995 et 2002 ..	77
Graphique 25 – Effectifs dans l'industrie des biens intermédiaires selon la CSP	77
Graphique 26 – Effectifs dans l'industrie des biens d'équipement selon la CSP.....	78
Graphique 27 – Effectifs dans l'industrie des biens de consommation selon la CSP.....	78
Graphique 28 – Part des salariés féminins dans l'emploi salarié total par secteur d'activité en Vendée en 1993 et 2003 (en %)	80
Graphique 29 – L'emploi salarié féminin dans les secteurs industriels en Vendée en 1993 et 2003.....	80
Graphique 30 – Distribution de l'emploi féminin par secteur d'activité en Vendée en 1993 et 2003.....	81

Graphique 31 – Évolution des effectifs salariés dans les services aux entreprises en Vendée entre 1993 et 2003.....	82
Graphique 32 – Évolution des effectifs salariés des secteurs services opérationnels et Conseils & assistance entre 1993 et 2003.....	83
Graphique 33 – Les créations d’emplois dans l’industrie en Vendée.....	85
Graphique 34 – Taux de tension pour quelques grands domaines professionnels en Vendée en 2004	87
Graphique 35 – Évolution et projection de la population active en France à l’horizon 2030 ..	91
Graphique 36 – Pyramide des âges et projection 2030 en Vendée	92
Graphique 37 – Projection de la population active en Vendée à l’horizon de 2030.....	92
Graphique 38 – Âge moyen par secteur industriel en France et en Vendée en 2002 (NES 36)	94
Graphique 39 – Part des salariés de 45 ans et + dans le total des effectifs salariés par secteurs industriels en Vendée en 2002 (en %).....	95
Graphique 40 – Nombre estimé de départs à la retraite par secteurs industriels en Vendée entre 2002 et 2017	96
Graphique 41 – Pyramide des âges dans l’industrie en Vendée en 2002	96
Graphique 42 – Évolution de la population active entre 1999 et 2015 par zone d’emploi (en %).....	99
Graphique 43 – Âge des dirigeants d’entreprises dans l’industrie en 2003	101
Graphique 44 – Part des dirigeants d’entreprises âgés de plus de 50 ans (en %).....	101
Graphique 45 – Nombre d’industries dont le dirigeant est âgé de 50 ans et plus en 2003..	102
Graphique 46 – Nombre de créations pures d’entreprises industrielles pour 100 000 habitants en 2002	106
Graphique 47 – Évolution du solde créations pures / radiations d’entreprises industrielles en Vendée	107
Graphique 48 – Structure de la population active dans l’industrie par CSP en 2002.....	109
Graphique 49 – Dépenses intérieures de R&D (en M€) pour 10 000 actifs salariés dans l’industrie.....	111
Graphique 50 – Nombre de chercheurs pour 10 000 actifs salariés dans l’industrie	111
Graphique 51 – Évolution des exportations entre 1996 et 2003 (base 100 en 1996).....	112
Graphique 52 – Part des 5 départements de la Région des Pays de la Loire dans les exportations régionales en 2004.....	113
Graphique 53 – Les principaux secteurs exportateurs en Vendée en 2003.....	114
Graphique 54 – Destination géographique des exportations vendéennes.....	114
Graphique 55 – De l’invention à l’innovation.....	116

Liste des cartes

Carte 1 – Emploi salarié dans l’industrie par département en 2003	47
Carte 2 – Évolution de l’emploi salarié dans l’industrie entre 1993 et 2003	49
Carte 3 – L’industrie en Vendée en 1947	52
Carte 4 – L’industrie en Vendée en 1955	53
Carte 5 – L’industrie en Vendée en 1973	54
Carte 6 – L’industrie en Vendée en 1981	54
Carte 7 – L’industrie en Vendée en 2003	55
Carte 8 – Effectifs salariés dans l’industrie en 2003 par commune	62
Carte 9 – Composition du tissu industriel par bassins en 2003	63
Carte 10 – Évolution de l’emploi industriel par bassin entre 1993 et 2003	64

Carte 11 – Évolution des emplois industriels par commune entre 1993 et 2003	67
Carte 12 – Infrastructures de transport et création d’emplois dans l’industrie par commune entre 1993 et 2003	69
Carte 13 – Vendéopôles en 2004	70
Carte 14 – Solde des migrations résidentielles par canton entre 1990 et 1999	88
Carte 15 – Taux de chômage au 31 décembre 2004 (cat.1)	89
Carte 16 – Part des actifs ayant un emploi âgés de 45 à 54 ans dans les Pays de la Loire en 1999	97
Carte 17 – Part des dirigeants d’entreprises industrielles âgés de plus de 50 ans dans le total industries par canton en 2003	102
Carte 18 – Évolution de la valeur ajoutée industrielle entre 1996/2000 et valeur ajoutée industrielle en 2000	109

Liste des tableaux

Tableau 1 – Correspondances entre les nomenclatures économiques.....	26
Tableau 2 – Évolution de l’emploi par famille professionnelle entre 1982 et 2002	34
Tableau 3 – Les types de contrats par secteur d’activité (en %)	37
Tableau 4 – Emplois salariés des principaux secteurs industriels en 1993 et 2003 (NES36) .	56
Tableau 5 – Évolution des effectifs du secteur agroalimentaire en Vendée entre 1993 et 2003	57
Tableau 6 – Évolution des effectifs de la branche « industries des métaux » en Vendée entre 1993 et 2003.....	58
Tableau 7 – Évolution des effectifs du secteur mode-cuir-textile entre 1993 et 2003.....	60
Tableau 8 – Évolution des effectifs du secteur bois-ameublement en Vendée entre 1993 et 2003	61
Tableau 9 – Part de chaque bassin dans les effectifs salariés totaux par secteur industriel en 2003	63
Tableau 10 – Évolution de l’emploi industriel par canton entre 1993 et 2003	66
Tableau 11 – Nombre d’établissements industriels selon la taille.....	72
Tableau 12 – Les effectifs salariés industriels selon la catégorie socioprofessionnelle	75
Tableau 13 – Effectifs salariés industriels selon leur sexe en 1993 et en 2003	79
Tableau 14 – Comparaison Vendée – Région - France de la répartition des effectifs salariés dans les services aux entreprises en 2003	83
Tableau 15 – Part du solde migratoire dans les variations intercensitaires totales en Vendée	93
Tableau 16 – Créations et reprises d’entreprises industrielles en Vendée.....	106
Tableau 17 – Dépenses intérieures de R&D en 2000.....	110
Tableau 18 – Part des exportations vendéennes dans le commerce extérieur de la France et dans celui de la Région des Pays de la Loire.....	113

SYNTHÈSE

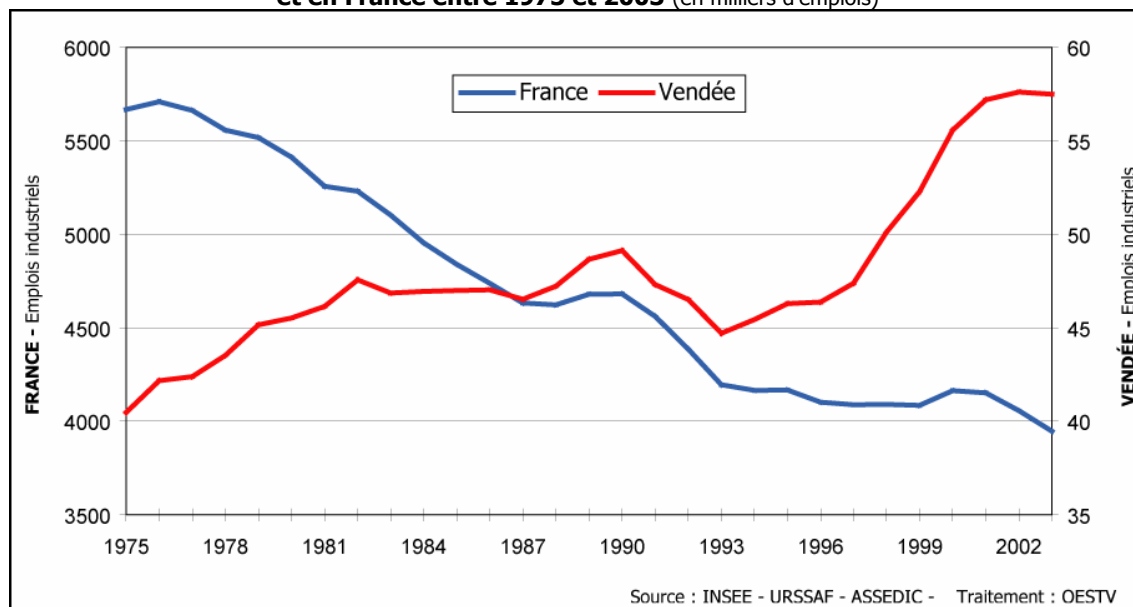
L'emploi industriel en Vendée Dynamiques et enjeux

I - Dans un contexte national en recul, la Vendée connaît une croissance soutenue de l'emploi industriel sur les dernières décennies

Pendant que la France perdait environ 1,6 millions d'emplois industriels entre 1975 et 2003 (un tiers de ses emplois), la Vendée en gagnait plus de 17 000 sur la même période (+40%) pour atteindre en 2003 un effectif de 57 501 salariés.

Au total, la part des effectifs industriels vendéens dans l'ensemble des effectifs industriels de la France est passée de 0,7% en 1975 à 1,2% en 1994 à 1,6% en 2003.

Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie en Vendée et en France entre 1975 et 2003 (en milliers d'emplois)



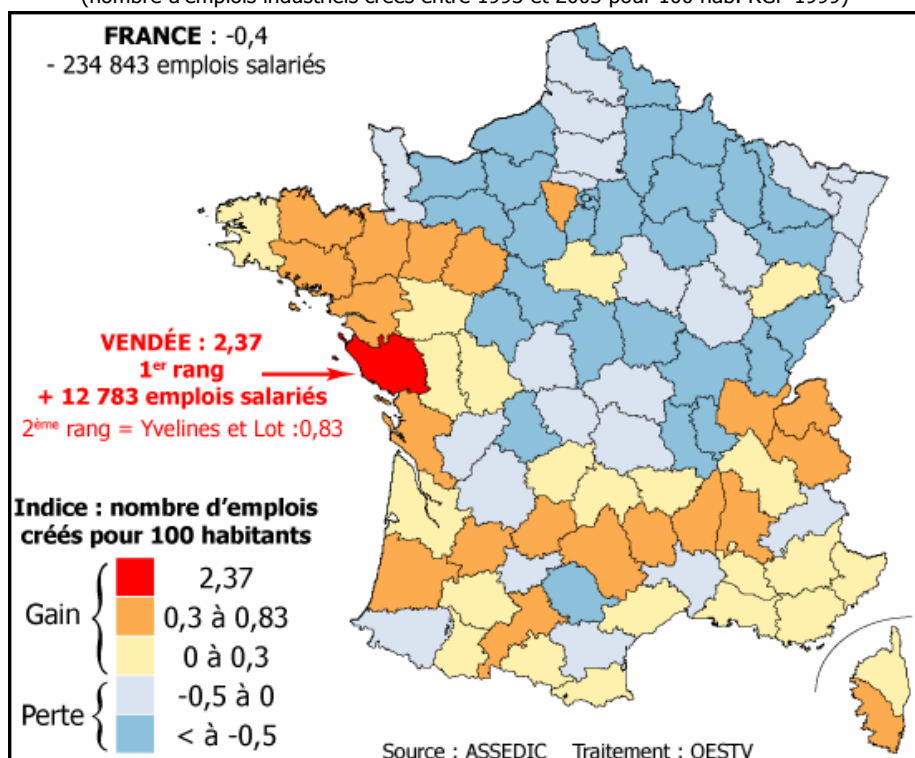
↪ La Vendée : 1^{er} département français créateur d'emplois industriels entre 1993 et 2003

Avec 12 783 emplois supplémentaires en 2003 par rapport à 1993 (soit une progression de +28,6% des effectifs), la Vendée se place au 1^{er} rang des départements français en termes de créations d'emplois, que l'on raisonne en valeur absolue ou en valeur relative.

La carte (page suivante), représentant le nombre d'emplois industriels créés entre 1993 et 2003 pour 100 habitants, illustre le caractère réellement atypique de la Vendée, cette croissance remarquable que l'on nomme parfois « le miracle » ou le « mystère vendéen ». Sur la période considérée, **l'indice vendéen s'élève en effet à 2,37 emplois soit près de 3 fois supérieur aux départements qui suivent dans ce classement (0,83 pour le Lot et les Yvelines et 0,80 pour la Sarthe).**

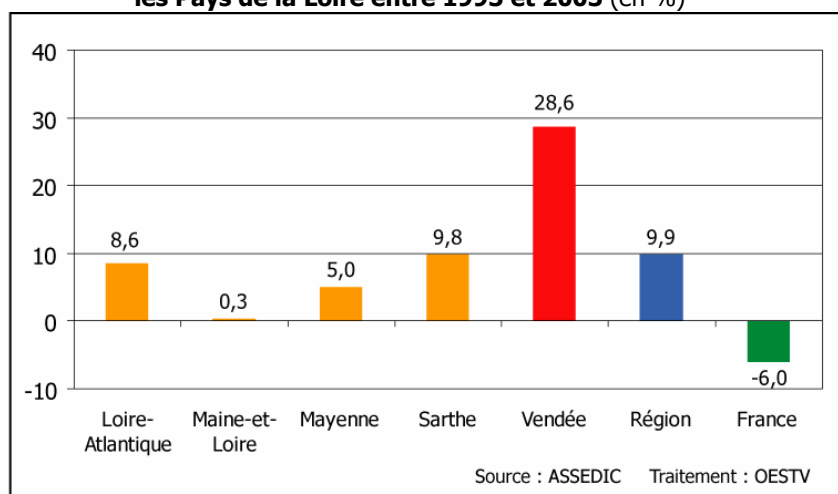
Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie entre 1993 et 2003

(nombre d'emplois industriels créés entre 1993 et 2003 pour 100 hab. RGP 1999)



Il est enfin intéressant de souligner, qu'à l'échelle de la Région des Pays de la Loire, la Vendée tient une place prépondérante dans l'évolution de l'emploi du secteur industriel. **Alors que la Région a créé 24 328 emplois, entre 1993 et 2003, la Vendée en rassemblait plus de la moitié (52,5%) et enregistrait une progression de 18 points supérieure à la moyenne régionale.**

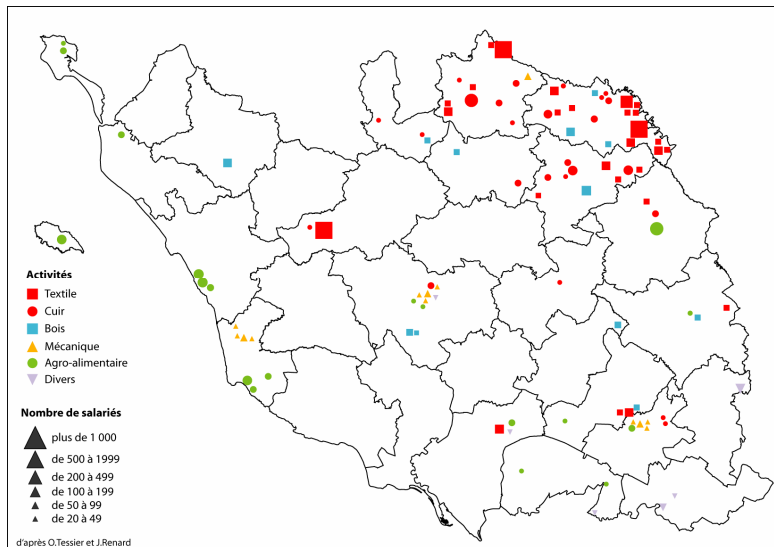
Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie dans les Pays de la Loire entre 1993 et 2003 (en %)



II - Évolution spatiale, sectorielle et structurelle de l'industrie vendéenne

↪ Une diffusion spatiale et une diversification sectorielle de l'industrie vendéenne

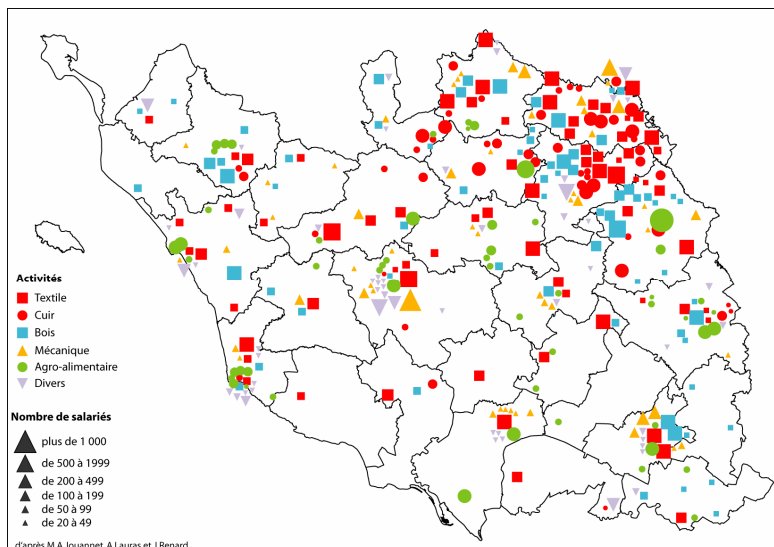
L'industrie en Vendée en 1955



A l'orée des années 50, le paysage industriel vendéen est constitué essentiellement des industries du textile et de la chaussure nées par diffusion du fait Choletais et établies dans les cantons du nord-est du département.

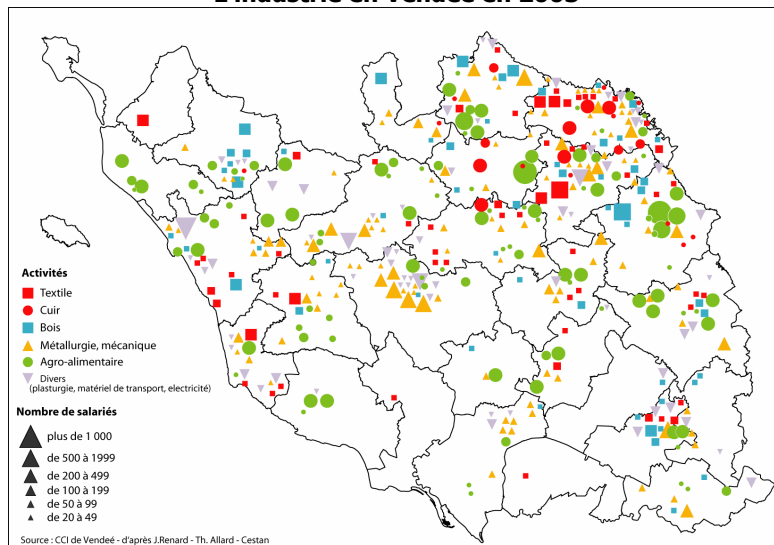
On considère qu'au début des années 60, l'industrie vendéenne emploie environ 19 500 personnes dont près de 50% dans le textile-habillement-cuir.

L'industrie en Vendée en 1981



Les **décennies 60 et 70** marquent véritablement le développement et l'extension spatiale de l'industrie sur l'ensemble du territoire. En plus de la poursuite du développement des industries du textile-habillement-cuir, l'industrie du bois se diffuse à l'ensemble du département et la mécanique-métallurgie se propage dans le Haut-Bocage et autour des principaux pôles urbains.

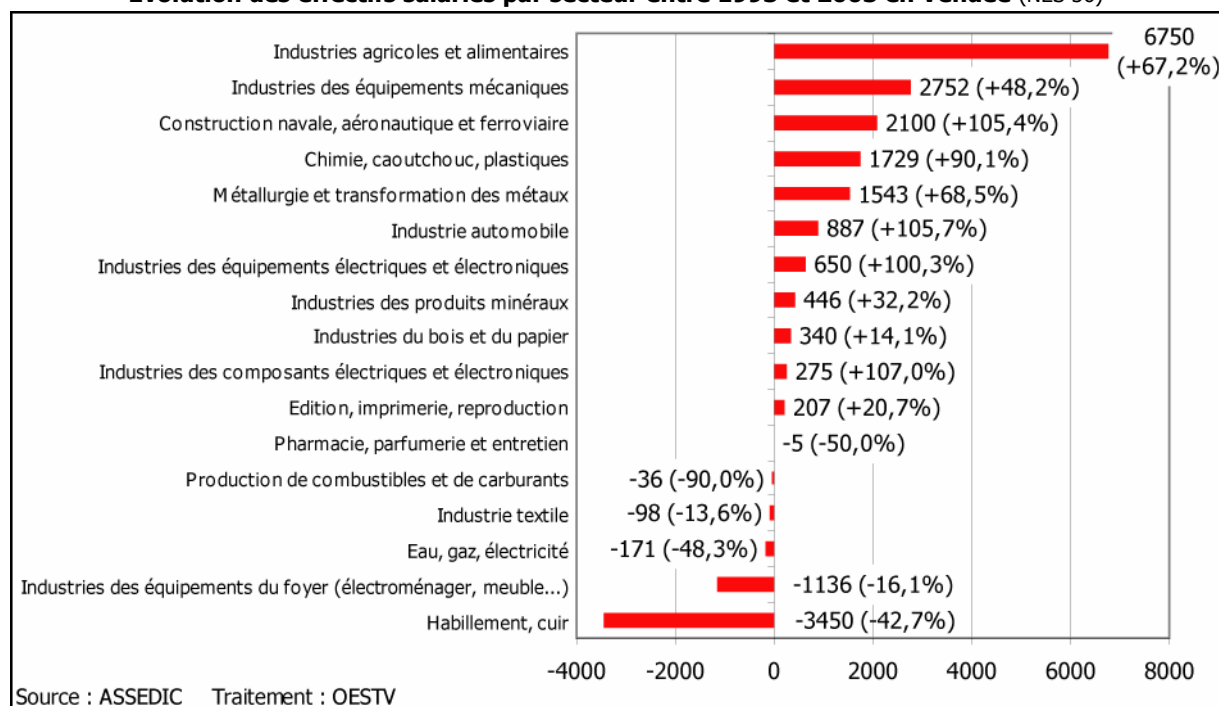
L'industrie en Vendée en 2003



Les **décennies 80 et 90** correspondent à une seconde étape du développement de l'industrie vendéenne. Alors que la diffusion spatiale du fait industriel est réalisée, c'est davantage la structure des diverses composantes du tissu industriel qui se transforme dans un contexte général toujours marqué par la croissance de l'emploi. Les industries agroalimentaires, des métaux et diverses (plasturgie, chimie...) se développent fortement tandis que les secteurs traditionnels (bois, mode-cuir) stagnent ou reculent.

☞ **Des pertes d'emplois dans les secteurs traditionnels compensées par des créations d'emplois dans des secteurs en forte croissance tels que l'agroalimentaire et la branche de l'industrie des métaux**

Évolution des effectifs salariés par secteur entre 1993 et 2003 en Vendée (NES 36)



La progression soutenue des créations d'emplois industriels en Vendée repose, en premier lieu, sur le **fort développement et le dynamisme des entreprises agroalimentaires**. Les effectifs se sont accrus de 67,2% (+6 750) entre 1993 et 2003, l'agroalimentaire étant à l'origine de plus de la moitié des créations d'emplois industriels dans le département sur cette période.

L'ensemble de la branche « **industries des métaux¹** » représente plus de 21 000 salariés en 2003 contre près de 14 000 en 1993. Cette progression de 50 % des effectifs salariés s'est appuyée principalement sur les secteurs des industries des équipements mécaniques (+2 752 emplois), de la métallurgie-transformation des métaux (+1 543 emplois) et de la construction navale de plaisance (+ 2 000 emplois).

Les effectifs salariés du secteur **chimie-caoutchouc-plastique** participent eux aussi à cette croissance de l'emploi industriel en passant de 1 929 salariés en 1993 à 3 653 en 2003, soit une hausse de 90,1%.

Entre 1993 et 2003, l'industrie du **bois-ameublement** se caractérise par un maintien de ses effectifs salariés : 6 127 salariés en 1993 contre 6 342 en 2003. On notera toutefois un recul sensible des emplois du secteur en 2002 (-67) et surtout 2003 (-245) illustrant notamment une concurrence de plus en plus vive des pays de l'Europe de l'Est notamment.

¹ - La branche de l'industrie des métaux regroupe de nombreux secteurs : métallurgie, travail des métaux, fabrication de machines et équipements, fabrication de machines et appareils électriques, fabrication d'équipements de radio, télévision et communication, fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie, industrie automobile et fabrication d'autre matériel de transport (dernier secteur dont fait partie la construction navale de plaisance).

L'industrie **de la mode, du cuir et du textile**, enfin, est celle qui, depuis maintenant une vingtaine d'années, connaît le plus de difficultés pour des raisons essentiellement de compétitivité par rapport aux pays à faibles coûts de main-d'œuvre. Entre 1993 et 2003, elle a perdu plus de 3 500 emplois et ce, de façon ininterrompue. Par ailleurs, force est de constater que l'on n'observe pas de ralentissement de cette érosion : 60% des destructions enregistrées sur la période ont eu lieu entre 1999 et 2003.

Emplois salariés des principaux secteurs industriels en 1993 et 2003 (NES36)

	Effectifs salariés en 1993	Effectifs salariés en 2003	% dans total effectifs industriels 1993	% dans total effectifs industriels 2003
Ind. agricoles et alimentaires	10 043	16 793	22,5%	29,2%
Industrie des équipements mécaniques	5 714	8 466	12,8%	14,7%
Ind. équipements du foyer	7 050	5 914	15,8%	10,3%
Habillement, cuir	8 075	4 625	18,1%	8,0%
Constr. navale, aéronautique et ferroviaire	1 992	4 092	4,5%	7,1%
Métallurgie et transformation des métaux	2 254	3 797	5,0%	6,6%
Chimie, caoutchouc et plastique	1 919	3 648	4,3%	6,3%
Industrie du bois et du papier	2 415	2 755	5,4%	4,8%
Industrie automobile	839	1 726	1,9%	3,0%
Industries des équipements électriques et électroniques	648	1 298	1,5%	2,3%
Total industrie	44 718	57 501		

Source : ASSEDIC – Traitement : O.E.S.T.V.

En 2003, l'industrie vendéenne compte 57 501 salariés essentiellement concentrés dans l'industrie agroalimentaire et la vaste branche de l'industrie des métaux. Les secteurs de main-d'œuvre « traditionnels » (bois et mode-cuir), qui représentaient près des 2/3 du tissu industriel vendéen au début des années 60, n'en représentent plus aujourd'hui que 20%.

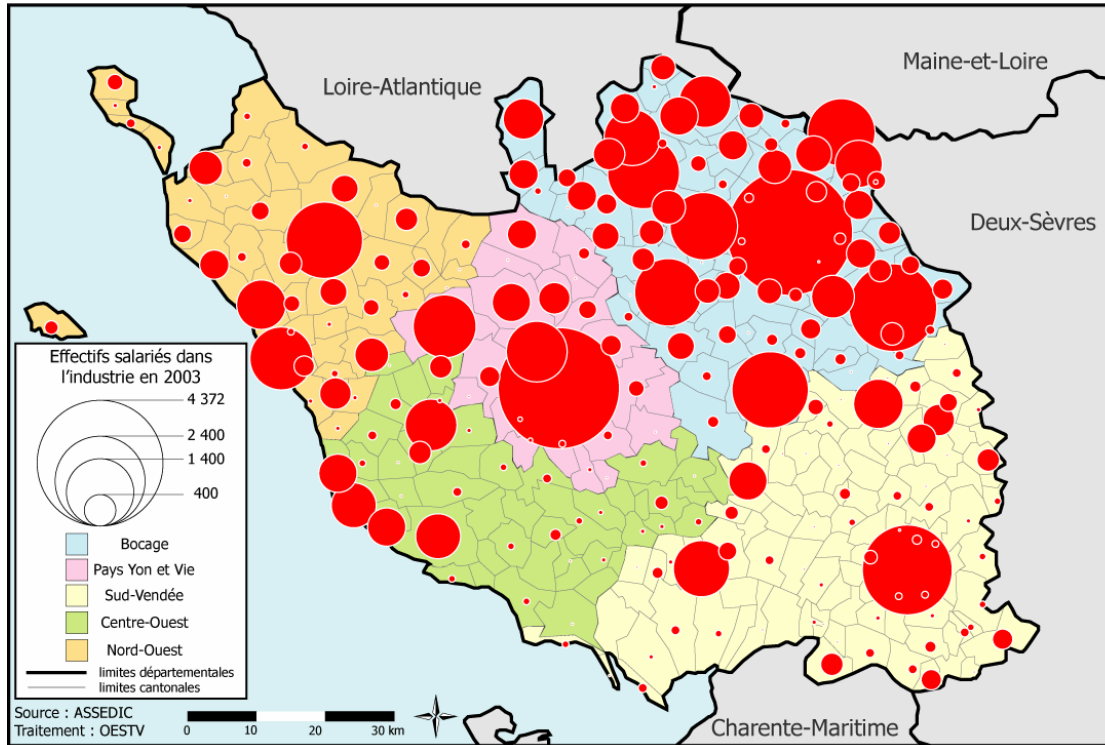
Malgré la très forte croissance de l'emploi industriel enregistrée en Vendée sur la dernière décennie, quelques signes d'inquiétude apparaissent néanmoins aujourd'hui. Les créations d'emplois dans l'industrie sont en effet de moins en moins fortes ces dernières années dans une période de ralentissement de la croissance économique et d'incertitudes. **En 2003 et en 2004, l'industrie subissait même ses premières pertes d'emplois depuis une dizaine d'années (- 114 emplois en 2003 et -690 en 2004).**

↳ **Des emplois industriels toujours essentiellement recensés dans le Bocage**

Si l'industrie s'est, au fil du temps, diffusée vers l'ouest et le sud du territoire vendéen, le nord-est du département concentre cependant toujours une part substantielle des effectifs salariés du secteur. Plus globalement, ces effectifs sont essentiellement recensés au nord d'une ligne allant des Sables d'Olonne à Pouzauges.

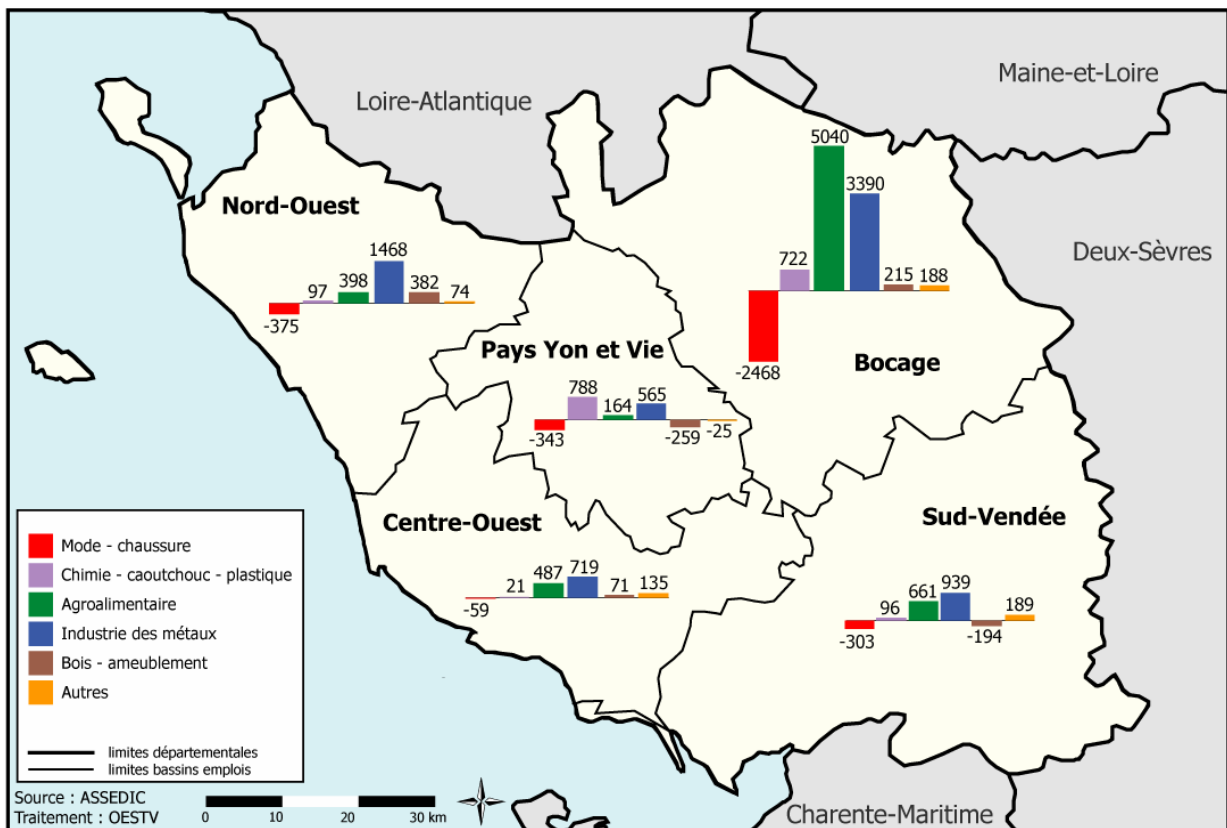
En 2003, selon un découpage du département en 5 bassins, **le Bocage rassemble 49,3% des salariés de l'industrie vendéenne, le Pays Yon et Vie 14,9%, le Sud-Vendée 14,1%, le Nord-Ouest 14% et enfin, le Centre-Ouest 7,7%.**

Effectifs salariés de l'industrie en 2003 par commune



↳ Géographie des créations/destructions d'emplois industriels entre 1993 et 2003 : le Bocage, cœur de l'industrie vendéenne, se caractérise par ses capacités à renouveler et élargir son tissu industriel

Évolution de l'emploi industriel par bassin entre 1993 et 2003



Entre 1993 et 2003, **le Bocage** a créé 9 555 emplois et détruit 2 468 emplois ; destructions enregistrées uniquement dans le secteur de la mode-chaussure. Le solde créations / destructions, soit 7 087 emplois industriels, **correspond à 55,5% de l'ensemble du solde vendéen entre 1993 et 2003.**

Le **Nord-Ouest vendéen** est le second bassin au regard du solde créations/destructions avec +2 044 emplois industriels sur la période (soit 16% du solde vendéen). Si les industries de la mode reculent, comme partout ailleurs, la croissance de l'emploi est supportée essentiellement par la branche des industries des métaux (+1 468 emplois dont 50% dans la construction navale de plaisance) et secondairement par l'agroalimentaire et le secteur bois-ameublement (près de 400 emplois supplémentaires chacun).

Le **Sud-Vendée et le Centre-Ouest** ont gagné chacun environ 1 400 emplois industriels entre 1993 et 2003. Si la zone Sud-Vendée a détruit davantage d'emplois (près de 500 dans la mode et le bois contre 59 dans le Centre-Ouest), la part des secteurs assurant la croissance est identique pour les deux bassins : 35% pour les IAA et 50% pour la vaste branche de l'industrie des métaux.

Enfin, **le Pays Yon et Vie** a gagné 890 emplois industriels entre 1993 et 2003. A l'inverse des 4 autres bassins, les emplois créés l'ont été essentiellement dans le secteur chimie-plasturgie (52% des gains) et secondairement, et ici comme ailleurs, dans la branche de l'industrie des métaux (37%).

☞ **Une forte implication des collectivités locales dans l'implantation des entreprises**

Le Conseil Général de la Vendée a consenti, depuis une quinzaine d'années, d'importants efforts en matière de développement des infrastructures routières afin de désenclaver notre département. Le réseau routier vendéen s'est considérablement développé (le nombre de kilomètres des liaisons 2x2 voies a été multiplié par 9 en 11 ans passant de 23 km en 1989 à 200 km en 2000) et constitue aujourd'hui un puissant facteur de structuration de l'espace et de l'économie.

Par ailleurs, dès 1992, le Conseil Général a décidé d'accompagner ce désenclavement routier par la mise en place d'une politique volontariste en matière de création d'infrastructures destinées à l'accueil et au développement des entreprises. Ces parcs d'activité, appelés Vendéopôles, ont été implantés à proximité des principaux axes autoroutiers et routiers du département ainsi que sur l'ensemble du territoire du département afin de contribuer à l'équilibre spatial du développement économique vendéen. Les cinq premiers Vendéopôles (première génération lancée en 1992-1993) représentent aujourd'hui **une centaine d'entreprises** et **4 000 emplois**, tous secteurs d'activité confondus, alors que les trois derniers Vendéopôles (seconde génération lancée en 2002) rassemblent à ce jour près de 400 emplois.

☞ **Des évolutions structurelles dans l'industrie vendéenne au cours de la dernière décennie**

Dans un contexte où les compétences requises et les effectifs associés aux métiers de l'industrie se transforment fortement, l'industrie vendéenne a connu, ces dix dernières années, de profondes évolutions structurelles.

- Une élévation de la qualification de la main-d'œuvre

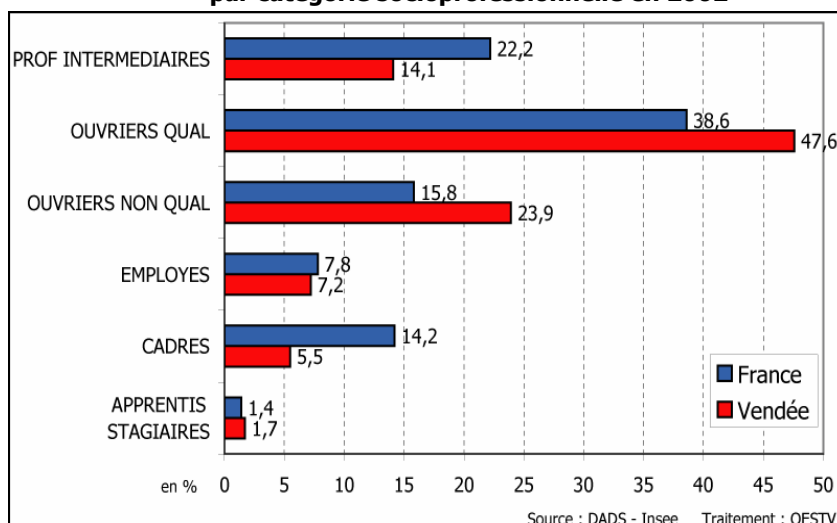
Évolution 1995-2002 des effectifs salariés industriels selon la catégorie socioprofessionnelle en Vendée et en France

	Vendée			France		
	1995	2002	Évol. 95/02 (en %)	1995	2002	Évol. 95/02 (en %)
APPRENTIS STAGIAIRES	1 217	899	-26,1	71 838	48 484	-32,5
CADRES	2 183	2 928	34,1	448 855	502 525	12,0
EMPLOYES	3 528	3 816	8,2	367 099	277 081	-24,5
OUVRIERS NON QUAL	14 232	12 737	-10,5	789 769	557 570	-29,4
OUVRIERS QUAL	16 860	25 299	50,1	1 346 403	1 365 860	1,4
PROF INTERMEDIAIRES	4 827	7 523	55,9	742 956	782 902	5,4
Total	42 847	53 202	24,2	3 766 920	3 534 422	-6,2

Source : INSEE – DADS Traitement : OESTV

Malgré cette élévation de la qualification de la main-d'œuvre, la structure de l'industrie vendéenne en 2002 se caractérise toujours par un poids **des ouvriers qualifiés et non qualifiés largement supérieur à celui constaté à l'échelon national : 71,5% contre 54,4%. La part des cadres est, à l'inverse, trois fois moins élevée** en Vendée qu'en France : 5,5% contre 14,2% des effectifs industriels totaux.

Structure de la population active dans l'industrie par catégorie socioprofessionnelle en 2002

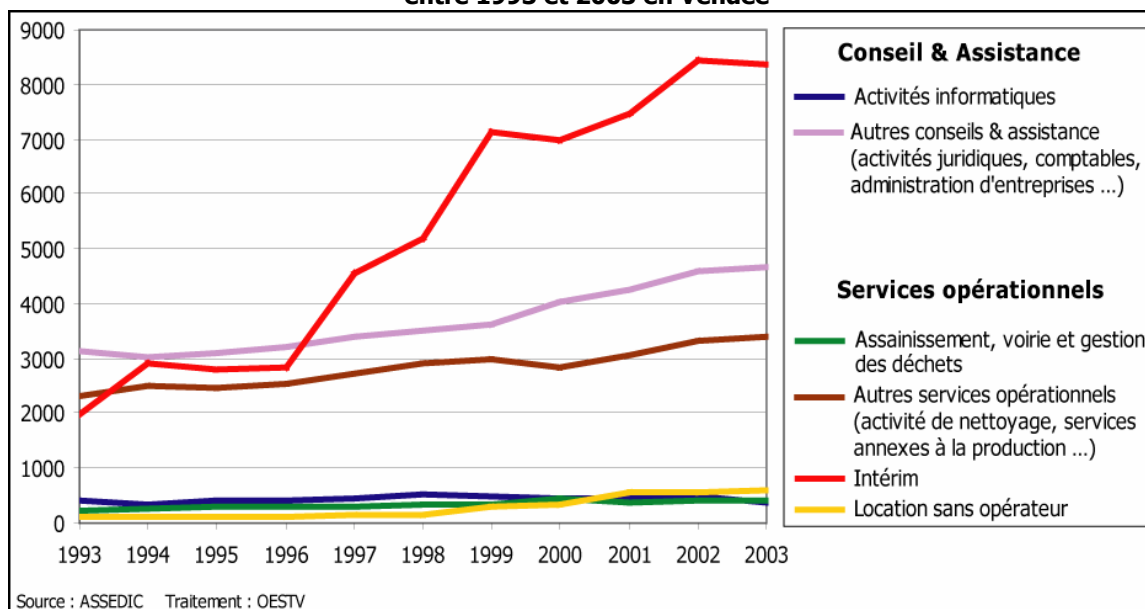


- Un effet d'entraînement de l'industrie sur les services marchands aux entreprises

En Vendée, les effectifs salariés des services aux entreprises (tous secteurs confondus) ont plus que doublé sur la dernière décennie passant de 8 165 emplois en 1993 à 17 869 en 2003. Cette exceptionnelle croissance est principalement à mettre à l'actif des services opérationnels (Intérim, Location sans opérateur, Nettoyage...). Ces derniers ont évolué, sur cette même période, de +180% pour atteindre, en 2003, un total de 12 751 salariés, soit plus de 70% du total des effectifs des services aux entreprises établis en Vendée alors qu'ils n'en représentaient « que » 56,2% en 1993.

Le graphique ci-dessous permet de souligner que la forte croissance des Services opérationnels en Vendée repose particulièrement sur celle de l'intérim. En effet, **le nombre de salariés intérimaires a été multiplié par plus de 4 sur la dernière décennie pour passer de 1 961 emplois en 1993 à 8 349 en 2003**. Cette croissance est même encore plus marquée sur la période 1996-1999 qui a vu le nombre d'intérimaires multiplié par 2,5 en 3 ans.

Évolution des effectifs salariés des secteurs services opérationnels et Conseils & assistance entre 1993 et 2003 en Vendée



Quand on sait que **plus des 2/3 des intérimaires vendéens sont employés dans l'industrie en 2003** (source : ASSEDIC), on mesure ainsi le poids de la sphère industrielle sur la croissance des emplois du secteur des services aux entreprises. **En 2003, l'industrie vendéenne emploie 5 600 intérimaires. En cumulant ces derniers aux emplois salariés « permanents », le poids de l'intérim correspond alors à 8,9% de l'emploi industriel total en Vendée (contre 6,8% en France en 2002).**

Plus globalement, si l'on considère que le poids de l'industrie représente 40 à 50% du total des consommations intermédiaires, on peut alors raisonnablement penser qu'une fraction plus ou moins équivalente des emplois et du chiffre d'affaires des services aux entreprises relèvent d'un effet d'entraînement de l'activité industrielle strictement définie. **Pour la Vendée, on peut estimer que 9 000 à 10 500 emplois dans les services aux entreprises relèvent de l'effet d'entraînement du secteur industriel.**

- **Une augmentation de la taille moyenne des entreprises**: 10,6% des salariés industriels travaillaient dans une entreprise de plus de 500 salariés en 1994 contre 20,3% en 2003.

- **Une tendance au recul des emplois féminins dans l'industrie vendéenne**: les effectifs salariés féminins ont augmenté de 3 384 personnes entre 1993 et 2003 mais leur part au sein des effectifs industriels totaux n'est plus que de 32,1% en 2003 contre 33,7% en 1993. De plus, sur cette même période, l'évolution de la répartition de l'emploi féminin en Vendée se fait principalement au profit des services (+2,3%) et au détriment de l'industrie (-4,5%).

III - Enjeux et défis de l'industrie vendéenne

↳ **Des difficultés de recrutement qui devraient être accentuées par le vieillissement de la population active**

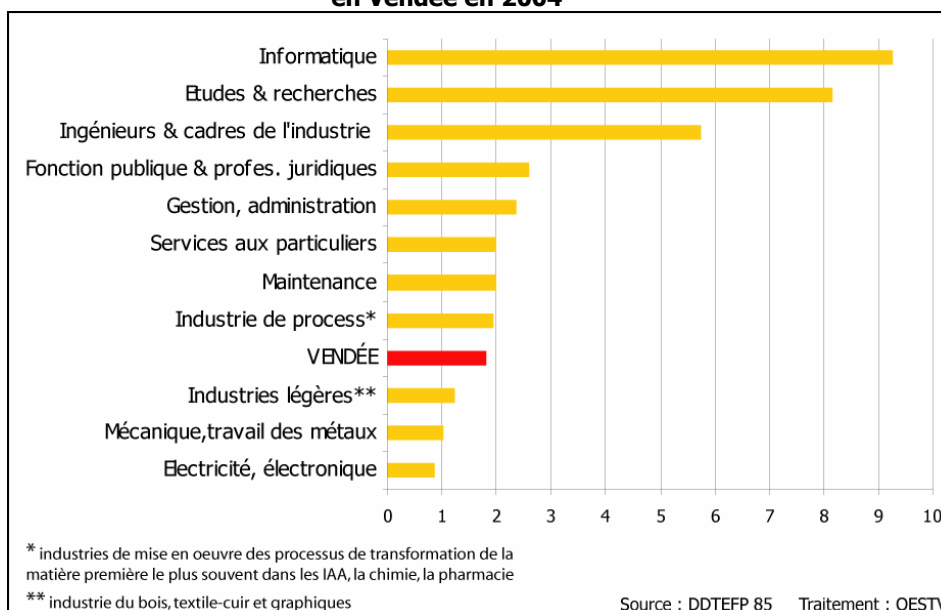
La problématique liée aux difficultés de recrutement n'est pas nouvelle. Déjà d'actualité au début des années 90, elle pourrait cependant être accentuée par le vieillissement de la population active. Cette problématique des difficultés de recrutement ne peut être traitée de façon globale : il existe en effet à la fois des **disparités sectorielles** (déficit d'images dans certains secteurs, inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi, difficulté à anticiper les besoins à long terme) et des **disparités territoriales** (attractivité différenciée des territoires).

Afin d'éclairer davantage l'analyse de ces difficultés de recrutement en Vendée, **le taux de tension** constitue un indicateur précieux. Il est défini de la manière suivante : $\left(\frac{\text{demandes d'emplois}}{\text{offres d'emplois}} \right)$. Un

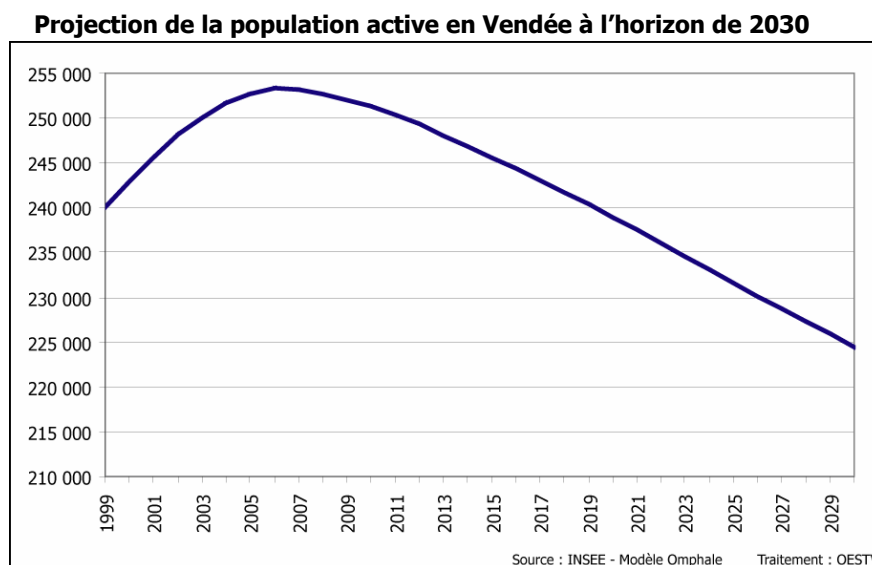
taux de tension inférieur à 1 signifie que les demandes sont moins nombreuses que les offres ; les entreprises connaissent donc des difficultés de recrutement. L'ANPE considère cependant que le taux de tension dans un secteur donné est réel à partir d'un rapport de 1,5 (soit 1,5 demande pour 1 offre), s'appuyant sur le fait qu'il est nécessaire de pouvoir présenter plus d'un seul candidat pour chaque poste proposé.

En Vendée, les secteurs connaissant les plus grandes difficultés de recrutement sont essentiellement industriels : électricité et électronique, mécanique et travail des métaux et industries légères (bois, textile-cuir et industries graphiques).

Taux de tension pour quelques grands domaines professionnels en Vendée en 2004



La diminution attendue de la population active et l'augmentation des départs à la retraite vont donc accentuer la concurrence entre les métiers et les secteurs d'activité (pénurie de main d'œuvre et difficultés de recrutement) mais aussi entre les territoires.



Les projections de population active réalisées par l'INSEE montrent que la population active de notre département, après un ralentissement de sa croissance entre 1999 et 2005, devrait plafonner **autour de 253 000 actifs en 2006-2007 (contre 240 000 en 1999) avant de décroître légèrement (environ -1000 actifs par an de 2010 à 2020) puis plus rapidement (-1 500 actifs par an de 2020 à 2030). A l'horizon 2020, le nombre d'actifs devrait s'élever aux environs de 239 000 et, en 2030, de 224 000.**

Certains facteurs peuvent toutefois venir modifier ces projections² à l'horizon de 2030 :

- Un solde migratoire en croissance continue depuis 1968

Part du solde migratoire dans les variations intercensitaires totales

	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Solde migratoire	- 6 586	9 219	15 335	13 363	22 934
% variation totale	0%	31,36%	47,35%	50,75%	75,7%

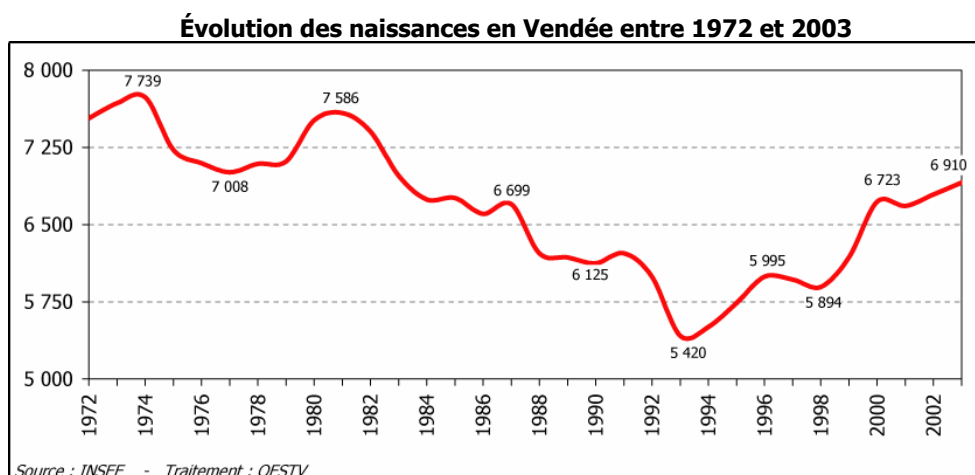
Source : Insee RGP

La décroissance de la population active repose aujourd'hui essentiellement sur la composition actuelle de la pyramide des âges et les flux migratoires peuvent contribuer à amoindrir, dans une certaine mesure, cette décroissance. **Si les migrations résidentielles, constatées lors de la dernière période intercensitaire (1990-1999) en Vendée, montrent un solde migratoire composé à 54% (+12 015 personnes) de personnes âgées de plus de 60 ans donc inactives, les 46% restant (+10 350 personnes) sont cependant constitué de personnes âgées de 30 à 60 ans donc actives.** Compte tenu des évolutions démographiques très soutenues relevées en Vendée dans le

² - Ces projections ont été réalisées par l'INSEE selon un scénario central s'appuyant sur les évolutions démographiques constatées sur la période intercensitaire 1990-1999.

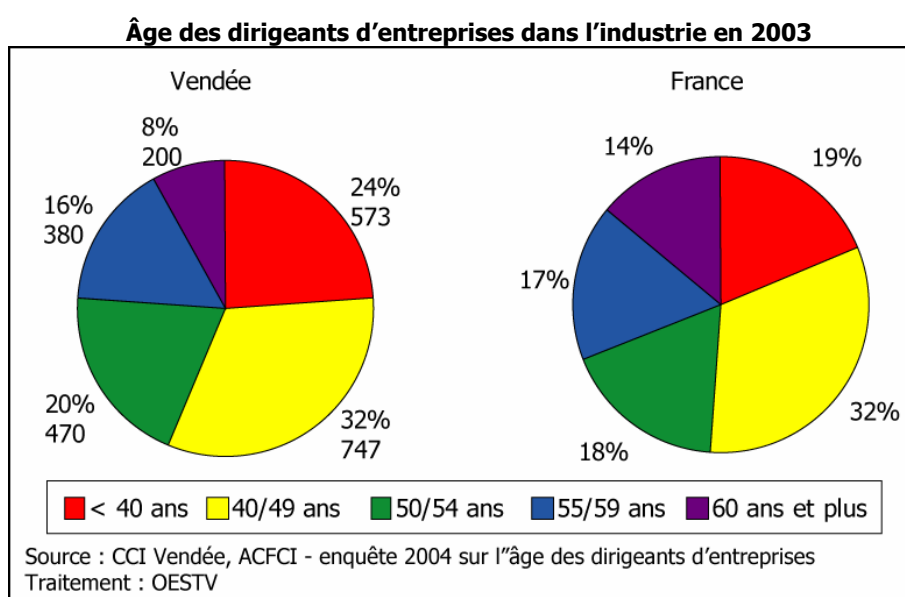
cadre du nouveau recensement ³ (doublement du taux d'évolution annuel de la population entre 1999 et 2004 comparé à la période 1990-1999 notamment par le renforcement du solde migratoire), **il est important de noter que les mouvements à venir de la population active pourraient être très variables selon les territoires vendéens en fonction de leur degré d'attractivité.**

- Des naissances en hausse continue en Vendée depuis une dizaine d'années



A l'horizon de 2020 enfin, il est également important de souligner que les projections de l'INSEE considèrent les taux de natalité constaté entre 1990 et 1999. Or, depuis 1995 et jusqu'à aujourd'hui, les naissances augmentent de façon continue en Vendée et pourraient, si cela perdure, gonfler davantage les classes d'âges susceptibles d'entrer sur le marché du travail autour de 2020 et modifier ainsi, dans une certaine mesure, les projections de population active.

↳ **L'enjeu de la problématique de la transmission d'entreprise : 44% des chefs d'entreprises industrielles vendéens ont plus de 50 ans**



³ - Voir Note de l'OESTV - Avril 2005 - « La population vendéenne poursuit et accentue sa croissance depuis 1999 » - www.oestv.fr

Même si l'âge n'est pas le seul critère, il reste le principal facteur de déclenchement d'une opération de cession ou de transmission d'entreprise. En Vendée, **44% des dirigeants d'entreprises industrielles ont plus de 50 ans en 2003 contre 49% à un échelon national.** Si la Vendée propose un profil un peu moins vieillissant que celui de la France, l'enjeu repose cependant sur le fait que, d'ici 2010, **près de la moitié des industries vendéennes sera concernée par une opération de cession ou de transmission.**

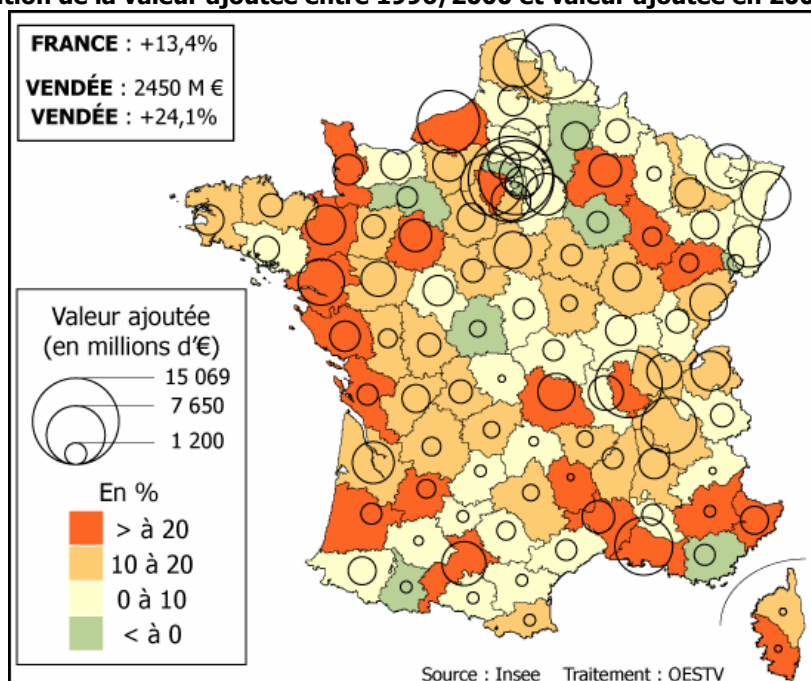
Une transmission pas ou mal préparée peut en effet se traduire par une perte irrémédiable de savoir-faire ou de maîtrise technique qui, à terme, risque d'entraîner la disparition de l'entreprise. De même, des entreprises peuvent être amenées à cesser leur activité faute de trouver un repreneur.

Par ailleurs, à l'activité est bien évidemment associé le maintien de l'emploi sur un territoire. Ainsi, la disparition éventuelle d'une entreprise générera aussi des difficultés pour les sous-traitants, les fournisseurs et de façon générale, pour l'ensemble des partenaires et prestataires de services qui travaillent de façon régulière avec elle.

↪ La mondialisation et l'ouverture des économies : quelques faiblesses à corriger

- Une relative faiblesse de la valeur ajoutée industrielle en Vendée

Évolution de la valeur ajoutée entre 1996/2000 et valeur ajoutée en 2000



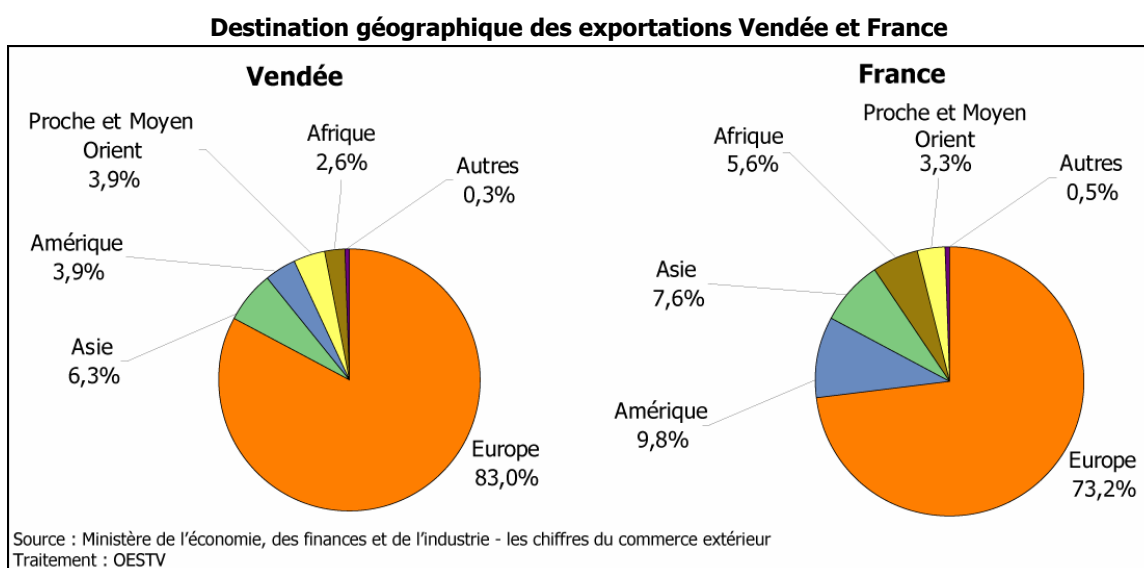
L'industrie vendéenne, s'appuyant sur un tissu important d'industries dites de main-d'œuvre, intègre peu de valeur ajoutée : elle se classe au 37^{ème} rang des départements français. Si l'on rapporte cette valeur ajoutée industrielle au nombre de salariés du secteur, alors la Vendée se situe dans le peloton de queue des départements français.

Cette faiblesse est notamment illustrée par la sous-représentation de la Recherche & Développement. En Vendée, **les dépenses intérieures de R&D s'élèvent à 27 millions d'euros** en 2000, soit seulement 5,4% des dépenses intérieures de R&D de la Région des Pays de la Loire et 0,1% des dépenses nationales. La Vendée occupe le dernier rang des départements ligériens en matière de dépenses intérieures de R&D pour 10 000 actifs salariés dans l'industrie. De même, elle occupe le

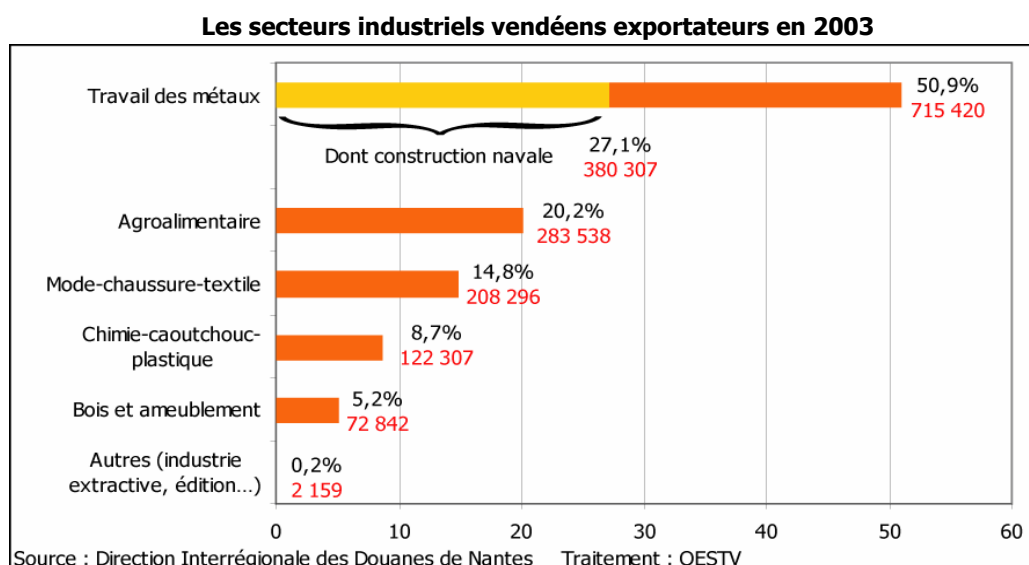
dernier rang des départements de la Région des Pays de la Loire pour le nombre de chercheurs pour 10 000 actifs salariés dans l'industrie.

- Les exportations vendéennes sont très majoritairement dirigées vers les seuls pays de l'Europe occidentale

Les exportations vendéennes sont essentiellement **tournées vers l'Europe** qui représente plus de 80% des ventes réalisées par les entreprises vendéennes à l'étranger en 2004. Plus précisément, la part des exportations vendéennes à destination des seuls pays de **l'Union européenne** s'élève à 75%.



Les entreprises vendéennes exportatrices sont ainsi fortement dépendantes de la conjoncture européenne ; la croissance européenne étant actuellement relativement modeste comparée à celle d'autres zones géographiques. L'un des enjeux pour l'industrie vendéenne est donc de mieux occuper le marché mondial en prospectant dans des pays à forte croissance tels que l'Amérique du Nord et l'Asie où la demande est particulièrement vigoureuse.



↪ Quelques atouts de l'industrie vendéenne face à la mondialisation

L'industrie vendéenne comporte quelques entreprises ayant leur siège social sur le territoire vendéen et qui possèdent **une référence sur le plan national, voir international (Fleury Michon et Sodebo dans l'agroalimentaire ou Jeanneau et Bénéteau dans la construction navale...)**.

De plus, **le tissu industriel du département vendéen est bien diversifié**. Tous les secteurs sont en effet représentés à l'exception de l'industrie lourde, ce qui permet d'éviter les risques liés à une forte spécialisation sectorielle.

Enfin, **la dynamique industrielle se poursuit sur la dernière décennie** : entre 1993 et 2003, le nombre annuel de créations *ex-nihilo* d'entreprises industrielles est compris entre 84 et 123 et, rappelons le, 12 783 emplois ont été créés.

↪ Les réseaux d'entreprises : une source de compétitivité

Les réseaux d'entreprises, aussi bien locaux, régionaux qu'interrégionaux, sont une source de compétitivité pour les entreprises vendéennes dans un contexte de mondialisation et d'une plus grande ouverture des marchés.

Différents réseaux, se déclinant à diverses échelles, sont déjà opérationnels ou sont en projet actuellement en Vendée :

- **PARRI 85 (Plasturgie, Automatismes, Robotique, Recherche et Innovation)** créé en janvier 2003 et qui regroupe une quarantaine d'entreprises vendéennes (Serta, Sepro robotique, CD Plast, Atlantic industrie, Bénéteau ...).
- **Un pôle de compétitivité matériaux – mécanique régional**. Ce projet, centré sur les ensembles métalliques et composites complexes (baptisé EMC2), mobilise quatre grands industriels ligériens : Airbus, Chantiers de l'Atlantique, Bénéteau et DCN Propulsion.
- **Un pôle de compétitivité agroalimentaire interrégional**. Ce projet (baptisé WEST – Well Eating Sustainable Territory) mobilise une quarantaine d'entreprises des régions Bretagne, Pays de Loire et Poitou-Charentes dont une dizaine d'industries vendéennes comme Arrivé, Fleury Michon, Sodebo ou encore les Transports Mousset.

INTRODUCTION

Depuis quelques mois, le débat public sur la santé et l'avenir de l'industrie française est au cœur de l'actualité. La France est-elle en voie de désindustrialisation ? En 2004 et 2005, cette question a fait l'objet de nombreux rapports d'experts, d'instituts ou d'élus⁴. Certains nuancent ce phénomène en rappelant que les mutations de l'industrie, constatées dans tous les pays anciennement industrialisés, sont inévitables dans un contexte de tertiarisation des économies en marche depuis les années 60 et en s'appuyant, d'autre part, sur les effets d'entraînement du secteur industriel sur l'ensemble de l'économie, et particulièrement en termes de création d'emplois. D'autres, au contraire, le confirment en relevant davantage le recul de l'emploi industriel dans notre pays depuis le début des années 70 et mettent, par ailleurs, en avant certaines faiblesses de notre industrie, notamment dans les secteurs de haute technologie, au regard de nos principaux concurrents.

Dans ce débat, la Vendée pourrait presque, à première vue, faire figure d'exception. En effet, tandis que l'industrie française perdait le tiers de ses effectifs entre 1975 et 2003, notre département en gagnait près de 40% passant de 40 000 à 57 500 salariés industriels. Plus encore, ce que l'on nomme parfois « le miracle vendéen » semble bien toujours devoir être conjugué au présent : entre 1993 et 2003, la Vendée a créé près de 13 000 emplois industriels et se positionne, de loin, comme le premier département français à cet égard. D'autre part, la Vendée se caractérise toujours par ses capacités de création d'entreprises et de renouvellement de son tissu industriel.

Toutefois, et malgré cette réussite vendéenne incontestable, les questionnements sous-jacents au phénomène de désindustrialisation et/ou à celui de l'observation des mutations de l'industrie prennent leur source dans un constat universel : celui de l'accélération inévitable des mutations économiques. Ces interrogations s'intéressent alors aux capacités de notre économie à s'adapter à un monde nouveau, à une économie mondiale dont les transformations sont globales, permanentes et rapides. Sur ce dernier point, la Vendée est, comme l'ensemble des territoires, au cœur du débat. Si les effectifs industriels vendéens ont progressé de façon très soutenue sur les dernières décennies, certains secteurs traditionnels (habillement-cuir particulièrement) sont cependant en recul ininterrompu depuis longtemps et les secteurs jusqu'alors très dynamiques (agroalimentaire, branche de l'industrie des

⁴ - DATAR (2004), *La France puissance industrielle, une nouvelle politique industrielle par les territoires*, Étude prospective de la DATAR.

- ROUSTAN Max (mai 2004), *La désindustrialisation du territoire*, rapport d'information à l'Assemblée Nationale.

- GRIGNON Francis (juin 2004), *Délocalisation des industries de main-d'œuvre*, rapport d'information au Sénat.

- BEFFA Jean-Louis (janvier 2005), *Pour une nouvelle politique industrielle*, rapport au Président de la République.

- FONTAGNÉ L. et LORENZI J.H. (octobre 2004), *Désindustrialisation, délocalisation*, Conseil d'Analyse économique.

- LE BLANC Gilles (Avril 2005), *L'industrie dans l'économie française (1978-2005) – Une étude comparée*, Cercle de l'industrie / Institut de l'entreprise.

- LEVET Jean-Louis (Avril 2005), *Localisation des entreprises et le rôle de l'Etat : une contribution au débat*, Commissariat au Plan, Cahiers n°2.

- ...

métaux notamment) connaissent aujourd'hui un ralentissement de leur croissance dans un contexte économique européen moins dynamique et plus ouvert à la concurrence des pays émergents. L'ensemble de l'industrie vendéenne a même subi, en 2003 et 2004, ses premières pertes d'emplois depuis une dizaine d'années.

Cette étude de l'OESTV se donne ainsi pour ambition de rappeler les dynamiques passées et actuelles mais aussi les enjeux à venir pour l'emploi industriel en Vendée.

La première partie de ce travail situe et illustre, dans un premier temps, le contexte du débat actuel sur l'industrie française en explorant, sur les 25 dernières années, ses évolutions qu'elles soient sectorielles ou structurelles. Cette appréciation quantitative et qualitative de l'industrie française permet, dans un second temps, **d'introduire la Vendée dans ce paysage industriel hexagonal**, profondément transformé depuis les années 60, en rappelant à la fois son appartenance à une France de l'Ouest, plus récemment industrialisée, et son profil atypique au regard des tendances nationales.

La seconde partie examine et analyse les fondements et les dynamiques de l'industrie vendéenne à la fois sur le long terme mais aussi sur la dernière décennie.

Attachée un temps au modèle choletais, l'industrie vendéenne s'est, depuis, profondément transformée et diversifiée. Ces mutations sont d'abord spatiales et s'expriment dans la diffusion du fait industriel à l'ensemble du département. Elles se lisent également dans l'évolution de la composition du tissu industriel : évolution concomitante (diversification) mais aussi postérieure à la diffusion de l'industrie dans l'espace (recul des industries traditionnelles et affirmation de nouveaux secteurs perpétuant le dynamisme industriel). Enfin, et plus récemment, certaines évolutions structurelles de l'emploi industriel sont mises en relief. Qu'il s'agisse de la structure des industries (taille notamment), de la qualification des emplois, de la place des femmes ou encore du phénomène d'externalisation en direction des services aux entreprises, l'analyse tente de replacer et de comparer la Vendée dans les contextes régionaux et nationaux.

La troisième partie de ce travail tente d'apporter une vision prospective sur les principaux enjeux actuels et à venir pour l'emploi dans l'industrie en Vendée.

Si l'insertion de l'industrie vendéenne dans l'économie mondialisée constitue, bien évidemment, l'un des défis majeurs (ses atouts / ses faiblesses), d'autres enjeux se doivent cependant d'être aussi rappelés.

Dans un contexte de vieillissement de la population active, la problématique des difficultés de recrutement se pose en effet aujourd'hui avec beaucoup plus d'acuité. Ces difficultés concernent aujourd'hui principalement le secteur industriel et laissent présager, à l'avenir, une concurrence entre les métiers mais aussi entre les territoires.

La problématique de la transmission d'entreprise apparaît également comme un point essentiel pour l'avenir de l'emploi industriel en Vendée. La population française vieillit et celle

des chefs d'entreprises n'échappe pas à cette tendance générale. En 2003, 44% des dirigeants industriels ont plus de 50 ans en Vendée et seront donc concernés par une transmission dans les 10/15 années à venir. La transmission correspond souvent à une étape délicate de l'existence d'une entreprise et, si pour les plus grandes d'entre-elles elle est le plus souvent bien préparée et anticipée, elle ne l'est pas nécessairement dans nombre de PMI dont l'avenir et les emplois peuvent alors être menacés.

Note méthodologique sur les nomenclatures statistiques utilisées

Différentes nomenclatures ont été utilisées dans cette étude en fonction des sources disponibles et des objectifs recherchés.

Le tableau ci-dessous présente les liens et les correspondances entre la **Nomenclature Économique de Synthèse (NES)**, en 16 ou 36 postes, principale nomenclature utilisée dans cette étude (données Insee particulièrement) et une nomenclature élaborée pour cette étude (que l'on appellera **NOESTV**) dont l'objectif est de procéder à un découpage sectoriel plus « opérationnel » pour la description des différents secteurs ou branches de l'industrie vendéenne. Cette NOESTV a été obtenue en agglomérant les différents secteurs de la NAF (Nomenclature des Activités Françaises) en 700 postes pour obtenir au final uniquement 6 postes : Textile-Mode-chaussure, Chimie-caoutchouc-plastique, Agroalimentaire, Industrie des métaux, Bois-ameublement et Divers.

Tableau 1 – Correspondances entre les nomenclatures économiques

NES36	Intitulé NES36	NOESTV	Intitulé NOESTV	NES16	Intitulé NES16
B0	Industries agricoles et alimentaires	3	Agroalimentaire	EB	Industries agricoles et alimentaires
C1	Habillement, cuir	1	Textile - Mode - chaussure	EC	Industries des biens de consommations
C2	Édition, imprimerie, reproduction	6	Autres	EC	Industries des biens de consommations
C3	Pharmacie, parfumerie, entretien	2	Chimie - caoutchouc - plastique	EC	Industries des biens de consommations
C4	Industries des équipements du foyer	4	Industrie des métaux (électroménager)	EC	Industries des biens de consommations
C4	Industries des équipements du foyer	5	Bois - ameublement (fabrication de meubles)	EC	Industries des biens de consommations
C4	Industries des équipements du foyer	6	Autres (fabrication diverse pour le sport, musique, bijoux...)	EC	Industries des biens de consommations
D0	Industrie automobile	4	Industrie des métaux	ED	Industrie automobile
E1	Construction navale, aéronautique et ferroviaire	4	Industrie des métaux	EE	Industries des biens d'équipement
E2	Industries des équipements mécaniques	4	Industrie des métaux	EE	Industries des biens d'équipement
E3	Industries des équipements électriques et électroniques	4	Industrie des métaux	EE	Industries des biens d'équipement
F1	Industries des produits minéraux	6	Autres	EF	Industries des biens intermédiaires
F2	Industrie textile	1	Textile - Mode - chaussure	EF	Industries des biens intermédiaires
F3	Industrie du bois et du papier	5	Bois - ameublement (industrie du bois)	EF	Industries des biens intermédiaires
F3	Industrie du bois et du papier	6	Autres (industrie du papier)	EF	Industries des biens intermédiaires
F4	Chimie caoutchouc, plastiques	2	Chimie - caoutchouc - plastique	EF	Industries des biens intermédiaires
F5	Métallurgie et transformation des métaux	4	Industrie des métaux	EF	Industries des biens intermédiaires
F6	Industries des composants électriques et électroniques	4	Industrie des métaux	EF	Industries des biens intermédiaires
G1	Production de combustibles et de carburants	6	Autres	EG	Energie
G2	Eau, gaz, électricité	6	Autres	EG	Energie

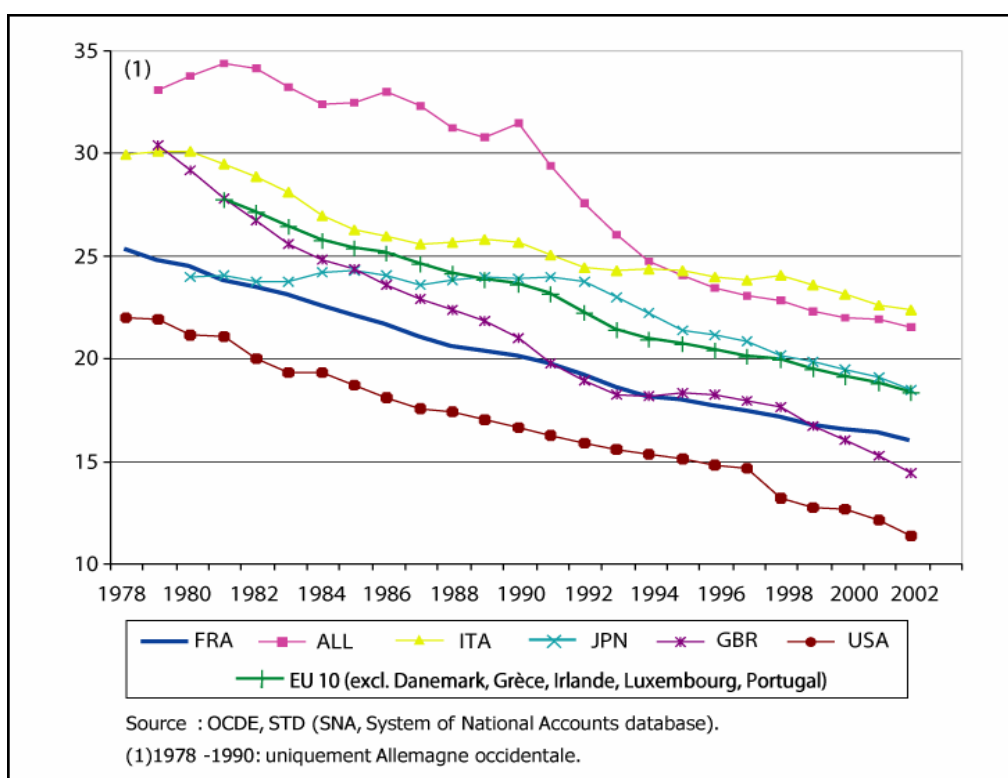
Cette nomenclature estampillée NOESTV n'a été utilisée que dans la ***Partie II 1 – Diffusion spatiale et diversification sectorielle de l'industrie vendéenne***. La difficulté d'employer davantage cette nomenclature particulière réside dans le fait que son agglomération ne peut s'obtenir qu'à partir de la NAF700. Or, au-delà d'informations sur les effectifs salariés et le nombre d'entreprises, très peu de données sont diffusées par les différents organismes producteurs de statistiques avec cette précision en 700 postes.

PARTIE I – TENDANCES DE L'EMPLOI INDUSTRIEL SUR LES DERNIÈRES DÉCENNIES : RECU NATIONAL ET CROISSANCE VENDÉENNE

1 – Un recul de l'emploi industriel constaté dans l'ensemble des pays anciennement industrialisés depuis les années 70⁵

Pour la plupart des anciens pays industrialisés, le début des années 70 a constitué le pic en matière d'emplois industriels. On observe ensuite, à des degrés divers, une décroissance tendancielle de ces derniers dans l'emploi total. Parallèlement, tous ces pays industrialisés ont connu une tertiarisation de leur économie marquée par une augmentation constante de l'emploi dans les services depuis les années 60.

Graphique 1 – Évolution de l'emploi industriel en % de la population active



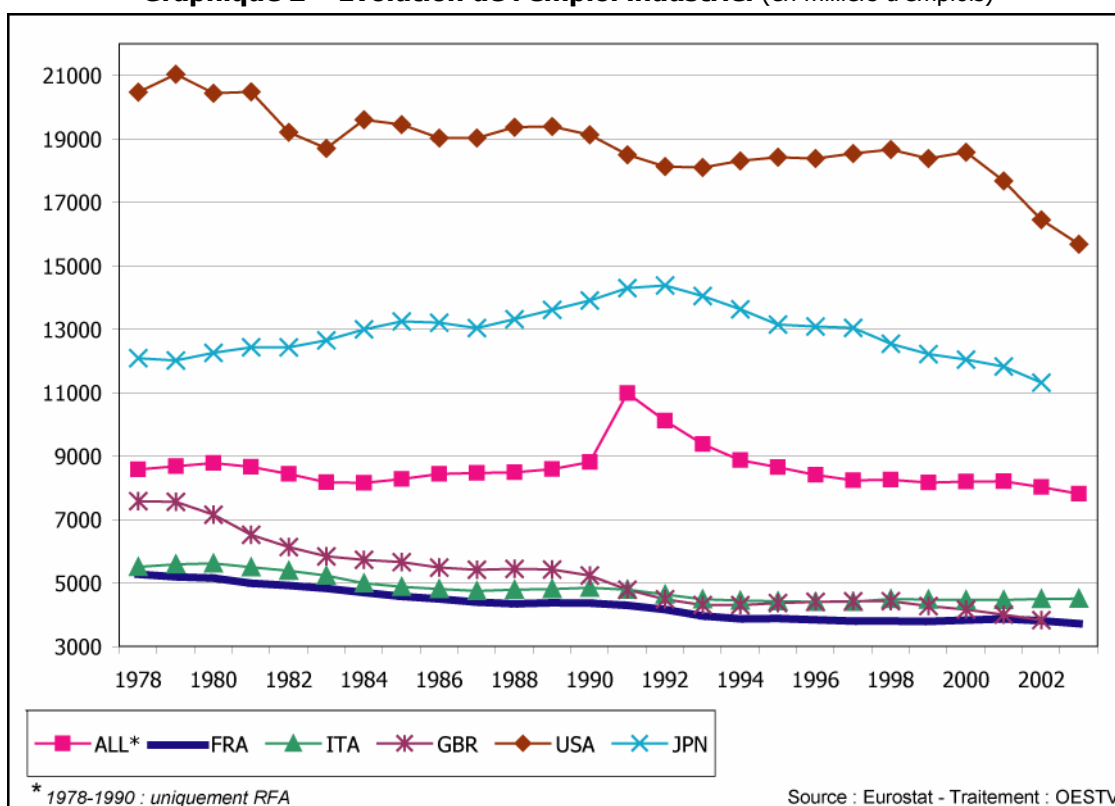
A la lecture du *Graphique 1*, on observe un recul général de la part de l'emploi industriel dans l'emploi total entre 1978 et 2002. Des différences apparaissent cependant dans le degré de ce recul selon les pays. On note en effet une certaine résistance de l'Italie et du

⁵ - Ce point traitant des évolutions de l'emploi industriel dans les pays anciennement industrialisés et en France sur les 25 dernières années s'appuie notamment sur la contribution de : **Gilles LE BLANC** (Avril 2005), *L'industrie dans l'économie française (1978-2005) – Une étude comparée*, Cercle de l'industrie / Institut de l'entreprise.

Japon à cette érosion de l'emploi industriel, une très forte décroissance au Royaume-Uni, une relative faiblesse, sur toute la période considérée, de la part de l'emploi industriel en France, faiblesse toutefois encore plus nette pour les Etats-Unis, et enfin, eu égard à la réunification, le cas particulier de l'Allemagne dont les données doivent en conséquence être maniées avec certaines précautions.

Si l'on considère les évolutions de l'emploi industriel en valeur absolue (*Graphique 2*), on constate, entre 1978 et 2002, une relative stabilité de l'emploi industriel en Allemagne et au Japon (-6%) et des baisses beaucoup plus marquées en Italie (-18%), aux USA (-20%), en France (-28%) et surtout au Royaume-Uni (-49%).

Graphique 2 – Évolution de l'emploi industriel (en milliers d'emplois)



Sur une période d'analyse plus courte, depuis 1991, les évolutions sont toutefois largement différentes voire inversées, caractérisant ainsi, d'une part des restructurations différenciées dans le temps des appareils productifs de ces différents pays et d'autre part, les effets d'une plus grande ouverture des marchés aux pays émergents. Ainsi, entre 1991 et 2002, l'emploi industriel diminue de 27% en Allemagne, de 20% au Japon, de 20% au Royaume-Uni, de 11% en France et aux Etats-Unis et de 6% en Italie.

Globalement ce recul de l'emploi industriel constaté dans l'ensemble des pays anciennement industrialisés suggère que cette phase de désindustrialisation est inéluctable dans un contexte de gains de productivité très rapides dans

l'industrie. Cette tendance relève en effet d'un mécanisme économique bien connu : l'accroissement de la productivité et le déplacement de la demande sont historiquement des éléments clés de la réallocation des facteurs entre les différents secteurs de l'économie. En d'autres termes, ce mouvement de long terme conduit en quelque sorte à relativiser le recul de l'emploi industriel à l'instar de celui qu'a connu l'agriculture lors du passage à l'ère industrielle.

Sur un laps de temps plus court, depuis le début des années 90, les variations de l'emploi industriel doivent aussi être considérées au regard d'une plus grande ouverture des marchés et de la mondialisation des économies. Cette ouverture entraîne un surcroît de concurrence et suscite mécaniquement de nouveaux gains de productivité dont les impacts sur l'emploi sont toutefois différents selon les capacités des diverses filières industrielles à supporter cette concurrence.

Cependant, au-delà de ces mécanismes économiques, le recul de l'industrie dans les pays industrialisés doit également être apprécié et affiné à l'aide d'autres indicateurs quantitatifs mais aussi qualitatifs.

En effet, **si les emplois industriels reculent sur les dernières décennies, on constate néanmoins que le volume du chiffre d'affaire de l'industrie reste globalement stable** sous l'effet des gains de productivité et des efforts de recherche et développement.

D'autre part, la restructuration de l'appareil productif **introduit de plus en plus de difficultés dans la délimitation du périmètre même de l'activité industrielle.** Nombre de fonctions assurées traditionnellement au sein de l'industrie sont en effet, de plus en plus, externalisées et comptabilisées dans le secteur des services aux entreprises. De la même façon, le recours à l'intérim, permettant d'adapter rapidement les effectifs aux fluctuations réelles ou anticipées de la production, s'est accéléré surtout sur les 10 dernières années. Comptabilisé dans les services aux entreprises, l'emploi intérimaire constitue ainsi un second indicateur qui doit également nous amener à nuancer le déclin constaté de l'emploi industriel.

En d'autres termes, ces différents éléments introduisent avec beaucoup plus de complexité la question de la désindustrialisation quand on connaît d'une part, les effets d'entraînement de l'industrie sur l'ensemble de l'économie et quand on sait d'autre part, que ce concept est sûrement trop englobant puisque certaines activités industrielles progressent tandis que d'autres périclitent.

Une brève analyse quantitative et qualitative de l'emploi industriel en France sur les dernières décennies nous permettra ainsi de fixer un cadre plus solide aux nombreuses interrogations actuelles sur la problématique de la désindustrialisation de l'économie française.

2 – Appréciation quantitative et qualitative de la place de l'industrie dans l'économie française – Désindustrialisation ou mutations ?

Sur les 25 dernières années, l'organisation industrielle de notre pays s'est profondément transformée sous l'effet conjugué de la restructuration générale de l'appareil productif au cours des années 80, de la mise en place du marché unique européen, de l'internationalisation croissante des échanges et enfin, des innovations technologiques. Ces divers facteurs ont eu des impacts et des effets structurels importants mais aussi différenciés selon les branches industrielles.

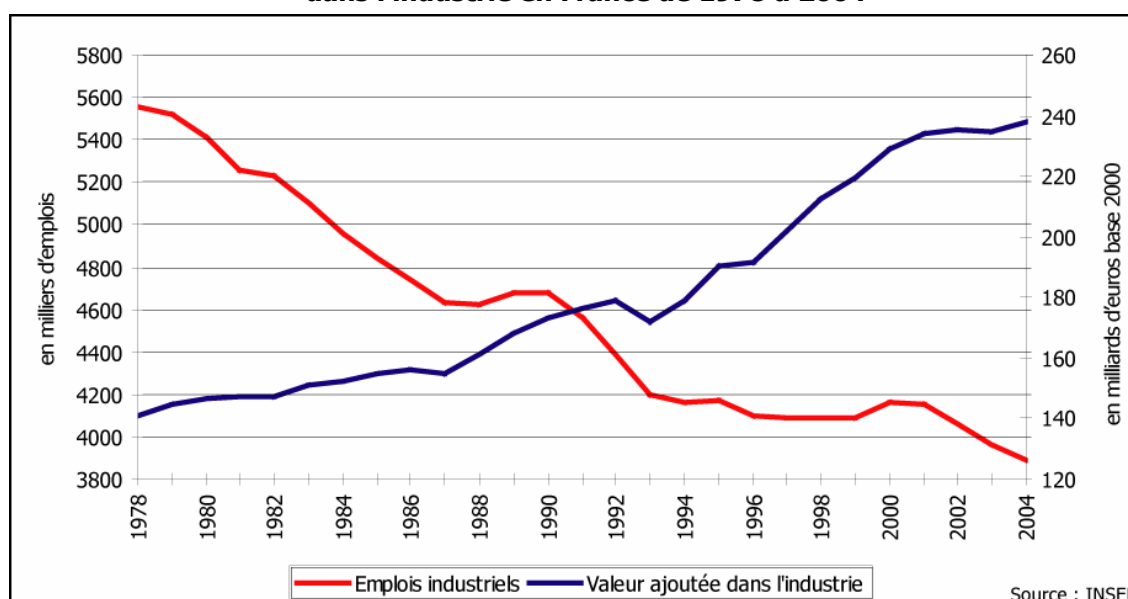
2 1 – Emploi, productivité et valeur ajoutée dans l'industrie française

Entre 1978 et 2004, le nombre d'emplois industriels en France est passé de 5,5 à 3,9 millions, soit une perte de 30% des effectifs en 25 ans. Aujourd'hui, l'industrie française représente 16% de la population active contre près de 26% en 1978.

Diverses périodes peuvent être identifiées dans ce long mouvement de recul de l'emploi :

- 1978-1987 : un recul massif de l'emploi lié à une profonde restructuration de l'appareil industriel français.
- 1987-1993 : une légère reprise de l'emploi industriel jusqu'en 1990, après cette période d'adaptation, suivie d'un nouveau recul, entre 1990 et 1993, en raison d'un cycle conjoncturel défavorable et d'une plus grande ouverture des marchés.
- 1993-2001 : une relative stagnation de l'emploi industriel avec, en fin de période, une reprise de l'emploi dans un contexte de forte croissance économique.
- depuis 2001 : un nouveau recul de l'emploi industriel dans un contexte de net ralentissement de la croissance économique (-266 700 emplois entre fin 2001 et fin 2004).

Graphique 3 – Évolution de l'emploi industriel salarié et de la valeur ajoutée dans l'industrie en France de 1978 à 2004



Ce recul massif des emplois industriels sur le long terme relève pour partie, nous l'avons précédemment suggéré, des importants et rapides gains de productivité générés dans l'industrie : **on estime que la productivité dans l'industrie française a triplé en 20 ans⁶. En effet, alors que l'emploi industriel reculait de 30%, la valeur ajoutée industrielle progressait pour sa part de 68,7% en volume de 141 à 238 milliards d'euros (prix chaînés, base 2000) entre 1978 et 2004. Sur cette même période, la contribution de l'industrie à la création de richesse nationale restait pour sa part relativement stable (de 24,4 à 22,2%).** Cette première remarque repose ainsi la question de la pertinence de l'usage du terme de « désindustrialisation » ; les observations pouvant être en définitive très variables selon les indicateurs retenus.

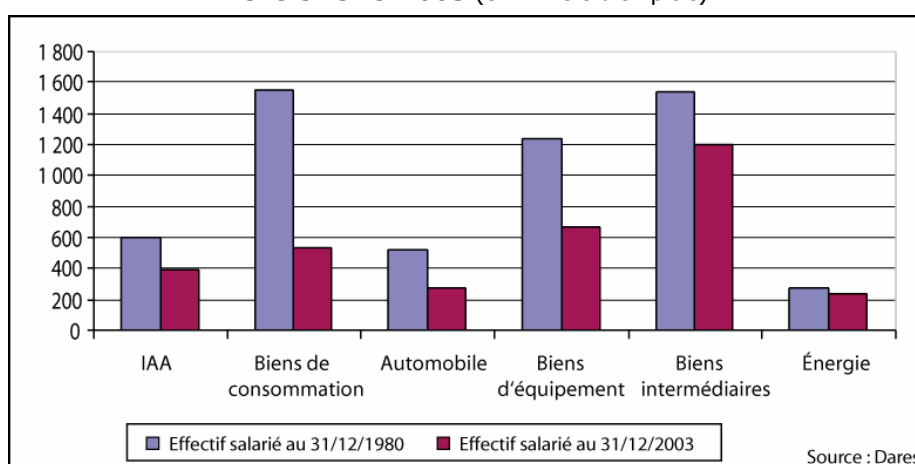
A la lecture des faits énoncés ci-dessus, les variations de l'emploi industriel constitueraient ainsi le principal indicateur sur lequel il semble possible de s'appuyer pour définir un véritable recul de l'industrie française. Si les volumes d'emplois détruits depuis 25 ans confirment en partie cet tendance, à l'image de ce qui s'est passé dans l'ensemble des anciens pays industrialisés, les transformations structurelles qu'a connu et que connaît l'industrie doivent cependant nous amener à nuancer ce jugement.

2 2 – Des transformations structurelles dans l'industrie française

2 21 – Un recul différencié de l'emploi industriel selon les branches et les secteurs

L'examen de l'évolution de l'emploi industriel depuis 25 ans, par branche, révèle des situations largement dissemblables même si toutes les branches ont connu un recul sur ces deux dernières décennies.

Graphique 4 – Évolution des emplois industriels par branche entre 1978-2003 (en milliers d'emplois)⁷



⁶ - SCHEIBLING J. (2003), *L'industrie française existe-t-elle encore ? Crise et mutations*, conférence donnée le 5 novembre 2003.

⁷ - **Industrie des biens intermédiaires** (textile, bois – papier, chimie, métallurgie – transformation des métaux et composants électriques électroniques) - **industrie des biens d'équipement** (construction navale – aéronautique, équipements mécaniques et équipements électriques électroniques) et **industrie des biens de consommations** (habillement – cuir, édition – imprimerie – reproduction, pharmacie et industries des équipements du foyer).

Les industries des biens intermédiaires (-22%) sont, avec l'agroalimentaire et l'énergie, celles qui ont le mieux résisté sur les 25 dernières années. L'automobile et les biens d'équipement (-45%) et surtout les industries des biens de consommation (-65%) ont été celles, à l'inverse, qui ont été les plus durement touchées. Pour ces dernières (textile, habillement-cuir et industrie du meuble notamment), l'exposition à une forte concurrence des pays à faible coût de main-d'œuvre a en effet provoqué des conséquences sociales très lourdes.

Sur la dernière décennie, la DATAR⁸ analyse les évolutions des effectifs salariés des secteurs industriels en distinguant 3 groupes représentant en quelque sorte 3 « générations industrielles » ; ces réflexions permettent de prolonger et de préciser l'approche différenciée des variations de l'emploi industriel selon les différents secteurs ou branches.

✓ Le premier groupe est constitué du secteur manufacturier dit « traditionnel » (textile, habillement-cuir, équipement du foyer, bois-papier, métallurgie...). Il est celui qui a connu les évolutions les moins favorables sur la dernière décennie. Alors qu'il comptait 1,9 million de salariés en 1989, ce groupe a enregistré un recul de 25% de l'emploi entre 1989 et 2001, soit la destruction de près de 500 000 emplois. Ces évolutions ne sont toutefois pas une spécificité française. Alors qu'en France, entre 1989 et 2001, le secteur du textile, de l'habillement et du cuir perdait 200 000 emplois, l'Allemagne en détruisait 176 000 entre 1994 et 2002, le Royaume-Uni 276 000 entre 1989 et 2002, l'Italie 173 700 entre 1989 et 2001 et enfin l'Espagne, 111 800 entre 1993 et 2001. Dans le secteur de la métallurgie, et mis à part l'Espagne qui connaît une progression sur la dernière décennie, les autres grands pays européens, comme la France, ont vu leurs effectifs chuter et souvent de façon plus accentuée.

✓ Le second groupe (équipements mécaniques, équipements électriques et électroniques, chimie, automobile, imprimerie) a connu, pour sa part, une baisse moins prononcée des effectifs, moins importante que celle qui caractérise l'ensemble de l'industrie française sur la dernière décennie. Ce groupe, rassemblant 1,66 million de salariés en début de période, a enregistré une perte de 100 000 emplois entre 1989 et 2001. Les activités les plus affectées ont été principalement l'automobile (-27 000 emplois) et le secteur de l'imprimerie et de l'édition (-22 000 emplois).

✓ Un troisième groupe enfin (IAA, Pharmacie-Parfumerie, Composants électriques et électroniques, Eau-Électricité-Gaz) se caractérise par une évolution plutôt positive des effectifs salariés entre 1989 et 2001. Cet ensemble regroupait 1,08 million d'emplois en 1989 et environ 1,14 million en 2001. Les hausses les plus significatives ont été enregistrées par les industries agroalimentaires (+30 000 emplois) et celles des composants électriques et électroniques (+25 000 emplois) ; les autres secteurs étant restés relativement stables sur la période.

⁸ - DATAR (2004 – op. cité)

2 22 – Une évolution de la structure et de la composition des emplois industriels

Globalement, sur les 20 dernières années, l'industrie française a connu une élévation du niveau des compétences des emplois exercés.

Le *Tableau 2*⁹ souligne une croissance, parfois très soutenue, des métiers de l'industrie les plus qualifiés (cadres, ingénieurs, techniciens et ouvriers qualifiés des industries de process) et, à l'inverse, une très forte régression de l'ensemble du groupe des ouvriers non qualifiés.

Ce tableau confirme par ailleurs les commentaires tenus précédemment quant aux secteurs industriels ayant enregistré les évolutions les plus défavorables en terme d'emploi.

Tableau 2 – Évolution de l'emploi par famille professionnelle entre 1982 et 2002

Famille professionnelle	Effectif 2002	Variation 1982-2002	Variation (%) 1982-2002
Cadres administratifs, comptables et financiers	459 000	240 000	109
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	392 000	142 000	57
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	155 000	37 000	32
Techniciens, agents maîtrise des ind. de process	297 000	96 000	48
Employés administratifs d'entreprise	605 000	163 000	37
Agents de gardiennage et de sécurité	221 000	40 000	22
Agents d'entretien	1 075 000	155 000	17
Ouvriers qualifiés de la maintenance	355 000	102 000	40
Ouvriers qualifiés des ind. de process	446 000	123 000	38
Secrétaires	672 000	-40 000	-6
Ouvriers qualifiés de la mécanique	245 000	-18 000	-7
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	83 000	-29 000	-26
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	125 000	-54 000	-30
Ouvriers qualifiés du bois	71 000	-34 000	-32
Ouvriers non qualifiés des ind. de process	374 000	-178 000	-32
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	206 000	-114 000	-36
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	60 000	-64 000	-52
Ouvriers non qualifiés du bois	40 000	-62 000	-61
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	64 000	-242 000	-79

Source : Dares, 2004

⁹ - Les emplois recensés dans ce tableau ne s'exercent pas tous effectivement dans le périmètre strictement délimité de l'industrie. Ils correspondent à des emplois pouvant s'exercer dans l'industrie mais aussi dans les services aux entreprises (voir : Paragraphe sur l'externalisation de nombre de fonctions industrielles vers les services).

2 23 – Une externalisation d’un certain nombre de fonctions vers le tertiaire : une frontière de plus en plus floue entre industrie et tertiaire

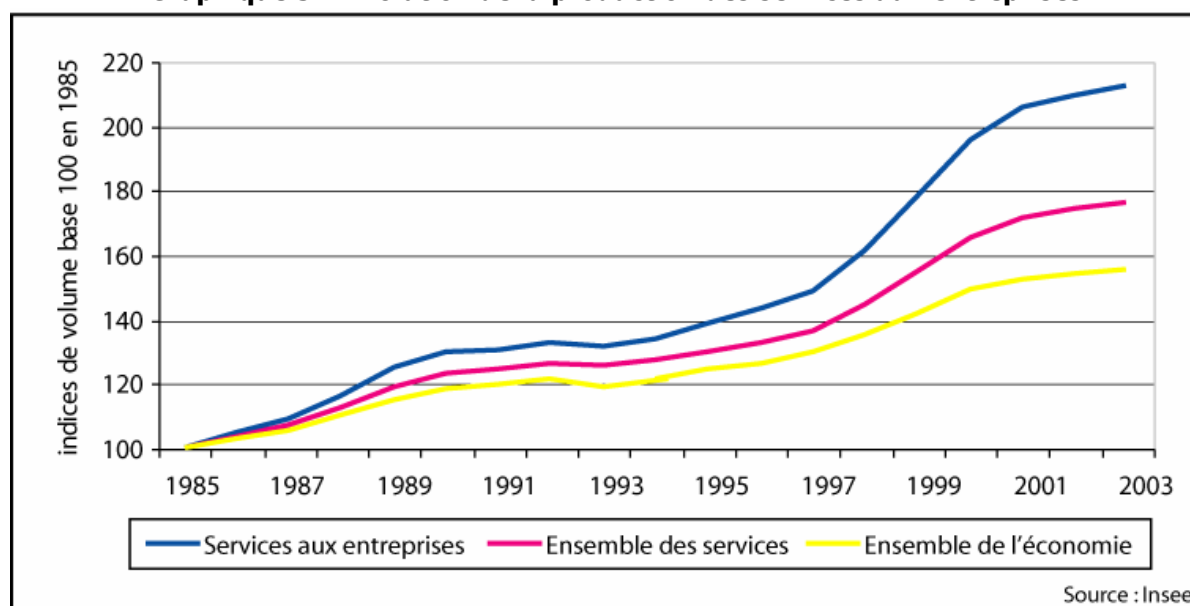
Selon le rapport BEFFA « *l’opposition entre services et industrie perd son sens. En effet, le développement des services est essentiellement porté par les services aux entreprises qui croissent bien plus vite que les services aux particuliers. Il faut ainsi penser le développement industriel et le développement des services comme complémentaires et non substituables* »¹⁰. Cette réflexion confirme la remarque selon laquelle il semble aujourd’hui de plus en plus difficile d’isoler l’activité industrielle des autres activités économiques auxquelles elle est souvent étroitement liée. Certains avancent même l’idée qu’il serait sans doute plus judicieux de parler de système productif plutôt que de l’industrie.

Deux mouvements sont à l’œuvre.

➤ **D’une part, dans leur recherche d’efficacité, les industries se recentrent sur le cœur de leur activité et transfèrent à l’extérieur des services autrefois intégrés dans leur structure.** Ces transferts d’effectifs s’expriment à la fois dans le phénomène d’externalisation mais aussi dans celui du développement de l’intérim.

Pour mesurer ce phénomène, il est intéressant d’examiner l’évolution du secteur des « services marchands aux entreprises ». Ce secteur correspond aux activités tertiaires marchandes hors commerce, transport, santé, éducation, assurance et organismes financiers. Les services aux entreprises réalisent environ 70% de la production totale des services marchands (contre 23% pour les services aux particuliers et 7% pour l’immobilier). A la lecture du graphique qui suit, on constate que, depuis le milieu des années 90, se sont ces services aux entreprises qui connaissent les croissances les plus dynamiques traduisant, pour partie, les transferts d’effectifs de l’industrie vers les services.

Graphique 5 – Évolution de la production des services aux entreprises

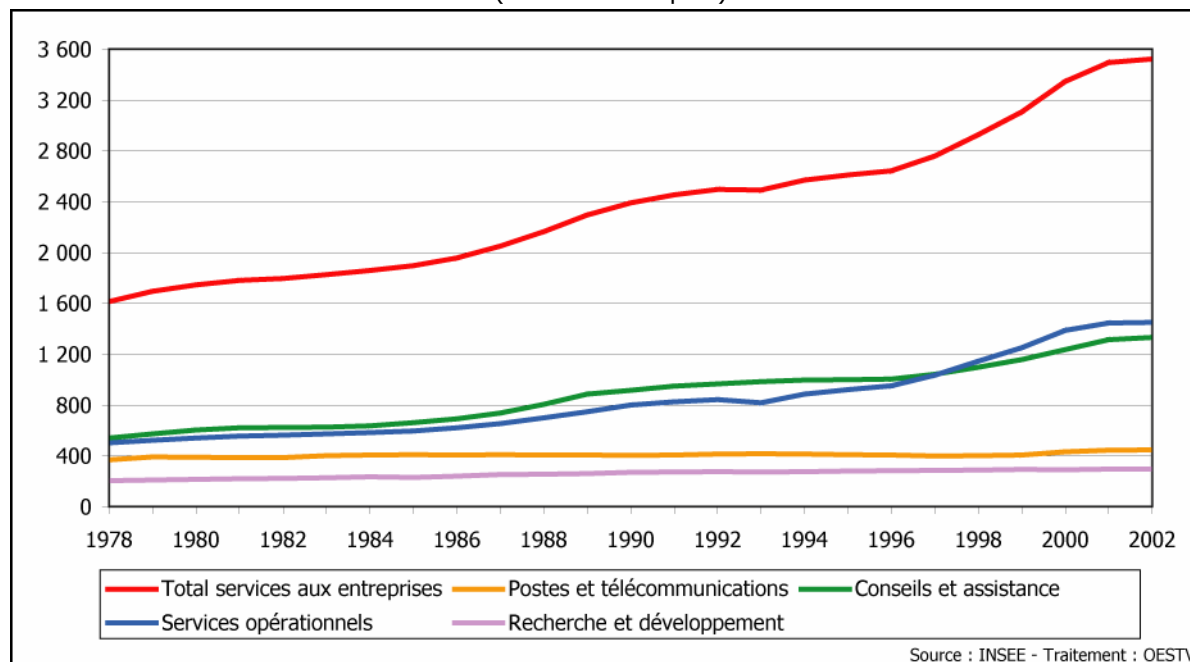


¹⁰ - BEFFA J-L (2005 – op. cité).

Les services aux entreprises peuvent être déclinés en 4 grands ensembles : Postes et télécommunications, Conseil et assistance (informatique, logiciels, conseil en stratégie et organisation, comptabilité, audit, juridique, communication, publicité...), Services opérationnels (intérim, gardiennage, nettoyage, location de matériel...) et enfin, Recherche et Développement.

L'ensemble représente, en 2002, 3,5 millions d'emplois soit un poids un peu inférieur à celui tenu par l'industrie en terme d'effectifs (3,95 millions d'emplois pour cette même année).

Graphique 6 – Évolution des effectifs salariés dans les services aux entreprises
(en milliers d'emplois)



L'analyse de l'évolution des emplois dans ces services aux entreprises met particulièrement en relief la croissance du secteur Conscils et assistance et de celui des Services opérationnels.

Pour le premier, et au-delà des activités plus « traditionnelles » (comptabilité, conseil en communication, juridique...), on soulignera que la croissance a été particulièrement soutenue par l'ensemble des services relatifs à l'informatique et aux logiciels. Le secteur Conscils et assistance employait 540 000 personnes en 1980, 915 000 en 1990 et 1,33 million en 2002.

Le secteur des Services opérationnels a, pour sa part, très fortement participé à la vague d'externalisation de l'industrie vers les services, **et ce notamment au travers de la croissance de l'emploi intérimaire utilisé comme une réponse à l'ajustement conjoncturel dans l'industrie**. Les travaux de la DARES¹¹ soulignent en effet que, dans l'industrie, la part des contrats courts (CDD et intérim) a été multipliée par 3 entre 1982 et 2002 passant de 3 à 10,4% de l'emploi total. Cette part a augmenté dans la même proportion dans le secteur de la construction pendant qu'elle doublait dans le tertiaire. En outre, dans l'industrie, l'utilisation des contrats courts s'est surtout accentuée au cours des

¹¹ - Voir notamment : DARES, *Premières Synthèses Information*, Avril 2005 N°14.2 et 16.3.

10 dernières années : entre 1992 et 2002, cette part a en effet doublé, le poids de l'intérim exclusivement passant de 2 à 6,8% de l'emploi salarié total dans l'industrie. **En 2002, on comptait ainsi près de 270 000 employés en intérim dans l'industrie (recensés dans le secteur des services aux entreprises) alors qu'ils n'étaient que 87 000 en 1992 et 51 600 en 1982.**

Graphique 7 – La part des contrats courts selon les secteurs entre 1982 et 2002



On notera par ailleurs que les secteurs industriels ayant particulièrement soutenu la croissance de l'intérim sur la dernière décennie sont principalement les industries agroalimentaires et automobiles.

Tableau 3 – Les types de contrats par secteur d'activité (en %)

Secteurs	1982				1992				2002			
	Intérim	CDD	CDI	Autres*	Intérim	CDD	CDI	Autres*	Intérim	CDD	CDI	Autres*
INDUSTRIE	1,0	2,0	95,9	1,1	2,0	3,1	93,3	1,7	6,8	3,6	88,6	1,0
Ind. agroalimentaire	0,8	3,3	91,91	4,7	2,9	4,7	88,8	3,6	7,4	5,5	83,1	4,0
Ind. des biens de conso.	1,5	2,2	95,9	1,1	1,8	3,9	93,3	1,1	4,9	4,7	89,5	0,8
Ind. automobile	1,4	1,0	97,6	0,0	2,2	1,6	95,2	1,1	11,8	2,5	85,7	0,0
Ind. des biens d'équip.	0,9	1,9	95,6	1,0	1,8	2,7	93,7	1,9	5,9	2,9	90,2	1,0
Ind. des biens interméd.	1,0	1,7	97,0	0,4	1,9	3,0	93,6	1,6	7,6	3,2	89,0	0,1
Énergie	0,7	0,7	97,7	0,6	1,6	0,6	97,6	0,2	2,1	1,7	93,6	2,5
CONSTRUCTION	0,7	2,5	93,2	3,5	2,0	3,6	90,0	4,4	7,6	3,5	86,0	2,9
TERTIAIRE	0,7	2,3	94,5	2,4	1,5	4,4	92,0	2,1	1,9	5,7	89,5	2,8

* stagiaires, apprentis, contrats aidés

Source : Insee - Dares ; enquête emploi Insee

Pour conclure sur le secteur des Services opérationnels, il est intéressant de noter également le poids non négligeable du nettoyage (350 000 emplois estimés en 2001) ou encore celui de la location de matériel (près de 80 000 emplois estimés en 2001). Au total, les Services

opérationnels sont passés de 540 000 emplois en 1980, à 800 000 en 1990, à 1,03 million en 1997 et enfin à 1,45 million en 2002.

Ces mouvements d'externalisation, en direction de l'ensemble des composantes du secteur des services aux entreprises, doivent ainsi nous amener à nuancer en partie le recul de l'emploi industriel dans notre pays. Alors que l'industrie perdait 1,5 million d'emplois entre 1978 et 2002, les services aux entreprises en gagnaient plus de 1,9 million. Si l'on considère que le poids de l'industrie représente 40 à 50% du total des consommations intermédiaires¹², l'on peut alors raisonnablement penser qu'une fraction plus ou moins équivalente des emplois et du chiffre d'affaires des ces services aux entreprises relèvent de l'effet d'entraînement de l'activité industrielle strictement définie. Un tel constat mesure ainsi la thèse d'une désindustrialisation qui ne serait soutenue que par le seul examen de l'évolution des emplois industriels français depuis 25 ans...

➤ Dans le prolongement de ce constat mettant en avant la constitution progressive d'une frontière de plus en plus floue entre la périphérie de l'industrie et celle des services, il est également intéressant de souligner, en quelques mots, un second mouvement qui traverse aujourd'hui le secteur industriel. **Les systèmes de production dans l'industrie tendent en effet à devenir de plus en plus souples en s'appuyant sur des réseaux horizontaux de sous-traitance et cette organisation participe ainsi à l'émergence de nouveaux services (logistique, conseils...). D'autre part, les entreprises industrielles sont incitées par l'évolution de la demande à associer, de plus en plus, une part croissante de services à la fourniture de leurs produits industriels (biens complexes, assistance téléphonique...).** Ces mouvements relèvent davantage de la création de nouveaux emplois dans le secteur des services que du phénomène d'externalisation pure mais participent également du rôle d'entraînement de la sphère industrielle sur les activités relevant du secteur tertiaire.

2 24 – Parler de mutations industrielles plutôt que de désindustrialisation ?

« *Désindustrialisation ou mutations industrielles ?* »¹³ telle est la question qui fait l'objet de la première partie de l'étude *La France puissance industrielle* réalisée par la DATAR en 2004. En d'autres termes, la baisse des emplois industriels en France s'explique-t-elle par un décrochage en matière industrielle ou par de profondes mutations ?

Certains (DATAR, Cercle de l'industrie...) considèrent qu'il convient en effet de « *parler de mutations industrielles plutôt que de désindustrialisation* » et que l'évolution défavorable des emplois industriels traduit davantage « *une mutation d'ensemble du système productif national [...] qu'une perte de subsistance industrielle* ». Cette thèse a été, pour partie, étayée par les éléments que nous avons développés ci-dessus.

¹² - LE BLANC G. – op. cité – p.64.

¹³ - DATAR – op. cité

D'autres au contraire privilégient la thèse d'un « *certain décrochage industriel* » tels les rapports BEFFA¹⁴, FONTAGNE¹⁵, CAMDESSUS¹⁶... Afin de compléter cette approche quantitative et qualitative de l'industrie française, il convient de rappeler en quelques lignes les principaux éléments soutenant ce second point de vue.

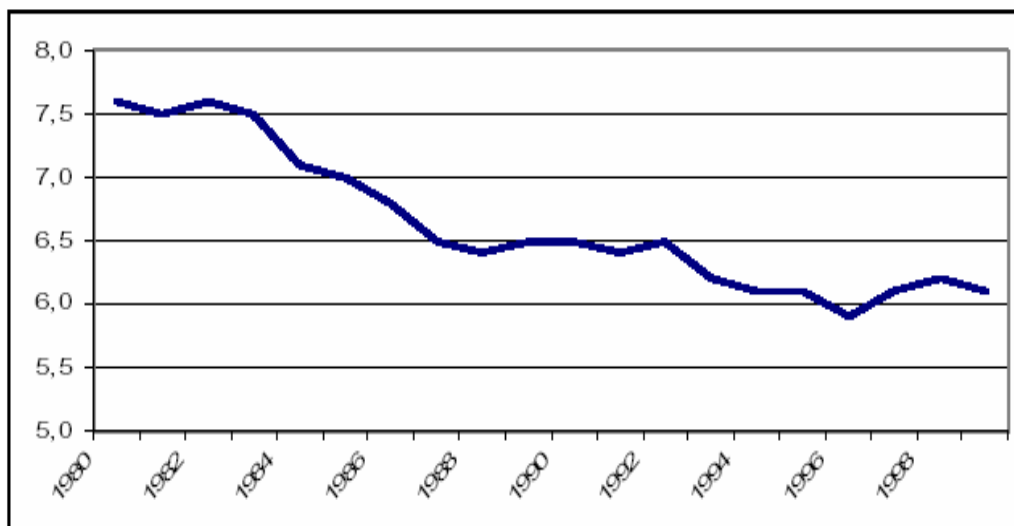
« Les signes d'un certain décrochage en matière industrielle » (BEFFA, op. cité)

Citons le rapport BEFFA : « *Le diagnostic de l'affaiblissement de l'industrie en France est largement partagé (Fontagné [2004], Académie des Technologies [2004], Levet [2004]). Le recul global de l'industrie est perceptible dans la création d'emplois, dans la contribution à la valeur ajoutée, comme dans la contribution à la balance commerciale. Cette tendance ne tient pas seulement à l'évolution tendancielle vers les services car la France recule par rapport aux autres pays industrialisés* ». Aussi, le rapport souligne que le poids de la France dans la valeur ajoutée des industries manufacturières tend à reculer. Ce constat est le résultat d'un faible effort de recherche et développement qui semble lié à une trop faible spécialisation de la France dans les industries de haute technologie. Citons également le rapport CAMDESSUS correspondant, précisons-le à une analyse plus globale dépassant le strict cadre de l'industrie française. Celui-ci parle d'« *un décrochage de la croissance* » qui peut conduire, si rien n'est fait, à une situation difficilement réversible.

Les éléments qui suivent soutenant cette idée d'un certain décrochage en matière industrielle sont principalement issus de ces deux rapports.

- « Un recul global du poids de la France dans la valeur ajoutée des industries manufacturières » (BEFFA, op. cité)

Graphique 8 – Poids de la France dans le total de la valeur ajoutée des industries manufacturières des pays de l'OCDE à 15* (en %)



Source : Rapport BEFFA (2005), p.10 – OCDE / Indicateurs de STAN 2004

* OCDE à 15 : Allemagne, Autriche, Canada, Corée, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Italie, Japon, Irlande, Portugal, Suède et Royaume-Uni.

Le rapport BEFFA précise que le poids des Etats-Unis dans le total de la valeur ajoutée des industries de fabrication suit, à l'inverse de la France, une tendance ascendante, passant de 33,5% en 1991 à 37,2% en 1999.

¹⁴ - BEFFA J-L – op.cité.

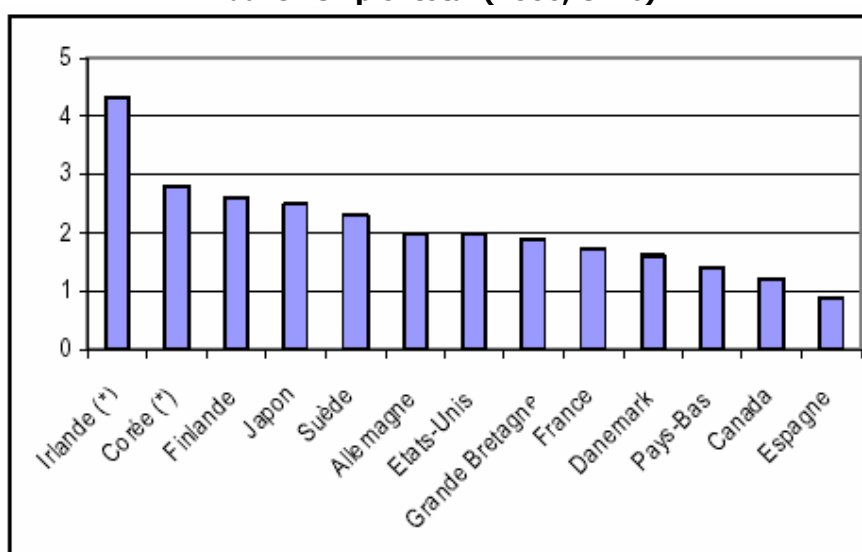
¹⁵ - FONTAGNE L. – op.cité.

¹⁶ - CAMDESSUS M. (2004), *Vers une nouvelle croissance pour la France*, septembre 2004, 148 p.

- « Une trop faible spécialisation dans les industries de haute technologie » (BEFFA, op. cité)

L'industrie française se caractérise par **une forte spécialisation dans des secteurs traditionnels ou « anciens »**. Sont ainsi recensés en France des leaders mondiaux dans un grand nombre de secteurs tels que l'aéronautique, l'agroalimentaire, le luxe, les équipements ferroviaires, l'acier. En revanche, l'industrie française compte **peu d'entreprises de 1^{er} rang mondial dans les secteurs de nouvelles ou de hautes technologies**. Cette faible spécialisation dans les industries de haute technologie s'observe notamment par un niveau de l'emploi plus faible dans ces secteurs en France que dans les autres pays européens.

Graphique 9 – Poids des industries de haute technologie dans l'emploi total (2000, en%)



(*) 1999

Source : OCDE / Indicateurs de la base STAN 2004

Selon ce même rapport BEFFA, les secteurs faiblement technologiques tels que l'agroalimentaire ou le secteur textile, habillement, cuir doivent faire face à la **forte concurrence des industries implantées dans les pays émergents qui présentent des coûts de production plus faibles qu'en France**, d'où l'intérêt de favoriser une plus forte spécialisation de l'industrie française dans des secteurs de haute technologie au sein desquels les produits sont fortement différenciés.

- Un effort concernant les dépenses en Recherche et Développement qui s'est relâché sur la dernière décennie en France

La France se situe dans les tous premiers pays européens concernant les dépenses en Recherche et Développement. **Cet effort s'est néanmoins relâché depuis une dizaine d'années**. Entre 1992 et 2002, les dépenses intérieures de R&D des entreprises en

pourcentage du PIB a diminué de 0,1 point en France alors qu'elles augmentaient de 0,1 point en moyenne dans l'Union Européenne¹⁷.

Plus encore, un rapport du Conseil Economique et Social¹⁸ parle « **d'une efficacité médiocre des dépenses de la France en matière de recherche et développement.** [...] si la France occupe le 4^{ème} rang dans le monde pour le montant de ses dépenses de recherche et développement, cet effort ne représente que 5,3% des dépenses de l'OCDE en la matière contre 44% pour les Etats-Unis ». Le Conseil Economique et Social précise par ailleurs que la France se situe à la 11^{ème} place de l'Union à la fin des années 1990, loin derrière l'Allemagne, pour l'efficacité de ses crédits publics de R&D avec 0,59 demande de brevet pour 1 million d'euros de crédits contre 0,92 pour la moyenne européenne (1,25 pour l'Allemagne).

- « Un déficit d'investissement, en particulier dans les hautes technologies » (CAMDESSUS M., op. cité)

L'investissement des entreprises françaises a reculé de 3,6% en 2002 et de 1,9% en 2003 selon les comptes nationaux annuels de l'INSEE. Selon le rapport CAMDESSUS, « *le ralentissement de la demande qui était adressée aux entreprises a pesé, mais le repli de l'investissement est allé au-delà des effets habituels d'un tel ralentissement* ».

Le rapport précise par ailleurs que les investissements en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), que ce soit dans le domaine de la production ou de la diffusion, sont moins importants en France qu'aux Etats-Unis ou qu'au Royaume-Uni : « *sur la période 1996-2001, les investissements en biens TIC ont représenté en France 2,5% du PIB et 17% de l'investissement total, contre respectivement 4,5% et 28% aux Etats-Unis et 3% et 22% au Royaume-Uni* ».

- « Un déficit de travail »

Dans ce même rapport CAMDESSUS, l'auteur explique par ailleurs que si « *nous croissons moins vite, et toutes évolutions confondues, c'est parce que nous mobilisons insuffisamment nos ressources en travail.* Ainsi, depuis 20 ans, la totalité de notre écart de croissance par rapport aux Etats-Unis et au Royaume-Uni correspond à la différence d'évolution des heures travaillées. De fait, la France est avant-dernière au sein de l'OCDE pour le nombre d'heures travaillées par an par les personnes en âge de travailler. Comme ce phénomène provient de la durée hebdomadaire du travail, mais aussi et surtout **des faibles taux d'emplois aux deux extrémités de la pyramide des âges et du niveau de chômage**, il en résulte que **si un salarié français produit 5% de plus par heure travaillée qu'un américain, il produira 13% de moins par an et 36% de moins sur l'ensemble de sa vie active** ».

¹⁷ - Source : Eurostat

¹⁸ - Conseil Economique et Social (2003), *Renforcer l'attractivité de l'économie française au service de la croissance de l'emploi.*

- « Le poids et l'inefficacité financière de la sphère publique »

Toujours selon Michel CAMDESSUS, « *notre niveau de **dépense publique par rapport au PIB** n'a qu'épisodiquement cessé de croître pour atteindre aujourd'hui **54,7%** [...] ; nous sommes parmi les pays dont **le taux de prélèvements obligatoires demeure parmi les plus élevés des pays industrialisés** après 20 ans d'efforts pour les réduire. Enfin, c'est à crédit et sur le dos de la génération de nos enfants que nous entretenons ce modèle* ». Le Gouverneur honoraire de la Banque de France souligne ainsi qu'en un peu plus de 20 ans, la dette de la France a été multipliée par 11 en euros courants, sans pour autant que l'utilisation de cette réserve d'endettement ne corresponde à « *des investissements préparant efficacement l'avenir* ».

Au total, la situation de l'industrie en France est sans doute empreinte des deux points de vue qui ont été présentés dans les paragraphes précédents.

D'un côté, il est indéniable que sur les deux dernières décennies l'industrie française a connu des mutations profondes s'accompagnant d'un recul marqué de l'emploi industriel et, à l'inverse, d'une tertiarisation de l'économie.

D'un autre côté, il est vrai qu'un certain nombre de faiblesses et de retards, notamment dans les domaines des hautes technologies par rapport à nos principaux concurrents, demeurent au sein de notre industrie.

Il semble malgré tout que le terme « mutations » (plutôt que « désindustrialisation ») est sans doute le plus approprié pour qualifier les évolutions que l'industrie française a enregistrées sur les dernières décennies même si l'ouverture, de plus en plus grande, à la concurrence des pays émergents suscite un certain nombre d'inquiétudes et alerte quant aux capacités de notre industrie de se différencier, et particulièrement dans des domaines de haute technologie faisant appel aux ressources en matière de R&D. La question posée est alors différente et relève ainsi davantage des mesures à prendre afin de consolider la place actuelle de l'industrie française : elle relève de la définition d'une véritable politique industrielle pour aujourd'hui et pour l'avenir.

2 3 – Redéfinir une politique industrielle française

Dans son rapport, *Vers une nouvelle croissance pour la France*, Michel CAMDESSUS (op. cité) souligne que les réformes structurelles ont été et sont insuffisantes en France, et pourtant urgentes dans un contexte de rapidité des évolutions technologiques, de vieillissement démographique des économies européennes et de mondialisation des économies. L'auteur s'appuie sur des expériences étrangères fructueuses (Finlande, Suède, Danemark, Royaume-Uni, Canada) concernant la mise en œuvre de réformes structurelles en soulignant qu'un trait commun caractérise tous ces pays : « *ils ont tous connu ces dix dernières années, une croissance par tête nettement supérieure à la France* ».

Si cette remarque s'applique à l'ensemble de l'économie française, elle pourrait aussi bien s'appliquer à la sphère industrielle, et notamment en matière d'orientations et de politique

industrielle, compte tenu des interrelations puissantes qui existent aujourd'hui entre l'industrie et le secteur tertiaire.

2 31 – Des politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage plus que des politiques industrielles

Depuis la fin des années 80, force est de constater qu'il n'existe plus de véritable politique industrielle dans notre pays dans la mesure où les préoccupations de nos décideurs se sont « naturellement » orientées vers d'autres phénomènes (ouverture européenne, mondialisation, société de la connaissance et de l'information...) censés expliquer les grandes évolutions de nos économies.

Depuis la fin des années 80, suite à la constitution, de 1981 à 1986, d'un fort secteur industriel public par le biais de nationalisations puis, à partir de 1986, d'une contraction régulière jusqu'à un retrait quasi complet de l'État du secteur industriel au gré des lois de privatisations successives (1986 puis 1993), les politiques françaises relatives à l'industrie se sont plutôt diluées dans un cadre plus général relevant d'actions en faveur de l'emploi et de lutte contre le chômage. L'action des pouvoirs publics a ainsi oscillé entre la voie de l'abaissement du coût du travail ou bien celle de la réduction du temps de travail sans toutefois, il est vrai, réussir à contrecarrer le chômage de masse dans notre pays.

2 32 – Le récent retour de l'industrie dans le débat public

L'effet d'un certain nombre de délocalisations emblématiques et très médiatisées ces dernières années ont eu le mérite de provoquer un certain regain d'intérêt pour la question industrielle dans notre pays. Les nombreux rapports publiés, en à peine deux ans, sur ce secteur d'activités (cf. introduction) témoignent à la fois des craintes suscitées par la plus grande ouverture de notre économie mais aussi d'une volonté de mettre fin à une certaine méconnaissance et, parfois même, à une perception plutôt négative de l'industrie dans notre pays. Ce débat, ayant permis de rappeler les grandes mutations de l'industrie française sur les 25 dernières années, a également relancé la question d'une politique industrielle adaptée aux défis du présent et du futur. Plusieurs pistes d'orientation pour une politique industrielle émergent de ce débat public.

- « Relancer la France sur la voie de l'innovation » (BEFFA, op. cité).

Le rapport BEFFA souligne à plusieurs reprises la grande spécialisation industrielle de la France dans des secteurs de faible technologie : « *les difficultés qui s'annoncent proviennent de la spécialisation industrielle française qui reste trop concentrée sur des secteurs anciens à faible effort de R&D et dont les produits sont en voie de standardisation* ». Selon le Président de Saint-Gobain, les instruments actuels de la politique industrielle ne sont pas en mesure de provoquer une réorientation de l'industrie française vers les secteurs de haute technologie : « *les structures de politique industrielle mise en œuvre à ce jour ne sont pas adaptés aux*

nouveaux enjeux». En effet, l'aide publique à la R&D reste essentiellement concentrée dans les secteurs de la défense et des grands programmes historiques alors qu'elle est faible dans les domaines technologiques d'avenir.

Pour relancer l'industrie française, le rapport préconise « **une politique industrielle plus focalisée** » à même de soutenir la spécialisation de l'industrie française vers les secteurs de hautes technologies. Une telle politique existe déjà aux Etats-Unis et au Japon. Plus précisément, le système américain repose sur « *un financement massif de la recherche privée et des interventions ciblées de la puissance publique* », celui du Japon fonctionne grâce à une coordination entre les entreprises, les universités et l'Etat, autour « *de stratégies nationales pour la technologie industrielle* ».

L'auteur propose ainsi de s'inspirer du modèle japonais dans lequel l'Etat doit promouvoir des programmes technologiques de long terme, faisant appel à la **coordination entre public** (universités, grandes écoles, ANVAR, fondations...) **et privé** (les grandes entreprises, les PME, les chercheurs ...), appelés « **Programmes Mobilisateurs pour l'Innovation Industrielle** ». La mise en place de la politique industrielle préconisée par J.L. BEFFA passe notamment par la création d'une **Agence de l'Innovation Industrielle** (agence qui devrait être opérationnelle en juin 2005). Cette structure interministérielle, rattachée au Premier Ministre, aura pour principales missions **la sélection, l'évaluation et le suivi des Programmes Mobilisateurs pour l'Innovation Industrielle**, ainsi qu'une fonction de prospective et de veille technologique.

- Développer le nombre de pôles industriels de rayonnement international en France et impliquer davantage les collectivités locales dans le développement industriel.

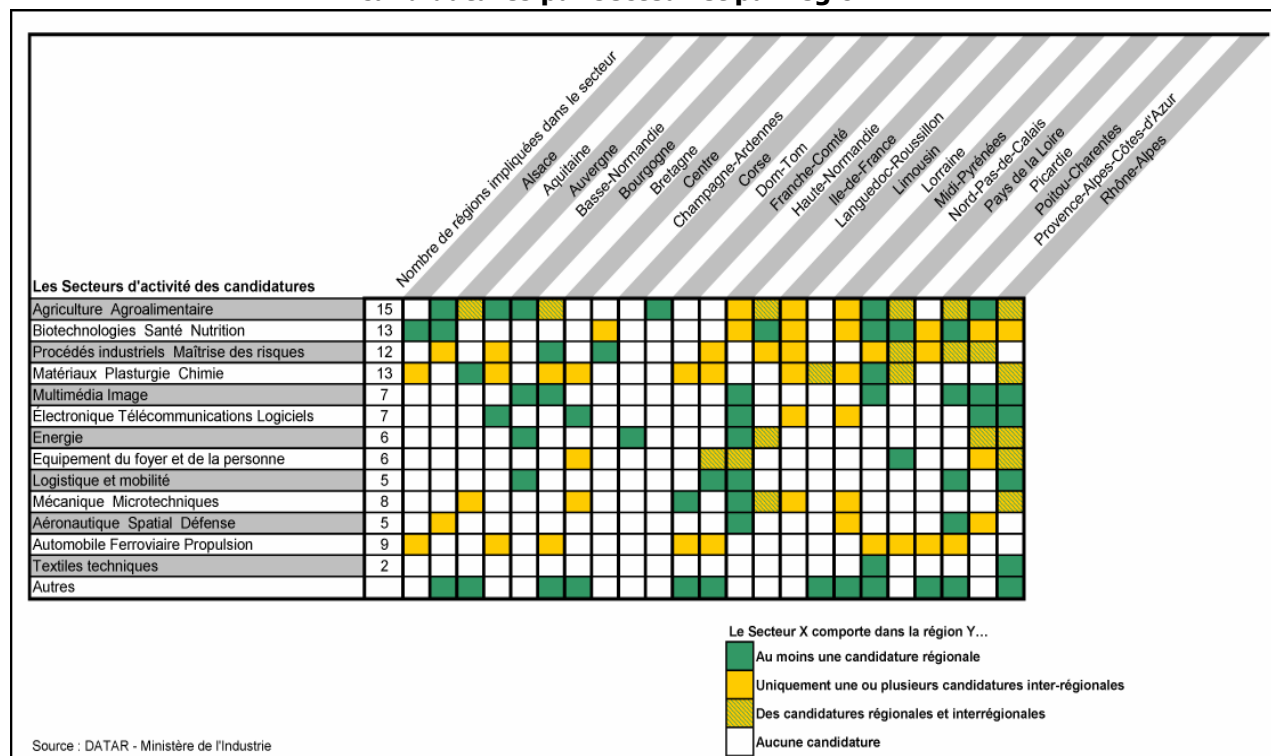
« Les nouvelles orientations, arrêtées lors du Ciadt du 13 décembre 2002, visent à favoriser l'attractivité de la France et la compétitivité de nos territoires afin de contribuer à la création de nouvelles richesses.

Bien que la France soit la cinquième puissance industrielle mondiale, son potentiel est encore aujourd'hui concentré sur un trop petit nombre de pôles de rayonnement international. La politique d'aménagement du territoire doit y remédier en impulsant et en accompagnant une stratégie territoriale qui favorise la création et le renforcement de pôles de compétitivité regroupant les entreprises, les réseaux technologiques conjuguant la recherche publique et privée, ainsi que les établissements d'enseignement et de recherche. » (DATAR, 2004, op. cité).

Les travaux de la DATAR s'appuient également, dans leurs préconisations, sur l'innovation scientifique et technique dans la mesure où elle se situe aujourd'hui au cœur des économies développées et constitue l'un des vecteurs de la compétition mondiale. Toutefois, si le rapport BEFFA plaçait l'État au centre de son dispositif, **la DATAR implique davantage les collectivités locales en mettant l'accent sur la constitution de réseaux entreprises-établissements de recherche dans l'objectif du développement de pôles de compétitivité à l'échelle des régions françaises**. Ces pôles de compétitivité, après sélection des projets par le gouvernement en juin 2005, pourront bénéficier de la ventilation d'une enveloppe de 750 millions d'euros d'ici à 2007. En février 2005, l'ensemble

des régions avait déposé au moins 1 dossier de candidature au label de pôle de compétitivité.

Graphique 10 – Pôles de compétitivité : répartition des candidatures par secteur et par région



- Autres pistes pour une politique industrielle française

- Alors que l'innovation dépend de plus en plus des savoirs scientifiques et que la France est bien dotée en matière de formation (elle produit 10 000 docteurs par an), les chercheurs occupent toutefois une place dans la population active inférieure d'un tiers à ce qu'elle est aux Etats-Unis, au Japon ou encore en Suède. Intégrer davantage les chercheurs et éviter leur fuite à l'étranger constitue ainsi également un enjeu pour l'industrie française.

- Certains constatent que l'Agence de l'innovation industrielle prônée par Jean-Louis BEFFA, qui s'appuiera sur les grands groupes pour piloter les futurs « programmes mobilisateurs pour l'innovation industrielle », constitue une vision plutôt défensive de la politique industrielle dans la mesure où « elle concentre ses forces sur des champions toujours plus puissants, sans avoir à l'idée que le tissu peut évoluer »¹⁹. En comparaison des Etats-Unis, on constate en effet que l'implication des PME dans ces futurs programmes n'est sans doute pas suffisante. Aux États-Unis, les programmes fédéraux impliquant le *Small Business* sont légion et l'une des principales caractéristiques du *Small Business Act* consiste à prévoir des quotas de participation des PME aux contrats de recherche publics ; les PME profitant par exemple à plein de la manne de l'agence pour la recherche avancée en matière de défense pour soutenir les projets les plus innovants. Quand on sait que les risques élevés des

¹⁹ - Enjeu – Les Echos, mai 2005, p.72.

premiers stades du processus d'innovation sont plus facilement assumés par un vivier de petites entreprises que par une grande firme, il semble alors indispensable de renforcer les dispositifs d'aide aux PME en France ; les jeunes PME qui renouvellent ce vivier constituant l'arme stratégique de la guerre économique de mouvement fondée sur l'innovation.

Un véritable débat sur l'industrie française est ainsi aujourd'hui lancé dans notre pays. Il doit désormais se nourrir de l'ensemble des propositions émises par les différents partenaires afin d'aboutir à des actions concrètes et efficaces en faveur d'une plus grande performance et d'une compétitivité accrue de ce secteur d'activité et de ceux qu'il anime par ses effets d'entraînement.

La Vendée se situe au cœur de ce débat eu égard au poids que l'industrie représente dans son économie. En effet, alors que l'emploi industriel s'élève à 16% de la population active en France, il s'établit à 25% dans notre département. Toutefois, à l'inverse des tendances soulignées précédemment pour la France, il est vrai que la Vendée a connu, sur les dernières décennies, une croissance substantielle de l'emploi industriel parallèlement au développement et à la diversification de son industrie. Si, au regard de ces évolutions à contre courant du mouvement général, le recul de l'industrie ne semble pas avoir touché la Vendée, le ralentissement de la croissance depuis 2001, les premiers signes d'érosion des emplois industriels consécutifs et la relative spécialisation vendéenne dans des industries de main-d'oeuvre doivent toutefois conforter les décideurs économiques locaux dans la poursuite et l'accentuation de leurs actions de valorisation et d'anticipation du développement du secteur industriel de notre département.

3 – La Vendée dans le contexte d’une industrialisation plus tardive de l’Ouest français : une croissance soutenue de l’emploi industriel sur les dernières décennies

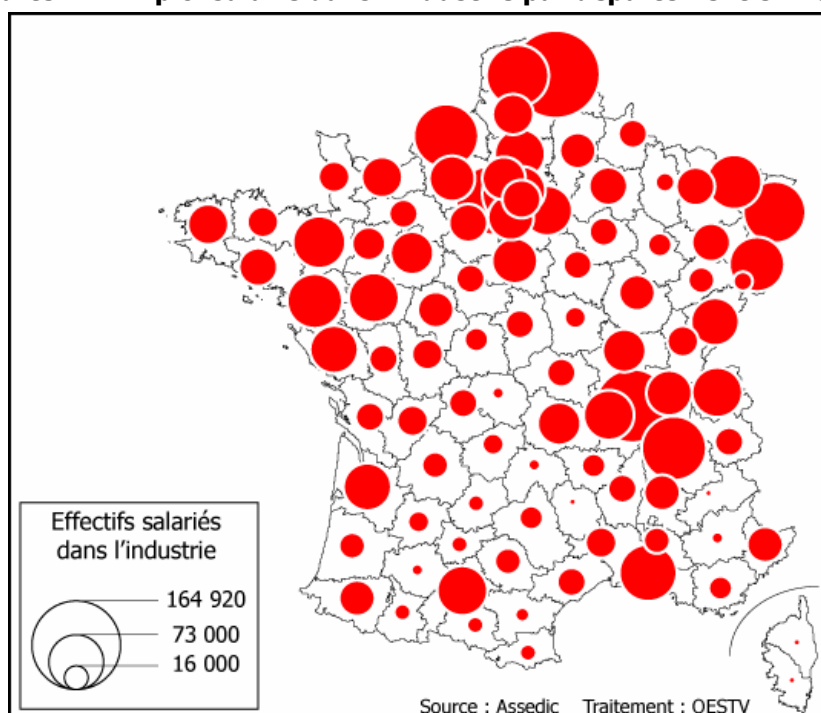
3 1 – Une profonde évolution de la géographie industrielle de la France au profit notamment des régions de l’Ouest du territoire

Si de nombreuses pertes d’emplois industriels sont recensées au cours de ces 30 dernières années au niveau national, des disparités apparaissent néanmoins selon les régions françaises. Au cours de la période d’après guerre, la géographie industrielle de notre pays s’est en effet progressivement modifiée ; le paysage séculaire de l’industrie en France ne se transformant toutefois réellement qu’à partir des années 60.

Ainsi, les anciennes régions industrielles du Nord et de l’Est de la France, qui s’appuyaient sur l’industrie lourde mais également sur celles de la confection, ont enregistré, dès les années 50, de profondes restructurations s’accompagnant de leurs cortèges de licenciements. Les années 60 furent également le théâtre de la décentralisation et de la déconcentration industrielle depuis la région parisienne vers la province, et notamment en direction de l’Ouest et du Sud de la France.

Parallèlement, et pour n’évoquer que le cas de l’Ouest français, l’industrie a commencé à se développer sur des territoires dominés jusqu’alors par le fait agricole et paysan et disposant d’un important réservoir de main d’œuvre peu formée mais aussi peu revendicative eu égard à l’absence d’une culture industrielle. On peut ainsi citer l’exemple de la constitution, dans les années 60-70, du puissant complexe agro-industriel breton ou encore le cas de la Vendée industrielle, à partir des années 60, qui s’est construite, un temps avant de s’en détacher, sur le modèle de développement endogène du Choletais.

Carte 1 – Emploi salarié dans l’industrie par département en 2003

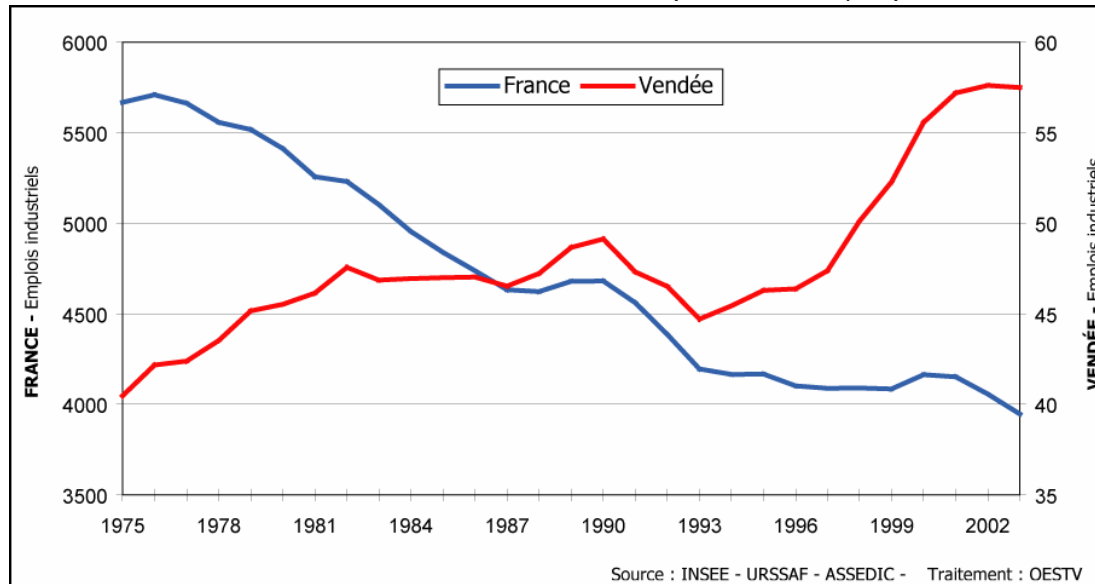


Comme l'illustre la *Carte 1*, l'ancienne opposition entre l'Est de la France industrielle et l'Ouest rural n'existe plus aujourd'hui. La région des Pays de la Loire s'impose désormais comme la 3^{ème} région française en terme d'emplois salariés dans l'industrie derrière l'Ile-de-France et la région Rhône-Alpes mais devant le Nord-Pas-de-Calais.

Depuis les années 60-70, les industries de l'Ouest français se sont en effet multipliées et diversifiées en gardant toutefois un lien toujours fort avec l'activité agricole. Aujourd'hui encore, ce que l'on nomme parfois « l'effet côte Ouest » perdure ; nos territoires, littoraux et urbains particulièrement, attirant hommes et entreprises dans un cadre géographique vanté pour sa qualité de vie et son environnement.

Dans ce contexte géographique porteur, **les effectifs industriels vendéens n'ont cessé de croître depuis la fin de la seconde guerre mondiale**, date à partir de laquelle commence à se construire le modèle vendéen d'industrialisation en milieu rural. **Estimé à moins de 10 000 ouvriers en 1947²⁰, l'emploi salarié dans l'industrie en Vendée passera à près de 20 000 en 1964, puis à plus de 40 000 en 1975 pour enfin s'établir à 57 500 en 2003.** En d'autres termes, alors que la France perdait un tiers de ses emplois industriels, entre 1975 et 2002, la Vendée en gagnait plus de 40%. **Au total, la part des effectifs industriels vendéens dans l'ensemble des effectifs industriels de la France est passée de 0,7% en 1975 à 1,2% en 1994 à 1,6% en 2003.**

Graphique 11 – Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie en Vendée et en France entre 1975 et 2003 (en milliers d'emplois)



A la lecture de la courbe représentant l'évolution de l'emploi salarié dans l'industrie en Vendée, nous distinguerons plusieurs périodes caractérisées par l'intensité de leur taux de croissance.

²⁰ - RENARD J. « Les mutations du modèle vendéen : un demi-siècle d'observation d'un géographe » p.335-372, in *Des curés aux entrepreneurs – La Vendée au XXe siècle*, Actes du colloque de la Roche-sur-Yon les 24,25 et 26 Avril 2003, Centre vendéen de recherches historiques, Mars 2004.

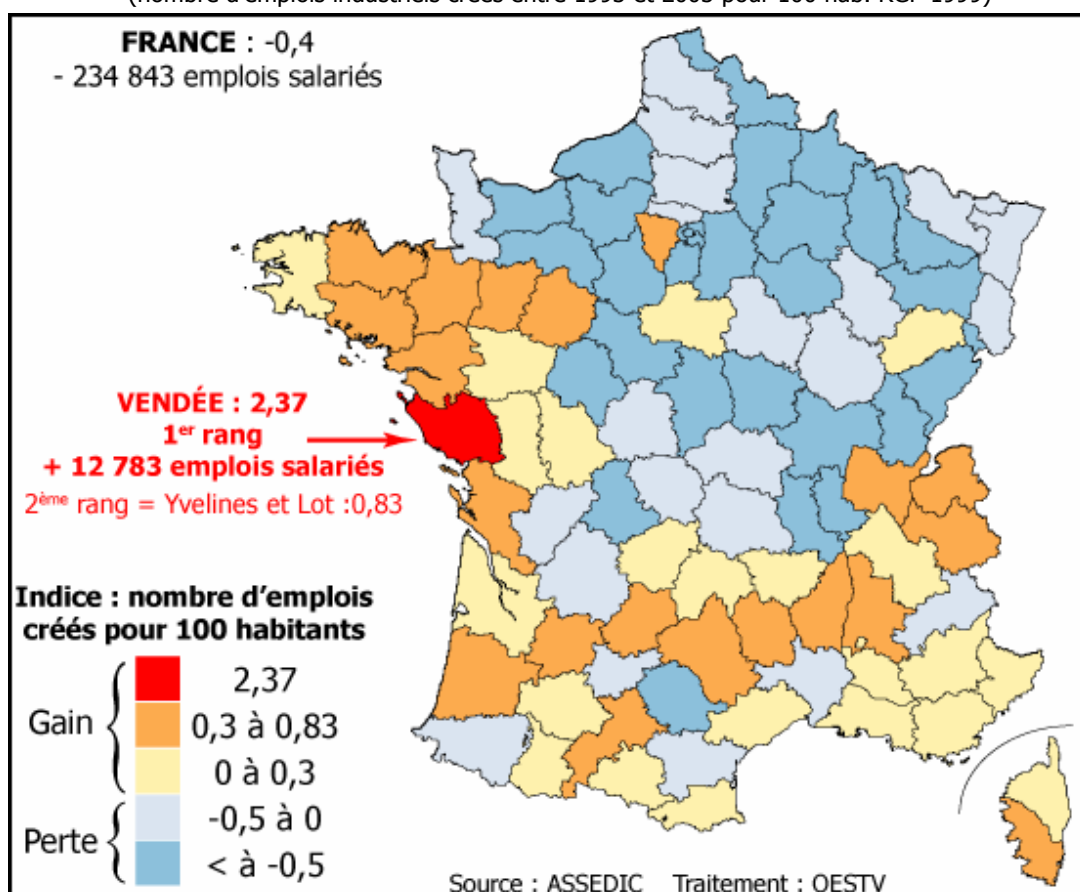
Jusqu'au début des années 80, et ce depuis la fin des années 50, la croissance de l'emploi industrielle en Vendée est extrêmement forte passant, nous l'avons noté précédemment, d'environ 10 000 emplois en 1950 à 47 500 en 1982 (soit +375% en une trentaine d'années). La décennie 80 est ensuite marquée par un premier ralentissement de cette croissance (de 47 500 à 49 100 emplois entre 1982 et 1990 soit +3,4%) avant un net recul qui survient entre 1990-1993, comme partout en France, dans une période de fort ralentissement de la croissance économique (de 49 100 emplois en 1990 à 44 700 en 1993 soit -9%). Toutefois, dès 1994 et le retour de la croissance, les emplois industriels reprennent leur tendance ascendante, et ce de façon très appuyée, jusqu'en 2003 (près de 30% de progression de l'emploi industriel entre 1993 et 2002).

A partir de 2002, l'entrée dans un cycle conjoncturel peu dynamique infléchit de nouveau la progression des salariés dans l'industrie vendéenne de façon toutefois mesurée : le secteur a perdu 115 emplois entre 2002 et 2003 et, selon les estimations Assedic, près de 700 entre 2003 et 2004.

3 2 – La Vendée : premier département français créateur d'emplois industriels entre 1993 et 2003

En ne considérant que la dernière décennie, il est maintenant intéressant de comparer l'intensité de l'évolution de l'emploi industriel enregistrée en Vendée avec celle constatée dans les autres départements métropolitains.

Carte 2 – Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie entre 1993 et 2003
(nombre d'emplois industriels créés entre 1993 et 2003 pour 100 hab. RGP 1999)



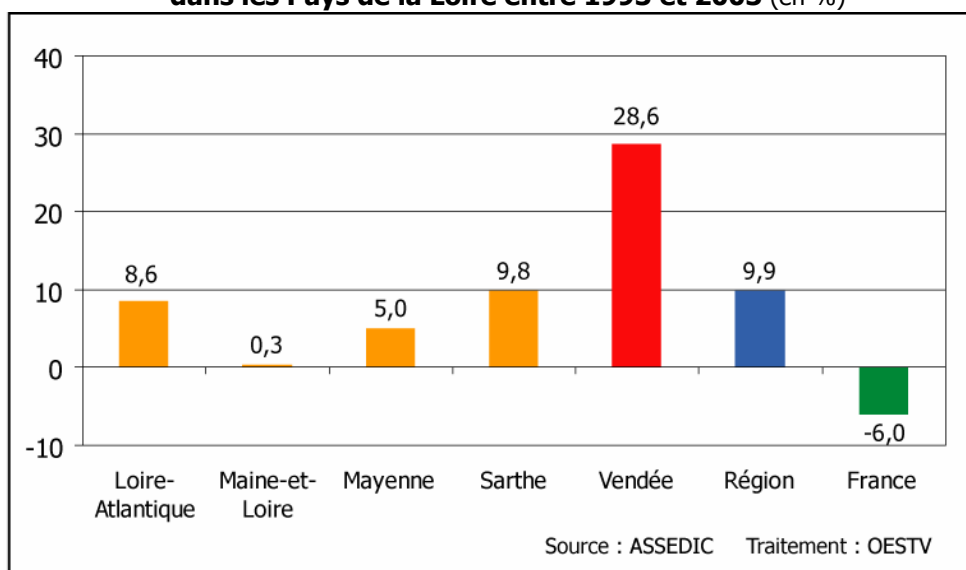
Nous remarquons en effet que cette intensité est remarquable, voire exceptionnelle, dans notre département. **Avec 12 783 emplois supplémentaires en 2003 par rapport à 1993 (+28,6%), la Vendée se place au 1^{er} rang des départements français en termes de créations d'emplois**, que l'on raisonne en valeur absolue ou en valeur relative.

La *Carte 2*, représentant le nombre d'emplois industriels créés entre 1993 et 2003 pour 100 habitants, illustre ce caractère réellement atypique de la Vendée, ce que l'on nomme parfois « le miracle » ou le « mystère vendéen ». Sur la période considérée, **son indice s'élève en effet à 2,37 emplois, soit près de 3 fois supérieur aux départements suivants dans ce classement (0,83 pour le Lot et les Yvelines et 0,80 pour la Sarthe).**

Cette carte confirme par ailleurs la place de l'Ouest et du Sud de la France dans la localisation du développement actuel de l'industrie de notre pays.

Soulignons enfin, qu'à l'échelle de la Région des Pays de la Loire, la Vendée tient une place prépondérante dans l'évolution de l'emploi du secteur industriel. **Alors que la Région a créé 24 328 emplois, entre 1993 et 2003, la Vendée en rassemblait plus de la moitié (52,5%) enregistrant une progression de 18 points supérieure à la moyenne régionale.**

Graphique 12 – Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie dans les Pays de la Loire entre 1993 et 2003 (en %)



PARTIE II – ÉVOLUTIONS DE L'INDUSTRIE EN VENDÉE : DIFFUSION SPATIALE, ÉVOLUTIONS SECTORIELLES ET MUTATIONS STRUCTURELLES

Le développement industriel en Vendée, inscrit dans la période des « Trente glorieuses », a été et demeure en grande partie endogène se fondant largement sur la mobilisation des vendéens eux-mêmes.

« Il a beaucoup été écrit sur le caractère particulier de l'entrepreneur vendéen, parti de rien, aidé par le milieu local, jadis les curés soucieux de conserver leurs ouailles, naguère les voisins et la caisse locale du Crédit Mutuel, aujourd'hui l'implication de plus en plus grande des collectivités locales et des structures de développement et d'encadrement. [...] La génération passée aux commandes des entreprises entre 1950 et 1980 présente des traits voisins. Le plus grand nombre a été formé sur le tas. Possédant plus de savoir-faire que de savoir, nés au pays, ils sont passés par l'école primaire du bourg et quelque fois par le séminaire, où ils ont acquis pour beaucoup une fibre sociale qui les rend proches des salariés » (J. Renard, op. cité).

S'il est vrai que ce modèle, décrit ci-dessus par Jean Renard, a sensiblement évolué notamment dans les villes et dans les quelques grandes entreprises venues de l'extérieur du département, ces relations patrons / employés particulières demeurent toutefois encore ancrées dans les industries de type endogène dirigées par des chefs d'entreprises vendéens. Le développement si caractéristique de l'industrie vendéenne, reposant sur une diffusion rapide de l'industrie en milieu rural, a permis de fixer sur place les habitants en évitant l'exode rural tout en contribuant à la survie d'un certain cadre social (les gens qui travaillent dans l'industrie sont souvent issus de la même commune ou de communes proches, ils se connaissent, connaissent leurs dirigeants, les liens sociaux sont déjà existants...). Ces relations conduisent naturellement les employés à s'investir et à fournir plus d'efforts dans leur travail ainsi qu'à s'impliquer dans la conduite et l'avenir de l'entreprise. Le sentiment d'appartenance à l'entreprise, qui s'exprime encore chez de nombreux salariés de l'industrie, rappelle en effet que les facteurs endogènes du développement de l'industrie en Vendée sont encore prégnants. Le nombre d'entreprises vendéennes dont le capital est détenu par une entreprise étrangère est encore faible et le poids de celles dont le siège social est situé hors du département demeure aussi marginal. Cette proximité des centres de décision favorise ce sentiment d'appartenance mais aussi les capacités d'initiatives et de réactivité, à la fois des entrepreneurs et des salariés, et concoure, en définitive, à maintenir une sorte de consensus social au sein de l'industrie vendéenne.

Ce « modèle vendéen » s'est néanmoins construit au gré de profondes évolutions et mutations depuis la naissance de l'industrie jusqu'à sa « maturité » dans les années 80 mais aussi et surtout, depuis ces années 80, dans un contexte de construction européenne, d'ouverture des marchés et de concurrence internationale plus vive.

Afin de mieux cerner ces évolutions, et particulièrement celles relatives à l'emploi industriel, cette seconde partie examine tout d'abord le phénomène de diffusion spatiale de l'industrie en Vendée, cet essaimage en milieu rural qui constitue la trame du modèle d'industrialisation

vendéen. Elle s'attache ensuite à mettre en relief les principales évolutions sectorielles qu'a connu l'industrie ; évolutions concomitantes mais aussi postérieures à sa diffusion dans l'espace. Enfin, elle décrit les mutations structurelles plus récentes de l'emploi industriel dans notre département. Qu'il s'agisse de la structure des industries (taille notamment), de la qualification des emplois, de la place des femmes ou encore du phénomène d'externalisation en direction des services aux entreprises, l'analyse tente de replacer et de comparer la Vendée dans les contextes régionaux et nationaux.

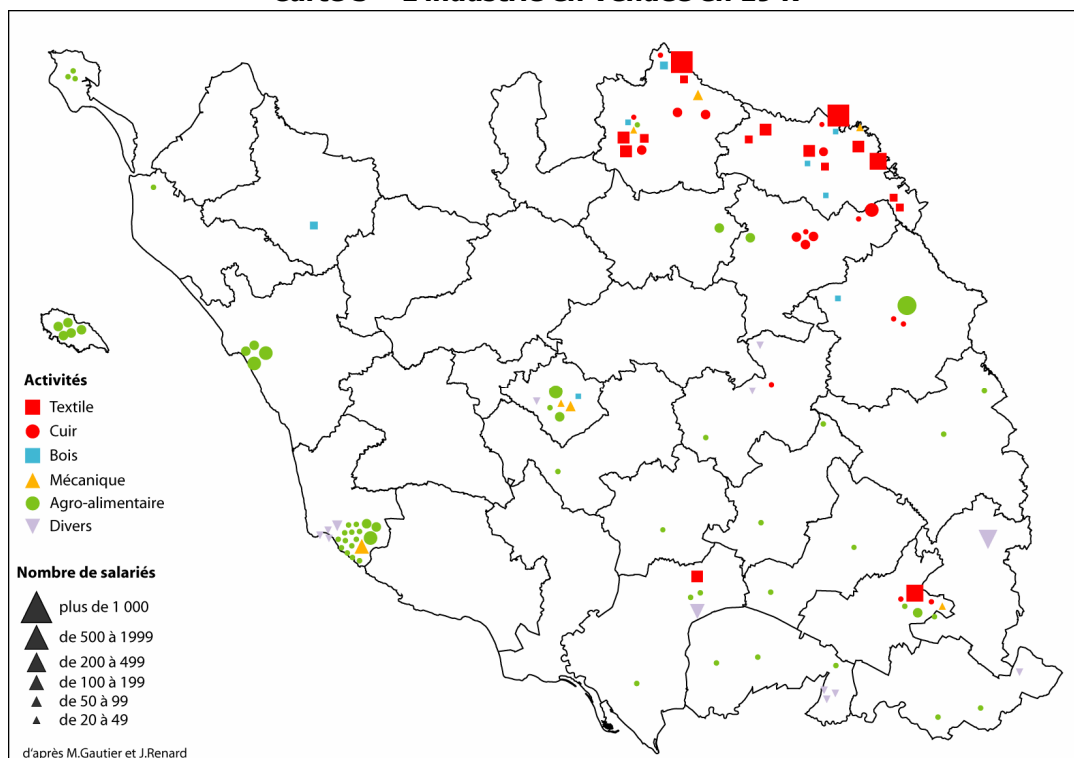
1 – Diffusion spatiale et diversification sectorielle de l'industrie vendéenne

1 1 – Un essaimage de l'activité industrielle sur l'ensemble du territoire au cours des « Trente glorieuses »

Le développement du secteur industriel en Vendée a véritablement débuté à partir des années 1950 et s'est appuyé sur la forte croissance économique de la période des « Trente glorieuses ».

A l'orée des années 50, le paysage industriel vendéen est constitué essentiellement des conserveries établies sur le littoral depuis le XIXe siècle, de quelques industries agroalimentaires liées à l'élevage bovin et porcin notamment à la Roche-sur-Yon et à Pouzauges (Fleury Michon y est installé depuis les années 1930) et surtout, des industries du textile et de la chaussure, nées par diffusion du fait choletais, établies dans les cantons du nord-est du département (Mortagne-sur-Sèvre, Montaigu et les Herbiers). A cette époque, les effectifs de l'industrie sont estimés à moins de 10 000 salariés en Vendée.

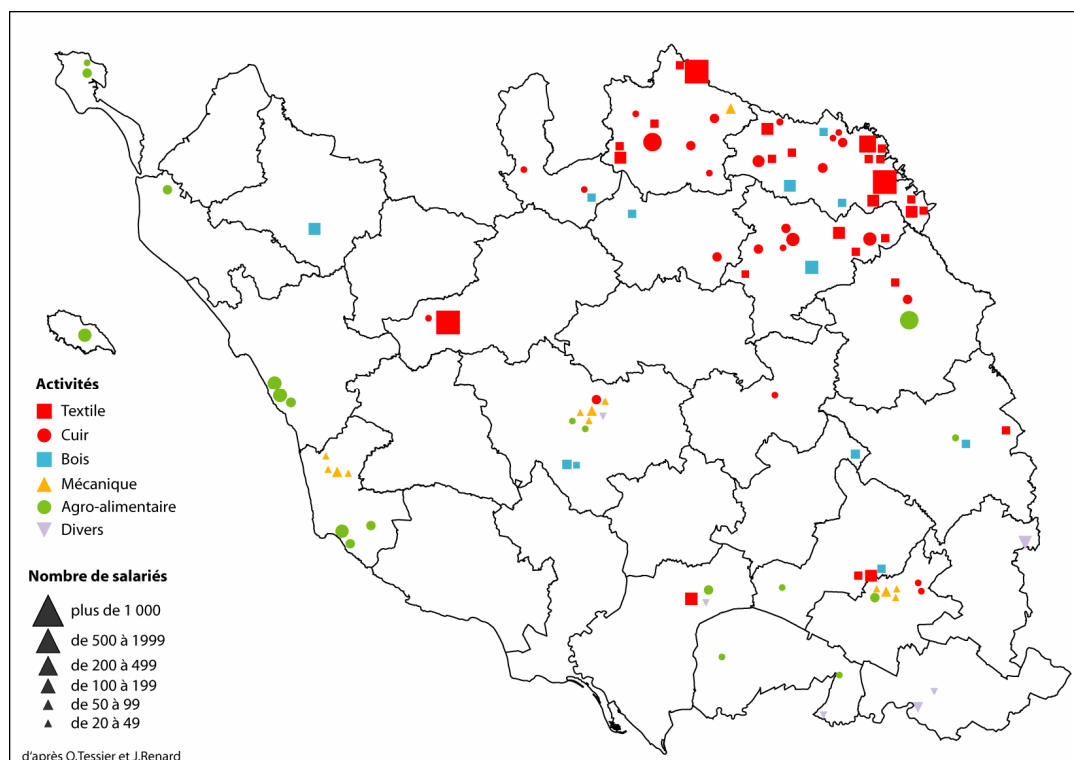
Carte 3 – L'industrie en Vendée en 1947



Au cours des années 50, si le passage progressif de l'artisanat à l'industrie n'en est encore qu'à ces débuts, le tissu industriel évolue néanmoins. L'industrie textile et de la chaussure poursuit sa croissance dans le Haut-Bocage, les conserveries littorales commencent à périlcliter tandis que les premiers signes d'une diversification se font jour à travers notamment la multiplication des industries du bois mais aussi des industries de la mécanique.

On considère qu'au début des années 60, l'industrie vendéenne emploie environ 19 500 personnes dont près de 50% dans le textile-habillement-cuir, 17% dans l'agro-alimentaire, 13% dans les industries du bois et 13% dans la mécanique-métallurgie.

Carte 4 – L'industrie en Vendée en 1955

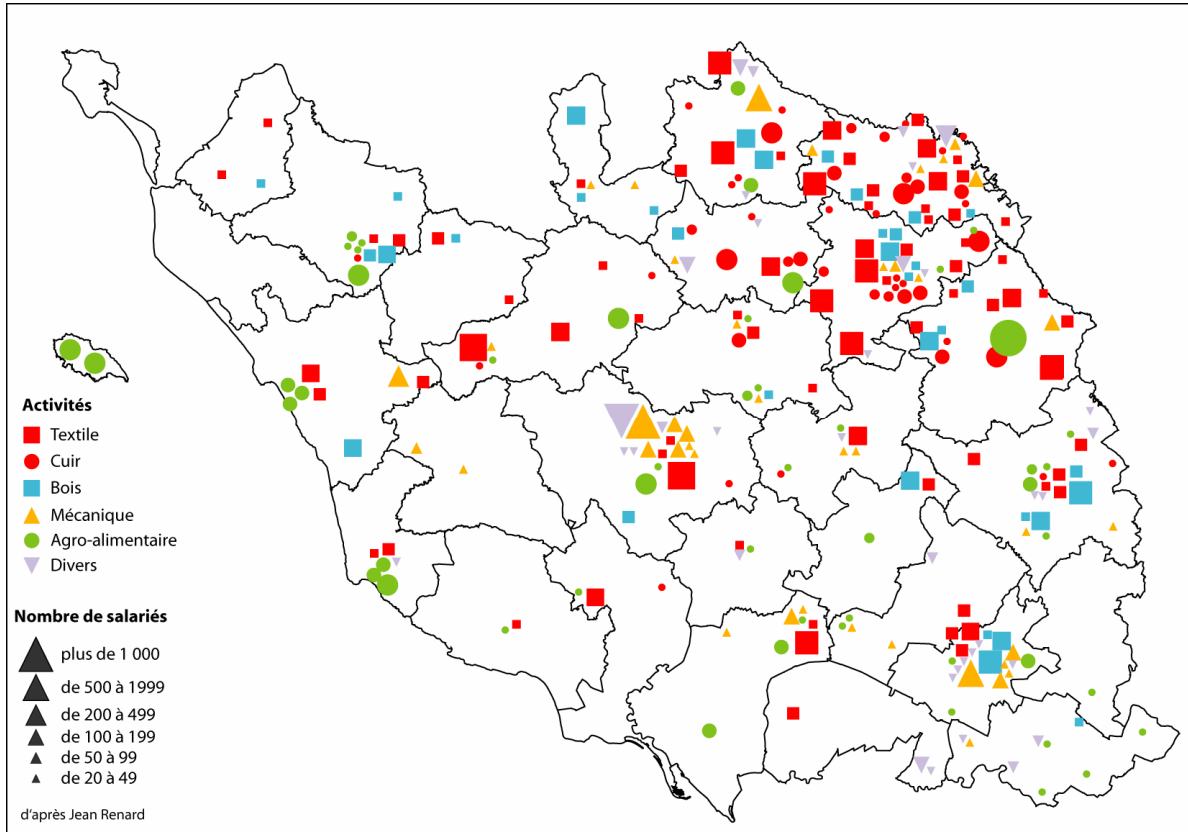


Les décennies 60 et 70 (Carte 5 et 6) marquent véritablement le développement et l'extension spatiale de l'industrie sur l'ensemble du territoire.

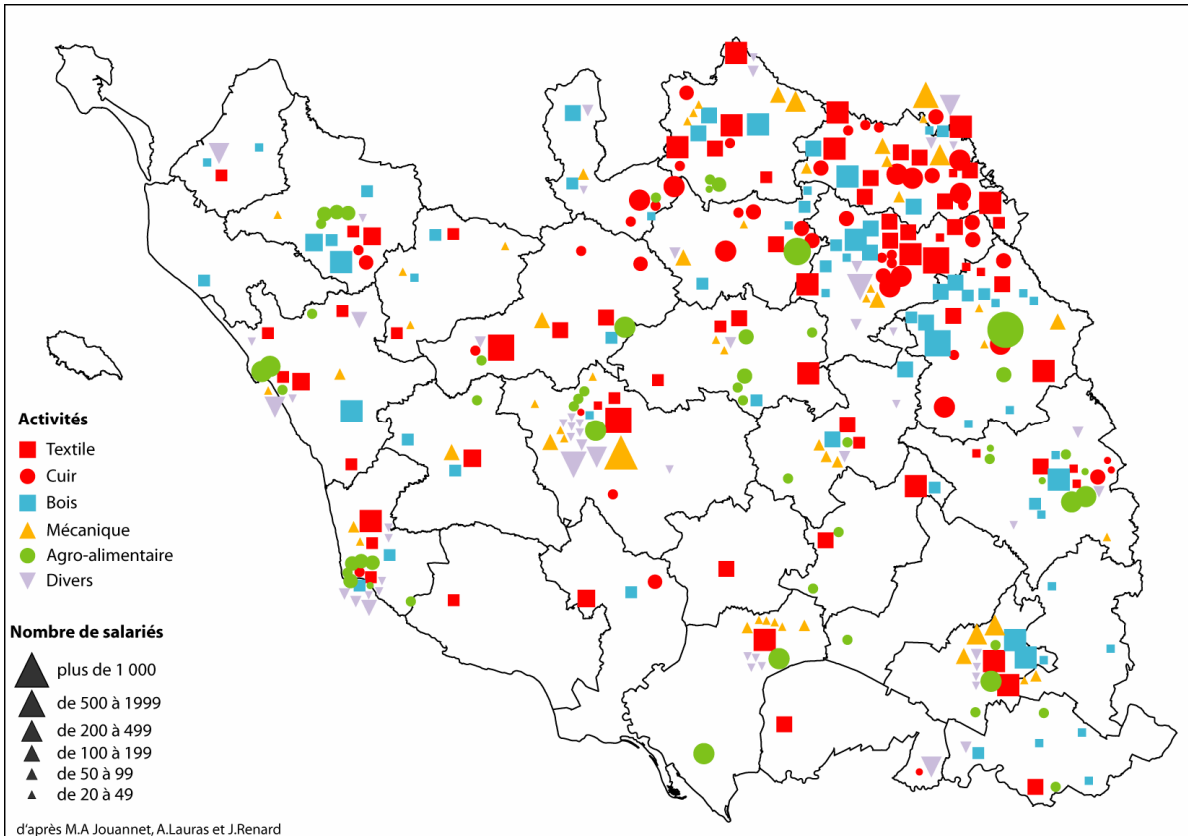
Le modèle d'industrialisation vendéen, un temps rattaché au modèle choletais, s'en détache peu à peu par une diversification de plus en plus prononcée des capacités de production. Si les branches traditionnelles dites « choletaises » continuent de se développer jusque dans les années 80, l'industrie du bois se diffuse à l'ensemble du département à partir des années 70, la mécanique-métallurgie se développe dans le Haut-Bocage mais aussi auprès des principaux pôles urbains du département, l'industrie de la plaisance pose ses premières pierres, l'agroalimentaire se renforce parallèlement à une modernisation de l'agriculture et, partout, se tissent des réseaux de sous-traitance. Pendant cette période, la Vendée passe du développement local à un développement global.

Néanmoins, au milieu des années 70, alors que 40 000 salariés travaillent dans l'industrie, le Haut-Bocage concentre toujours près de 50% de l'emploi industriel vendéen.

Carte 5 – L'industrie en Vendée en 1973



Carte 6 – L'industrie en Vendée en 1981



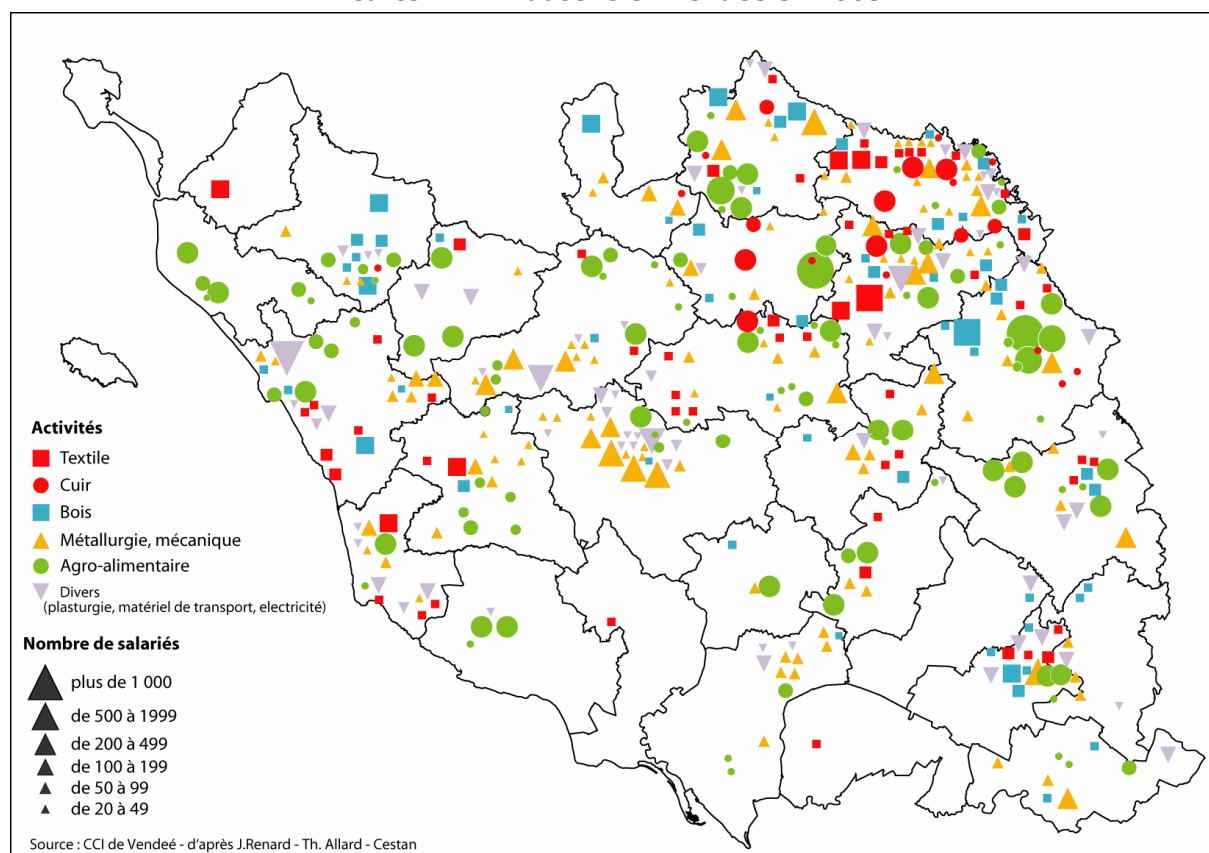
1 2 – Poursuite de la croissance de l'emploi industriel dans un contexte de mutations sectorielles au cours des décennies 80 et 90

Les décennies 80 et 90 correspondent à une seconde étape du développement industriel vendéen. Alors que la diffusion spatiale du fait industriel est réalisée, c'est davantage la structure des diverses composantes du tissu industriel qui se transforme dans un contexte général toujours marqué par la croissance de l'emploi.

Sous l'impulsion d'une profonde modernisation de l'agriculture, les industries agroalimentaires se développent fortement passant de 6 700 emplois au début des années 80 à près de 17 000 en 2003. De la même façon, les industries des métaux mais aussi la chimie-plasturgie voient leurs effectifs croître de façon très significative entre la fin des années 70 et la fin des années 90.

A l'inverse, les effectifs des industries dites « choletaises » se contractent fortement sous les effets de la concurrence des pays à faibles coûts de production à partir du milieu des années 80 et doivent faire face à la délocalisation de tout ou partie de leur activité de production afin de rester compétitives. Employant près de 15 000 salariés en 1980, l'habillement-cuir-textile reculera régulièrement pour atteindre 8 798 emplois en 1993 puis 5 250 en 2003.

Carte 7 – L'industrie en Vendée en 2003



Le développement de l'emploi industriel et les évolutions sectorielles engagées au cours des années 80 se confirment et se prolongent au cours de la dernière décennie. **Avec au total 12 783 emplois industriels supplémentaires entre 1993 et 2003, le solde créations/pertes d'emplois reste largement positif ; les pertes d'emplois enregistrées dans les branches traditionnelles étant, en quelque sorte, plus que compensées par les créations d'emplois dans les secteurs en forte croissance.**

Graphique 13 – Évolution des effectifs salariés par secteur entre 1993 et 2003 (NES 36)

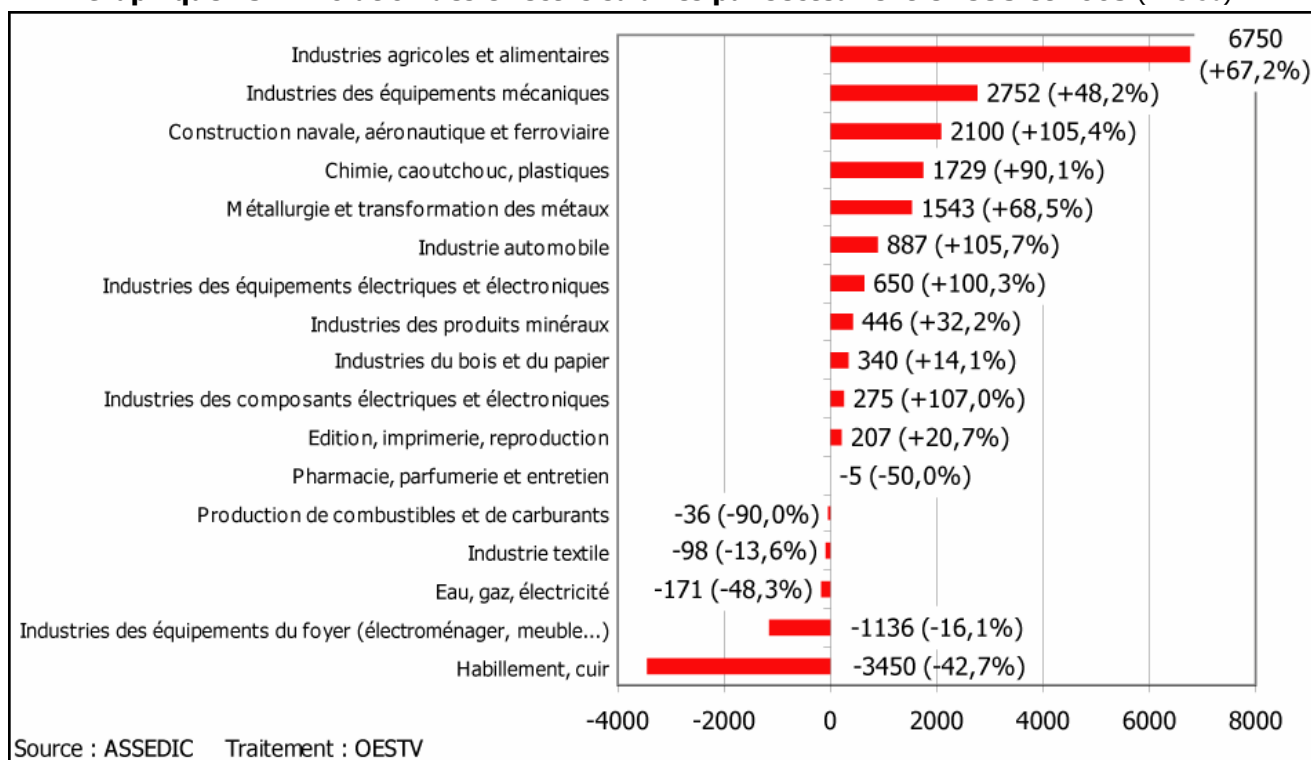


Tableau 4 – Emplois salariés des principaux secteurs industriels en 1993 et 2003 (NES36)

	Effectifs salariés en 1993	Effectifs salariés en 2003	% total effectifs industriels 1993	% total effectifs industriels 2003
Ind. agricoles et alimentaires	10 043	16 793	22,5%	29,2%
Industrie des équipements mécaniques	5 714	8 466	12,8%	14,7%
Ind. équipements du foyer	7 050	5 914	15,8%	10,3%
Habillement, cuir	8 075	4 625	18,1%	8,0%
Constr. navale, aéronautique et ferroviaire	1 992	4 092	4,5%	7,1%
Métallurgie et transformation des métaux	2 254	3 797	5,0%	6,6%
Chimie, caoutchouc et plastique	1 919	3 648	4,3%	6,3%
Industrie du bois et du papier	2 415	2 755	5,4%	4,8%
Industrie automobile	839	1 726	1,9%	3,0%
Industries des équipements électriques et électroniques	648	1 298	1,5%	2,3%
Total industrie	44 718	57 501		

Source : ASSEDIC – Traitement : O.E.S.T.V.

1 21 – L'emploi industriel vendéen dynamisé essentiellement par l'agroalimentaire et la branche de l'industrie des métaux entre 1993 et 2003

- L'industrie agroalimentaire : un gain de 6 750 emplois entre 1993 et 2003

La progression soutenue des créations d'emplois industriels en Vendée repose, en premier lieu, sur le **fort développement et le dynamisme des entreprises agroalimentaires**. Les effectifs se sont accrus de 67,2% (+6 750) entre 1993 et 2003 contre 36,4% dans la Région des Pays de la Loire et 6,2% au niveau national. L'industrie agroalimentaire a ainsi été à l'origine de plus de la moitié des créations d'emplois industrielles dans le département entre 1993 et 2003.

Avec 16 793 salariés recensés en 2003, l'agroalimentaire rassemble près de 30% des effectifs salariés totaux de l'industrie. Ce poids considérable n'est bien évidemment pas sans lien avec celui du secteur primaire dans le département, la part des actifs agricoles dans l'ensemble des actifs vendéens (8,4%) étant en effet deux fois plus importante que la moyenne nationale.

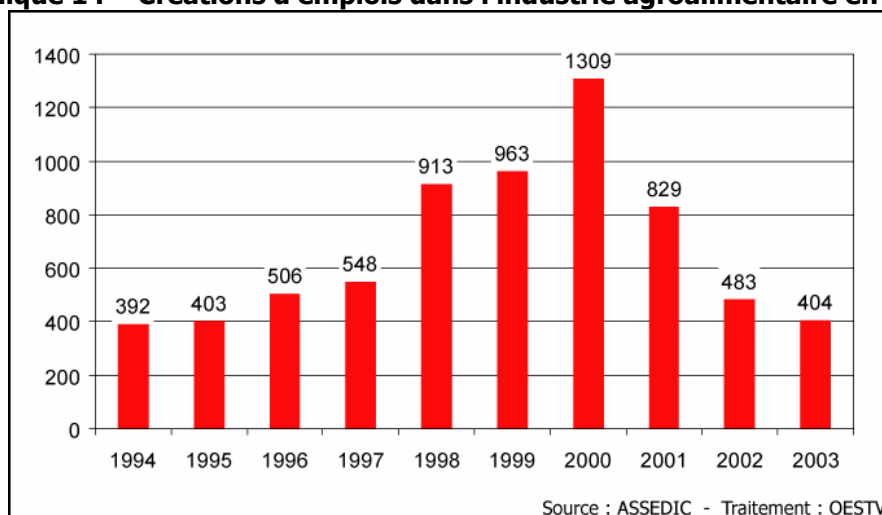
Au sein de l'agroalimentaire vendéen, **les emplois sont massivement concentrés dans les industries de la viande**. Cette industrie de première transformation rassemble, à elle seule, 65% des salariés travaillant dans l'agroalimentaire en 2003. Ses effectifs n'ont cessé de croître au cours des dix dernières années, passant de 5 486 en 1993 à 10 923 en 2003. Là encore, la prépondérance des industries de la viande en Vendée est à rapprocher d'une spécialisation hors-sol très marquée dans le nord et l'est du département.

Tableau 5 – Évolution des effectifs du secteur agroalimentaire en Vendée entre 1993 et 2003

	2003	Évolution 93-2003 en VA	Évolution 93-2003 en %	Part total effectifs IAA 2003
Industrie des viandes	10 923	+5 437	+99%	65,1%
Industries alimentaires diverses	4 504	+1 784	+65,6%	26,8%
Industrie du poisson	561	+138	+32,6%	3,3%
Travail des grains, fabrication d'aliments pour animaux	516	-586	-53,2%	3,1%
Industrie laitière	187	-87	-31,8%	1,1%
Industrie des boissons	102	+64	+168,4%	0,6%
TOTAL	16 793	+6 750	+67,2%	100

Source : ASSEDIC – Traitement : Observatoire Economique, Social et Territorial de la Vendée

Graphique 14 – Créations d'emplois dans l'industrie agroalimentaire en Vendée



Notons enfin que, depuis 2001, la création d'emploi dans l'industrie agroalimentaire connaît un certain ralentissement dans un contexte de faible croissance économique et de recours plus massif à l'emploi intérimaire.

- La branche « industries des métaux »

L'ensemble de la branche « industries des métaux », telle qu'elle est définie par l'organisation professionnelle qui la représente, l'UIMV²¹ (Union des Industries Métallurgiques de la Vendée), représente plus de 21 000 salariés en 2003 contre près de 14 000 en 1993 ; soit une progression de 50 % des effectifs. Il convient toutefois de distinguer clairement différents secteurs au sein de cet ensemble.

Tableau 6 – Évolution des effectifs de la branche « industries des métaux » en Vendée entre 1993 et 2003

	2003	Évolution 93-2003 en VA	Évolution 93-2003 en %	Part total effectifs méca-métall.
Métallurgie & Travail des métaux	6 175	+2 583	+71,9%	29,3%
Machines et équip. mécaniques	7 244	+608	+65,6%	34,4%
<i>dont électroménager</i>	1 484	-941	-38,8%	7,1%
Automobile	1 726	+887	+105,7%	8,2%
Autre matériel de transport	4 092	+2 125	+108%	19,4%
<i>dont const. navires de plaisance</i>	3 823	+2 005	+110,3%	18,1%
Autres (machines et équip. électriques - électroniques, mat. de précision...)	1 833	+903	+97,1%	8,7%
TOTAL industrie des métaux	21 070	+7 106	+50,9%	100

Source : ASSEDIC – Traitement : Observatoire Economique, Social et Territorial de la Vendée

On constate en effet que parmi tous les secteurs de la branche, deux s'affichent comme les principaux pourvoyeurs en terme de création d'emplois : **le travail des métaux** (constructions métalliques, articles métalliques, chaudronnerie, tuyauterie, mécanique générale...) **avec près de 2 600 emplois créés en 10 ans et la construction navale de plaisance avec 2 000 emplois créés sur la même période.**

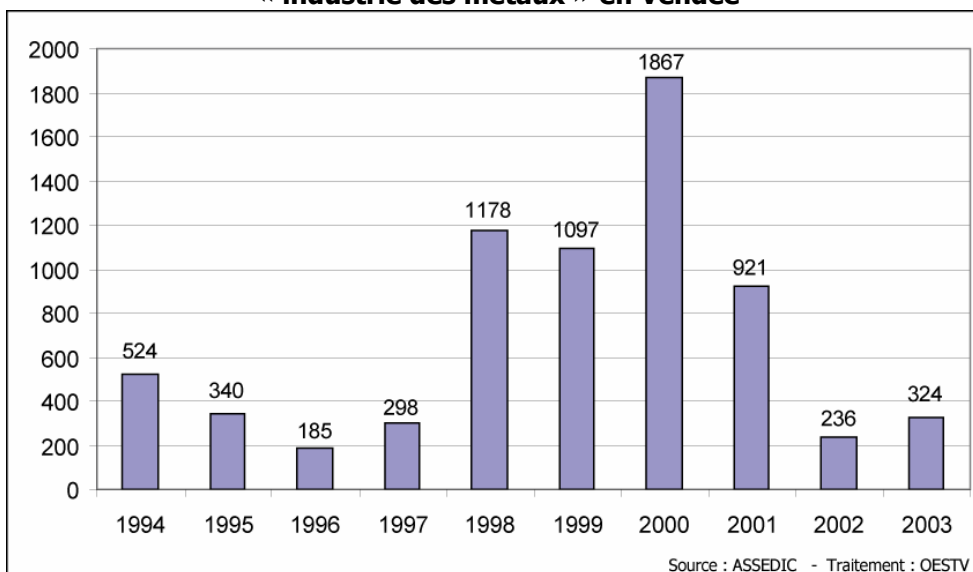
L'ensemble des autres composantes de la branche témoignent également d'un certain dynamisme puisqu'elles affichent toutes, entre 1993 et 2003, un solde création/destruction d'emplois positif.

²¹ - **Le périmètre de la branche « industries des métaux » doit être précisé dans la mesure où il recouvre différentes acceptions selon les définitions qu'on lui attribue (nomenclatures statistiques ou découpages professionnels).**

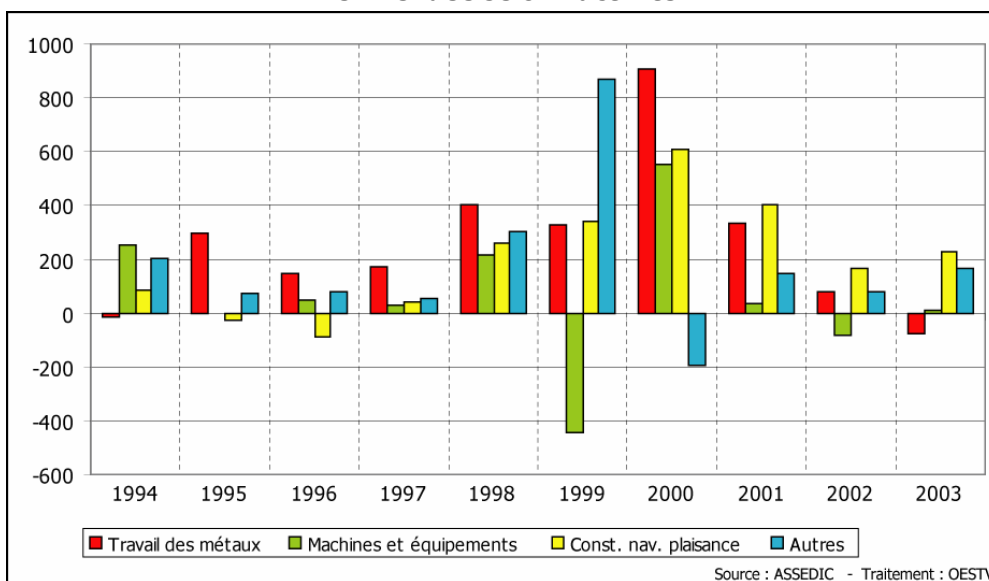
Selon la NAF (Nomenclature des Activités Françaises), la mécanique-métallurgie est composée de 3 secteurs : 27-métallurgie, 28-travail des métaux et 29-fabrication de machines et équipements.

Selon l'Union des Industries Métallurgiques, le périmètre est beaucoup plus large. Outre les 3 secteurs précités, l'UIM intègre : 31-fabrication de machines et appareils électriques, 32-fabrication d'équipements de radio, télévision et communication, 33-fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie, 34-industrie automobile et 35-fabrication d'autre matériel de transport (dont fait partie la construction navale). Si cette définition donnée par l'UIM permet de souligner le poids global (en terme d'effectifs et/ou nombre d'entreprises) de la branche, il demeure néanmoins délicat de traiter tous les secteurs de ce vaste ensemble de façon indifférenciée. Ainsi, dans le présent paragraphe dévolu aux industries des métaux, nous avons considéré cet ensemble tel que défini par l'UIM en distinguant toutefois les principaux secteurs qui le composent en Vendée.

Graphique 15 – Créations / destructions d’emplois dans la branche « industrie des métaux » en Vendée



Graphique 16 – Créations / destruction d’emplois dans l’industrie des métaux en Vendée selon l’activité

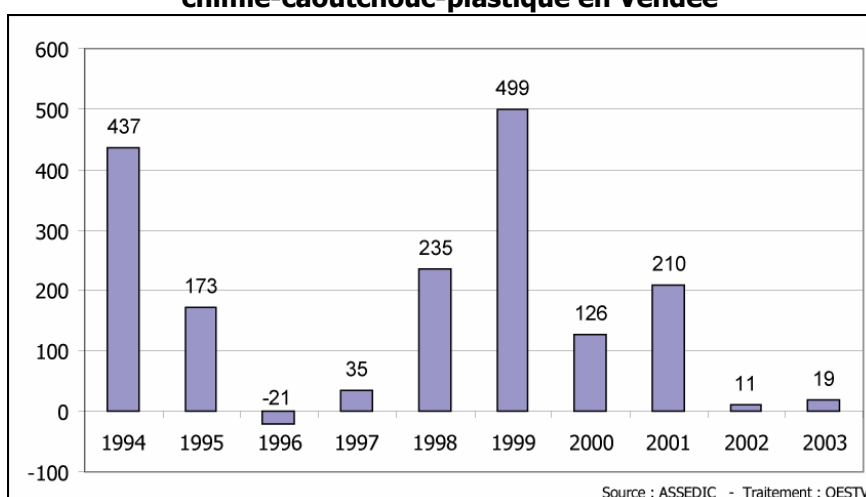


Il est enfin intéressant de souligner que le développement des industries des métaux s’est particulièrement appuyé sur la constitution des réseaux de sous-traitance dans l’industrie vendéenne. On estime en effet que ce secteur rassemble près des $\frac{3}{4}$ des emplois de la sous-traitance industrielle en Vendée ; soit environ 10 000 emplois.

- Chimie-caoutchouc-plastique

Les effectifs salariés du secteur chimie-caoutchouc et plastique sont passés de 1 929 salariés en 1993 à 3 653 en 2003, soit une hausse de 90,1%. On soulignera cependant, à l’image des autres secteurs, un ralentissement de la création d’emploi en fin de période.

Graphique 17 – Créations / destructions d'emplois dans l'industrie chimie-caoutchouc-plastique en Vendée



1 22 – Poursuite du recul des industries traditionnelles de main-d'œuvre entre 1993 et 2003

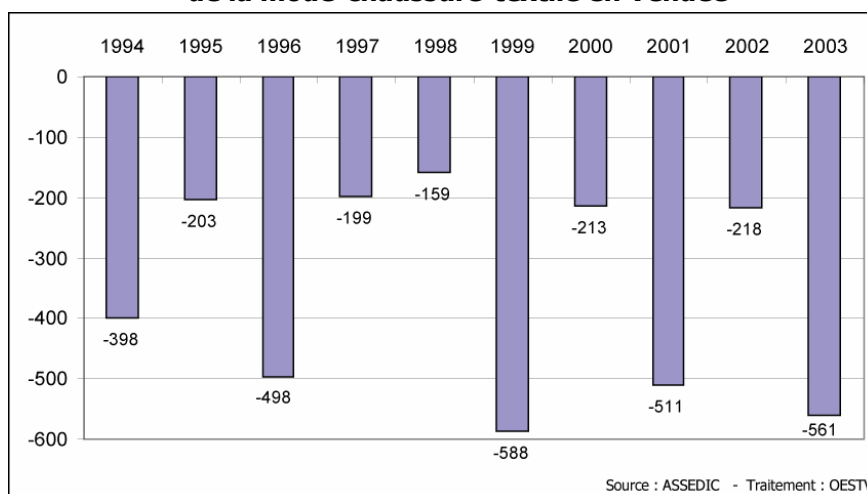
- Mode – Chaussure – Textile

L'industrie de la mode, du cuir et du textile est celle qui, depuis maintenant une vingtaine d'années, connaît le plus de difficultés pour des raisons essentiellement de compétitivité par rapport aux pays à faibles coûts de main-d'œuvre. Entre 1993 et 2003, elle a perdu plus de 3500 emplois et ce, de façon ininterrompue. Par ailleurs, force est de constater que l'on n'observe pas de ralentissement de cette érosion : 60% des destructions enregistrées sur la période ont eu lieu entre 1999 et 2003.

Tableau 7 – Évolution des effectifs du secteur mode-cuir-textile entre 1993 et 2003

	2003	Évolution 93-2003 en VA	Évolution 93-2003 en %	Part total effectifs mode-cuir-textile
Mode - Habillement	3 066	-2 063	-40,2%	58,4%
Cuir - chaussure	1 559	-1 387	-47,1%	29,7%
Textile	625	-98	-13,5%	11,9%
Total mode-cuir-textile	5 250	-3 548	-40,3%	100%

Graphique 18 – Créations / destructions d'emplois dans les industries de la mode-chaussure-textile en Vendée



- Bois et ameublement

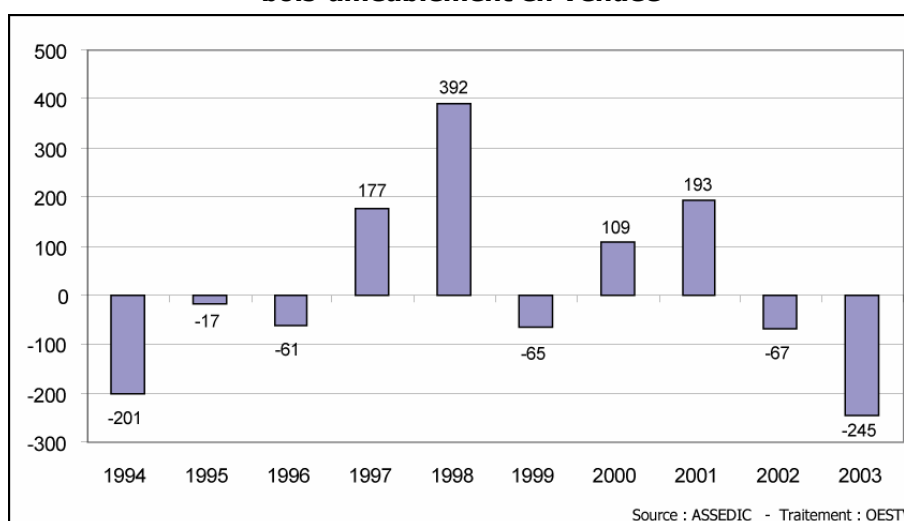
Entre 1994 et 2003, l'industrie du bois-ameublement se caractérise par un maintien de ses effectifs salariés : 6 127 salariés en 1993 contre 6 342 en 2003.

Tableau 8 – Évolution des effectifs du secteur bois-ameublement en Vendée entre 1993 et 2003

	2003	Évolution 93-2003 en VA	Évolution 93-2003 en %	Part total effectifs mode-cuir-textile
Fabrication de meubles	4 217	-101	-2,3%	66,5%
Travail du bois	2 125	+316	+17%	33,5%
Total Bois-ameublement	6 342	+215	+3,5%	100%

Toutefois, ce simple constat cache de fortes variations, et particulièrement de nombreuses destructions d'emplois en fin de période illustrant la concurrence de plus en plus vive des pays à faible coût de main-d'œuvre.

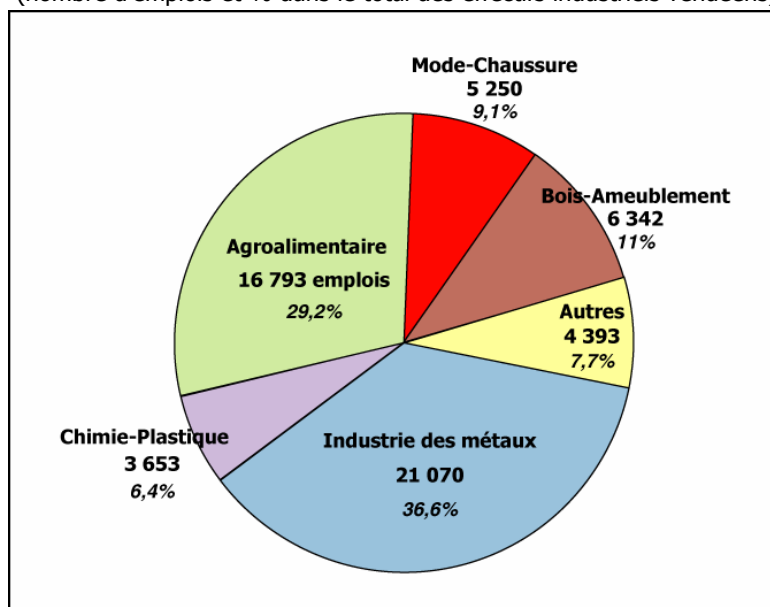
Graphique 19 – Créations / destructions d'emploi dans l'industrie bois-ameublement en Vendée



L'industrie du meuble continue cependant d'accroître sa compétitivité dans un contexte de constante adaptation et réorganisation face à une demande très changeante (meubles rustiques, meubles contemporains, meubles en kit...).

En 2003, l'industrie vendéenne compte 57 501 salariés essentiellement concentrés dans l'industrie agroalimentaire et la vaste branche de l'industrie des métaux. Les secteurs de main-d'œuvre « traditionnels » (bois et mode-cuir) qui représentaient près des 2/3 du tissu industriel vendéen au début des années 60 n'en représentent plus aujourd'hui que 20%.

Graphique 20 – Les secteurs de l'industrie vendéenne en 2003
(nombre d'emplois et % dans le total des effectifs industriels vendéens)

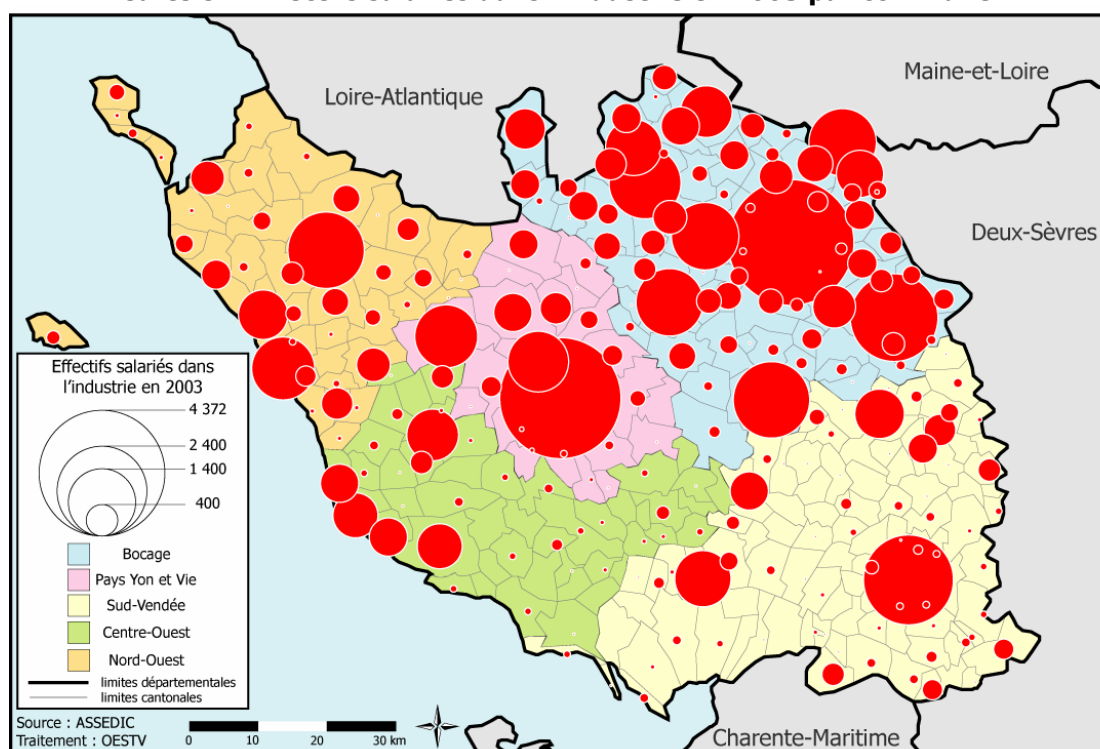


1 3 – Géographie de l'emploi industriel en Vendée entre 1993 et 2003

1 31 – En 2003, le Bocage concentre toujours près de 50% des emplois industriels

Si l'industrie s'est au fil du temps diffusée vers l'ouest et le sud du territoire vendéen, le nord-est du département concentre cependant toujours une part substantielle des effectifs salariés du secteur et, ces derniers sont, plus globalement, essentiellement recensés au nord d'une ligne allant des Sables-d'Olonne à Pouzauges.

Carte 8 – Effectifs salariés dans l'industrie en 2003 par commune



En 2003, selon un découpage du département en 5 bassins, le Bocage rassemble 49,3% des salariés de l'industrie vendéenne, le Pays Yon et Vie 14,9%, le Sud-Vendée 14,1%, le Nord-Ouest 14% et enfin, le Centre-Ouest 7,7%.

Carte 9 – Composition du tissu industriel par bassins en 2003

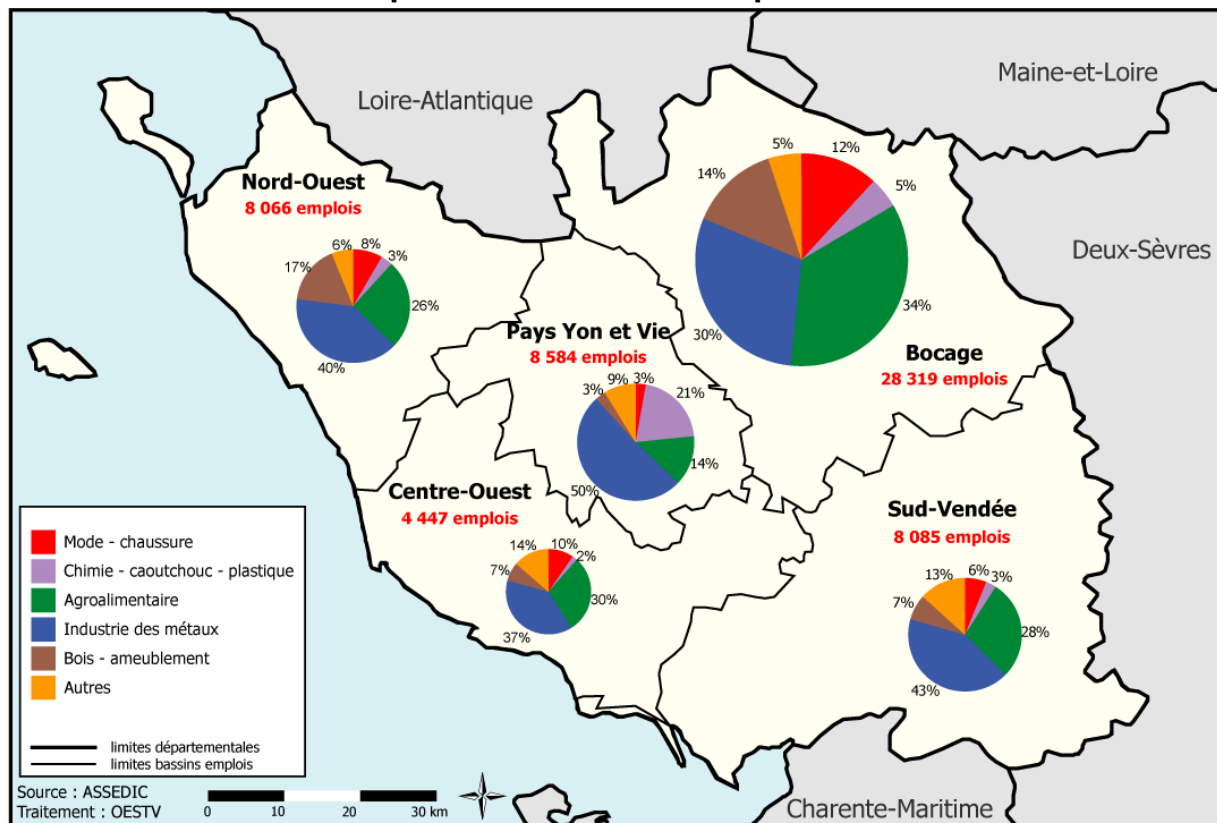


Tableau 9 – Part de chaque bassin dans les effectifs salariés totaux par secteur industriel en 2003

	Bocage	Pays Yon et Vie	Sud-Vendée	Nord-Ouest	Centre-Ouest
Mode - chaussure	64,7%	4,8%	9,4%	12,9%	8,2%
Chimie - caoutchouc - plastique	35,2%	48,2%	6,8%	7,3%	2,5%
Agroalimentaire	59,1%	7,1%	13,7%	12,3%	7,8%
Industrie des métaux	40,0%	20,7%	16,1%	15,2%	8,0%
Bois - ameublement	60,4%	3,7%	9,1%	21,7%	5,1%
Autres	32,9%	17,6%	24,6%	11,3%	13,7%
TOTAL industrie	49,3%	14,9%	14,1%	14,0%	7,7%

Source : ASSEDIC - Traitement : OESTV

A la lecture de la *Carte 9* et du *Tableau 8*, on notera logiquement, eu égard à son poids relatif dans l'ensemble de l'industrie vendéenne, que le **Haut-Bocage** s'affirme comme le premier employeur dans quasiment tout les secteurs de l'industrie. Ce poids est toutefois particulièrement exacerbé dans les industries dites de main-d'œuvre ou de transformation : les industries agroalimentaires (10 000 salariés sur les 16 793 du secteur -

concentration qui s'explique par les interrelations qui existent entre l'industrie alimentaire orientée essentiellement dans la première transformation de la viande et l'activité agricole locale dominée par des exploitations de type « élevage hors sol » ; le développement des deux activités s'étant réalisé concomitamment), le secteur mode-cuir (3 396 salariés sur les 5 250 du secteur) et le secteur bois-ameublement (3 830 sur 6 342).

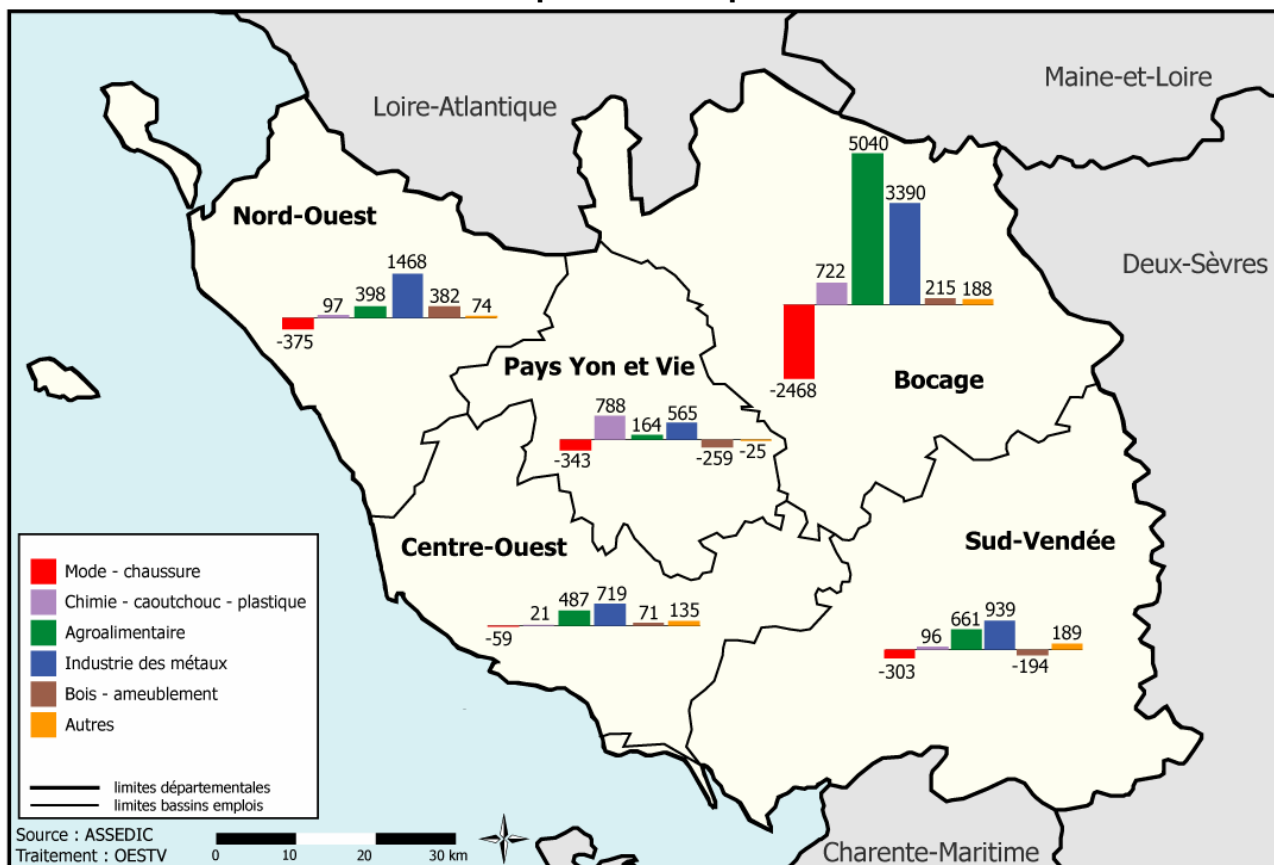
Pour les industries des métaux, le Bocage rassemble également le plus grand nombre d'emplois (8 430 sur 21 070) cependant, cette branche ne représente que 30% de son tissu industriel à l'inverse des autres zones où il domine l'activité.

Pour les bassins **Sud-Vendée, Centre-Ouest et Nord-Ouest**, il est intéressant de noter que les tissus industriels sont assez proches avec une domination, il est vrai moins affirmée que dans le Bocage, des industries de main-d'œuvre (40 à 50% du tissu).

A l'inverse, **le Pays Yon et Vie** se distingue par le poids relatif beaucoup plus important des industries « récentes ». En témoigne la part de la branche métaux dans l'ensemble de son tissu industriel (50%) mais aussi celle de l'industrie chimie-plasturgie (21%) au sein de laquelle sont rassemblées près de 50% des effectifs vendéens.

1 32 – Évolution territoriale des créations/destructions d'emplois industriels entre 1993 et 2003

Carte 10 – Évolution de l'emploi industriel par bassin entre 1993 et 2003



- Entre 1993 et 2003, **le Bocage** a créé 9 555 emplois (gains assurés à 53% par l'industrie agroalimentaire, à 35% par l'industrie des métaux et à 8% par le secteur chimie-plasturgie) et détruit 2 468 emplois dans l'unique secteur de la mode-chaussure. **Le solde créations / destructions, soit 7 087 emplois industriels, correspond à 55,5% de l'ensemble du solde vendéen entre 1993 et 2003.**

Le Bocage demeure le cœur du fait industriel vendéen et se caractérise par ses puissantes capacités à renouveler mais aussi à élargir son tissu industriel.

- Le **Nord-Ouest vendéen** est le second bassin au regard du solde créations/destructions avec +2 044 emplois industriels sur la période (soit 16% du solde vendéen). Si les industries de la mode reculent, comme partout ailleurs, la croissance de l'emploi est supportée essentiellement par la branche des industries des métaux (+1 468 emplois dont 50% dans la construction navale de plaisance) et secondairement par l'agroalimentaire et le secteur bois-ameublement (près de 400 emplois supplémentaires chacun).

- Le **Sud-Vendée et le Centre-Ouest** ont gagné chacun environ 1 400 emplois industriels entre 1993 et 2003. Si la zone Sud-Vendée a détruit davantage d'emplois (près de 500 dans la mode et le bois contre 59 dans le Centre-Ouest), la part des secteurs assurant la croissance est identique pour les deux bassins : 35% pour les IAA et 50% pour la branche de l'industrie des métaux.

- Enfin, **le Pays Yon et Vie** a gagné 890 emplois industriels entre 1993 et 2003. A l'inverse des 4 autres bassins, nous l'avons signalé précédemment, les emplois créés l'ont été essentiellement dans le secteur chimie-plasturgie (52% des gains) et secondairement, et ici comme ailleurs, dans la branche de l'industrie des métaux (37%).

L'observation des créations/destructions d'emplois industriels par canton, entre 1993 et 2003, permet de prolonger cette analyse territoriale (*Tableau 9* - page suivante).

Quatre cantons ont gagné plus de 1 000 emplois industriels entre 1993 et 2003.

Parmi ces derniers figurent logiquement, aux trois premières places, trois cantons appartenant au bassin du Bocage ; les cantons de Montaigu, Pouzauges et Les Herbiers affichent des gains supérieurs ou égaux à 1 500 emplois.

Seul **le canton de St Gilles-Croix-de-Vie se distingue**, dans ce classement dominé par les cantons du Nord-Ouest (5 des 6 premières hausses), **avec une progression de 1 247 emplois** sur la période considérée.

Au rang des autres progressions substantielles, hors Bocage, soulignons notamment les cas du Poiré-sur-Vie (+824 emplois), de la Mothe-Achard (+679) ou encore des Sables-d'Olonnes (+501) qui témoignent d'un dynamisme industriel renforcé par l'amélioration des voies de communications et par l'implication des collectivités dans le développement des structures d'accueil pour les entreprises.

Tableau 10 – Évolution de l'emploi industriel par canton entre 1993 et 2003²²

Canton	1993	2003	Évol. 2003 - 1993
Montaigu	3486	5190	1704
Pouzauges	2955	4452	1497
Les Herbiers	3831	5272	1441
St Gilles Croix de Vie	2389	3636	1247
Chantonnay	1391	2327	936
Les Essarts	1928	2801	873
Le Poiré sur Vie	1832	2656	824
La Mothe Achard	787	1466	679
Les Sables d'Olonne	1371	1872	501
La Chataigneraie	1627	2081	454
St Fulgent	2393	2786	393
Ste Hermine	449	827	378
Luçon	1029	1359	330
St Jean de Monts	442	732	290
Talmont St Hilaire	530	805	275
Fontenay le Comte	2327	2593	266
Challans	1987	2244	257
Rocheservière	1240	1446	206
Palluau	551	689	138
Beauvoir sur Mer	409	487	78
La Roche sur Yon	5513	5578	65
Mortagne sur Sèvre	4357	4391	34
Noirmoutier en l'île	182	201	19
L'île d'Yeu	62	77	15
St Hilaire des Loges	180	182	2
Maillezais	553	546	-7
L'Hermenault	203	188	-15
Moutiers les Mauxfaits	207	188	-19
Chaillé les Marais	307	282	-25
Mareuil sur Lay Dissais	200	147	-53
Total	44718	57501	12783

 Bocage	 Pays Yon et Vie	 Sud-Vendée	 Nord-Ouest	 Centre-Ouest
---	---	--	--	--

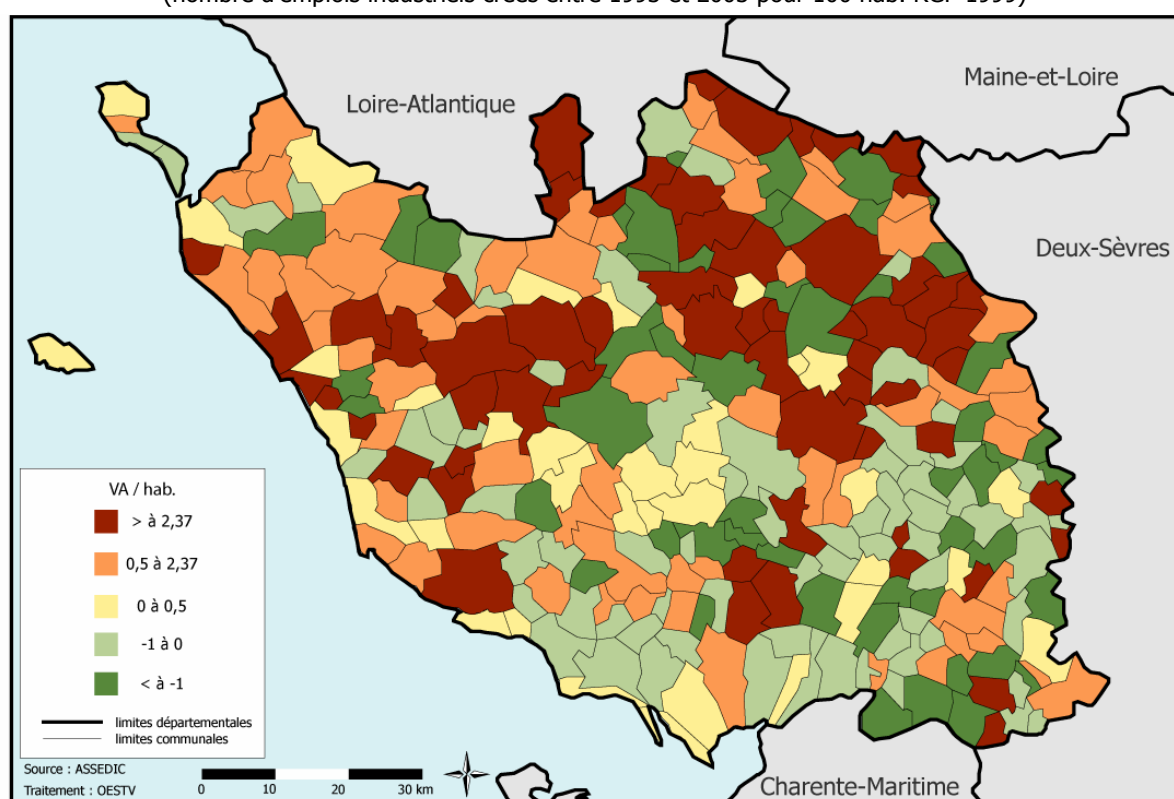
Parmi les cantons qui rassemblent le plus d'emplois dans l'industrie en 2003, il est également intéressant de noter les cas de ceux de la Roche-Sur-Yon (+65 emplois) et de Mortagne-sur-Sèvre (+34) en quasi stagnation entre 1993 et 2003. Pour le premier, le développement de l'industrie est resté relativement mesuré sur la période même si des transferts d'effectifs non négligeables se sont effectués entre les communes du canton (pendant que la Roche-sur-Yon perdait environ 600 emplois dans la branche de l'industrie des métaux, Mouilleron-le-Captif en gagnait autant dans les mêmes secteurs). Pour le canton de Mortagne-sur-Sèvre, cette stagnation de l'emploi relève avant tout du recul très prononcé des secteurs traditionnels de la mode-chaussure (-959 emplois) ; tous les autres secteurs, à l'exception du secteur bois ameublement en léger recul, créant de nouveaux emplois

²² - Les couleurs figurent les cantons en fonction leur appartenance à l'un des 5 bassins utilisés pour les cartes 8, 9 et 10. Notons cependant 3 différences : les communes de Dompierre-sur-Yon et de La Ferrière sont ici comptées dans le canton des Essarts (donc dans le bassin Bocage) alors que dans les cartes précitées elles appartiennent au bassin Yon et Vie. Idem pour la commune de Landeronde ici comptée dans le canton de La Mothe Achard (donc Centre-Ouest) et qui appartient, sur les cartes, au bassin Yon et Vie.

Enfin, soulignons que 5 cantons, situés dans les bassins Sud-Vendée et Centre-Ouest, ont perdu des emplois industriels. La baisse des effectifs industriels reste toutefois mesurée en étant comprise entre 7 et 53 emplois.

La *Carte 11*, figurant l'évolution de l'emploi industriel par commune (rapport entre le nombre d'emplois créés dans l'industrie et le nombre d'habitants de la commune), en précise encore davantage la localisation. Cette représentation fait clairement apparaître une moitié nord du département globalement porteuse de la croissance de l'emploi industriel et, à l'inverse, une moitié pour laquelle les évolutions positives se concentrent essentiellement sur et autour des principaux pôles urbains : Luçon principalement et Fontenay-le-Comte secondairement.

Carte 11 – Évolution des emplois industriels par commune entre 1993 et 2003
(nombre d'emplois industriels créés entre 1993 et 2003 pour 100 hab. RGP 1999)



1 4 – Le rôle des collectivités locales dans l'implantation des entreprises

Les récents efforts consentis pour le désenclavement de la Vendée, la forte implication des collectivités territoriales, et particulièrement du Conseil Général, dans l'accueil des entreprises mais aussi l'ensemble des actions de communication visant à véhiculer une nouvelle image du département constituent aujourd'hui des facteurs dynamisants pour son développement économique.

1 41 – Un désenclavement récent de la Vendée

Au l'orée des années 90, « **le désenclavement est le dossier le plus symbolique pour les chefs d'entreprises. Si le développement de leur activité a pu se réaliser jusqu'à maintenant, malgré l'absence de voies de communication modernes, ils savent que ce temps est révolu** »²³. En effet, l'exportation et le rapprochement des grands axes européens ne pouvaient passer, dans un premier temps, que par une profonde amélioration du réseau routier vendéen.

Située dans un triangle délimité par les autoroutes Paris-Nantes et Paris-Bordeaux, la Vendée est en effet restée longtemps à l'écart des grandes infrastructures nationales. Au milieu des années 80, son réseau structurant s'appuyait sur un réseau de routes nationales bidirectionnel (N137 Nantes-Niort et N160 Les Sables d'Olonne-La Roche sur Yon-Cholet) vieillissant, encombré et dangereux.

Dès 1986, afin d'améliorer les relations internes à la Vendée, le **Schéma d'Aménagement des Chemins Départementaux (SACHED)** fut programmé par le Conseil Général. Ce schéma avait notamment pour objectif l'amélioration des chaussées, la déviation d'agglomérations et le développement de quelques tronçons 2x2 voies autour de la Roche-sur-Yon.

Dans un second temps, à la fin des années 80, l'élaboration du schéma autoroutier (A83 et A87) nécessite une refonte du SACHED en direction de l'élaboration du Plan Routier 2000. Entre 1989 et 2000, les améliorations du réseau vendéen furent considérables. En témoigne notamment le développement des liaisons 2x2 voies dans le département : de 23 km en 1989 à près de 200 km en 2000.

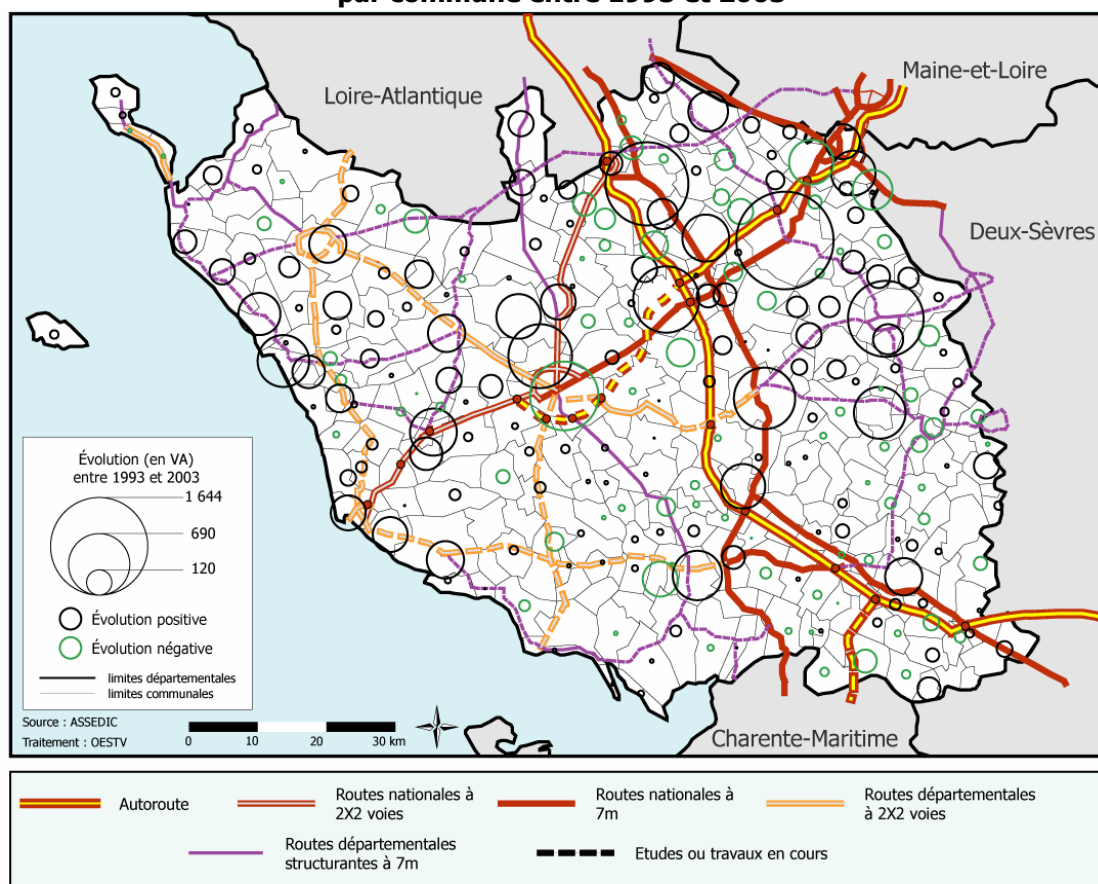
En 2000, enfin, **un nouveau schéma préfigurant le réseau vendéen à moyen terme a été approuvé par l'Assemblée départementale.** Il propose une vision du réseau routier à l'horizon de 2030 et s'articule, dans sa première phase, autour d'un outil de programmation dit **Plan Routier 2010**. Celui-ci s'appuie sur la poursuite du développement du réseau 2x2 voies :

- les autoroutes : finalisation de l'A87 et future A831 (Fontenay-le-Comte/Rochefort)
- une 2x2 voies permettant de couvrir le département d'est en ouest : Challans/La Roche-sur-Yon/Chantonnay
- une 2x2 voies permettant de couvrir le département du nord au sud : Montaigu/La Roche-sur-Yon/La Tranche-sur-Mer
- une 2x2 voies sur le rétro-littoral reliant Challans, les Sables-d'Olonne et Luçon
- une amélioration de la Rocade du bocage.

Qu'il s'agisse du réseau routier départemental ou national, la Vendée bénéficie aujourd'hui de liaisons performantes contribuant à une plus grande accessibilité de la majeure partie de son territoire et formant de puissants facteurs de structuration des territoires et du développement économique.

²³ - Louis-Marie BARBARIT, *Le phénomène économique vendéen*, Ed. Mosée, avril 2003.

Carte 12 – Infrastructures de transport et création d’emplois dans l’industrie par commune entre 1993 et 2003



Ce nouveau maillage routier et autoroutier du territoire vendéen constitue désormais un critère de poids dans les choix potentiels d’implantation des entreprises. Le Conseil Général s’en est fait l’écho par la mise en œuvre d’une politique de développement de structures d’accueil aux entreprises, les Vendéopôles, à proximité des axes et noeuds routiers majeurs.

1 42 – Le développement de structures d’accueil pour les entreprises : le cas des Vendéopôles

Dans un contexte économique d’érosion de ses industries traditionnelles, le Conseil Général de la Vendée a décidé, dès 1992, de mettre en place une politique volontariste en matière de créations d’infrastructures destinées à l’accueil et au développement des entreprises par la réalisation de parcs d’activités économiques, connus sous le nom de **Vendéopôles**. Ces pôles se devaient notamment d’attirer les entreprises innovantes, créatrices de valeur ajoutée et d’emplois, extérieures à la Vendée.

Le principal atout des Vendéopôles, nous l’avons signalé, est dû à leur situation géographique aux abords des axes autoroutiers et routiers majeurs du département. Leur deuxième atout réside dans la qualité de leur aménagement paysager avec une large place réservée aux espaces verts (30% de la surface totale des parcs d’activité). De plus, certains critères de qualité sont mis en avant tels que l’aménagement de la voirie, de la signalétique

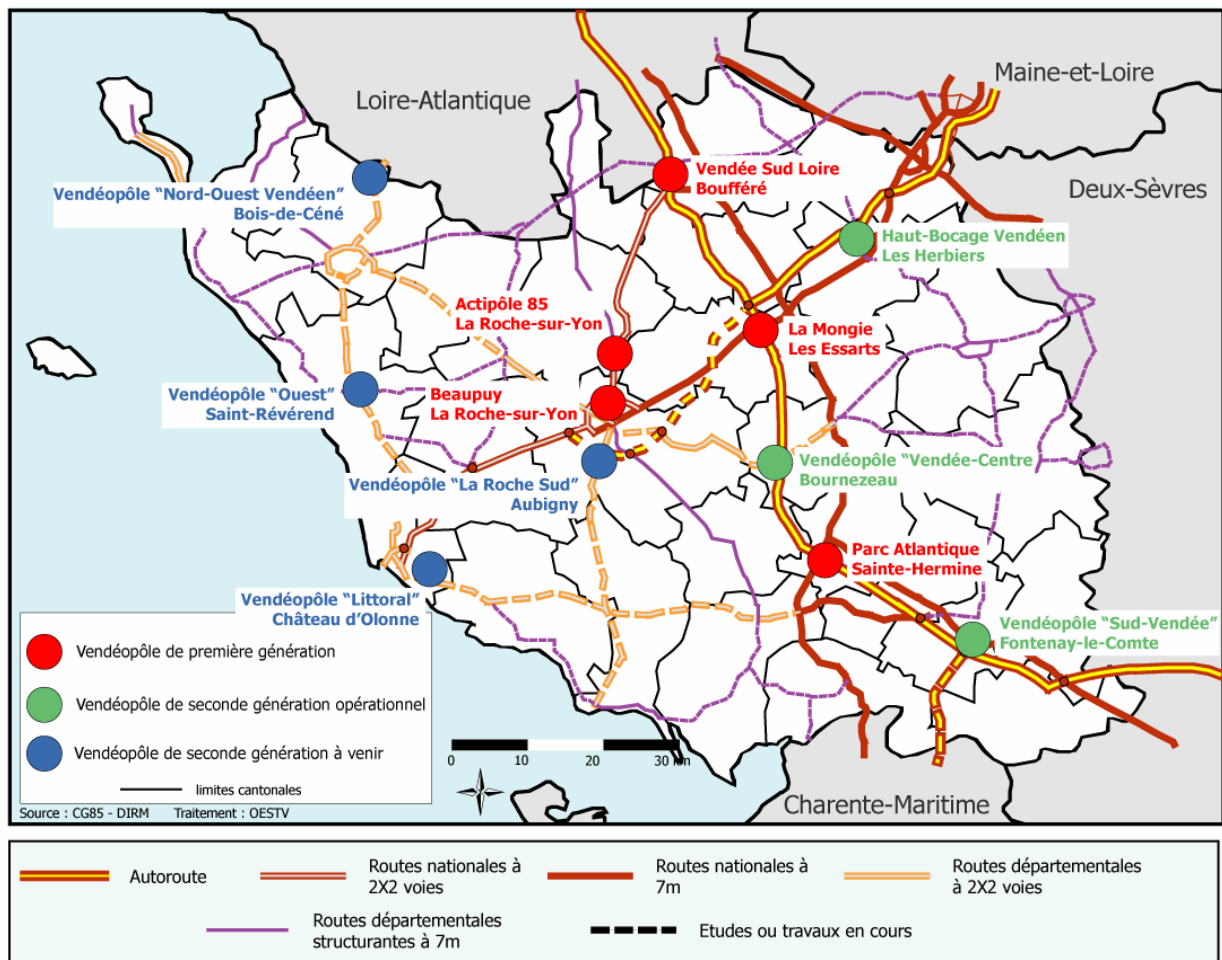
ou encore la présence d'espaces d'accueil d'entreprises (restaurant, crèche) qui renforcent encore l'attractivité de ces pôles et répondent aux attentes que les entreprises peuvent formuler en terme d'image.

La première génération de parcs, lancée en 1992-1993, comprenait **5 Vendéopôles** : le parc Vendée Sud Loire à Boufféré, le parc la Mongie aux Essarts, le parc Vendée Atlantique à Sainte-Hermine, le parc de Beaupuy à la Roche-sur-Yon et le parc Actipôle au Poiré-sur-Vie. Ces 5 Vendéopôles représentent aujourd'hui **une centaine d'entreprises** et **4 000 emplois**, tous secteurs confondus, créés ou annoncés.

Sept Vendéopôles de seconde génération, répondant aux mêmes critères que ceux de la génération précédente, ont été programmés à partir de 2002 et **trois sont d'ores et déjà opérationnels** : le parc Vendée-Centre à Bournezeau, le parc Sud Vendée à Fontenay-le-Comte et le parc Haut-Bocage Vendéen aux Herbiers. Ces trois parcs rassemblent aujourd'hui près de 400 emplois.

Les quatre Vendéopôles de seconde génération en projet sont : le parc « Nord-Ouest Vendéen » à Bois-de-Céné, le parc « Ouest » à Saint-Révérend, le parc « Littoral » au Château d'Olonne et le parc « la Roche Sud » à Aubigny.

Carte 13 – Vendéopôles en 2004



Les Vendéopôles, qui accueillent des entreprises aussi bien du secteur industriel que tertiaires, ont la vocation de favoriser l'implantation de ces dernières sur le territoire vendéen. C'est ainsi que certains groupes industriels, extérieurs au département, se sont déjà établis dans les Vendéopôles tels que LVMH (454 salariés en 2004 au parc la Mongie) dans l'industrie de la maroquinerie de luxe, Ponroy Santé (110 salariés au parc Vendée-Sud-Loire) dans l'agroalimentaire ou encore Gebe 2 Productique (16 salariés au parc Vendée-Sud-Loire) dans la fabrication d'instruments de précision. Au total, ce sont plus de 1 300 emplois qui ont été créés par des entreprises extérieures à la Vendée, soit 30% de l'emploi total des Vendéopôles.

En plus de favoriser l'implantation des entreprises extérieures au département, les Vendéopôles répondent également aux besoins d'extension des entreprises vendéennes, évitant ainsi une délocalisation de celles-ci en dehors du département. On citera, à titre d'exemple, Cougnaud (750 salariés au parc de Beaupuy), Arrivé (150 salariés au parc Vendée Atlantique), Bénéteau (32 salariés implantés à l'Actipôle 85), ou encore Microcar (170 salariés au parc Acti Vendée Sud Loire).

Au-delà des Vendéopôles, nous pouvons citer d'autres structures d'accueil telles que les **zones d'activités** et les **pépinières d'entreprises** qui contribuent à l'implantation d'entreprises sur le territoire vendéen. En effet, parallèlement à la création des 8 Vendéopôles depuis le début des années 90, quelques grandes zones d'activités ont vu le jour en Vendée : la ZAE Polaris implantée sur la commune de Chantonay, créée en 1993 sur une surface de 42,8 ha ou encore la ZAE Le Landreau implantée sur la commune de la Verrie, créée en 1990 sur une surface de 32,7 ha²⁴. Ces zones d'activité sont un complément essentiel pour l'accueil des entreprises sur le territoire vendéen.

²⁴ Vendée Expansion, *Atlas des zones d'activités*

2 – Évolutions structurelles de l'industrie vendéenne

Dans un contexte d'évolution des systèmes de production et de la composition des métiers industriels, l'industrie vendéenne a connu, outre des évolutions sectorielles, de profondes transformations structurelles sur la dernière décennie.

2 1 – Une augmentation de la taille moyenne des industries vendéennes

Dans un cadre national marqué par une baisse du nombre d'établissements industriels (-14 477 entre 1994 et 2003), les Pays de Loire et plus particulièrement la Vendée observent, à l'inverse, une progression du nombre de leurs entreprises. Avec 139 entreprises industrielles supplémentaires entre 1994 et 2003, la Vendée se place comme le principal artisan de la progression ligérienne (+47 industries à l'échelle de la région des Pays de la Loire ; la Vendée étant le seul département avec la Loire Atlantique à enregistrer un gain sur la période).

Au-delà d'une baisse globale du nombre d'établissements industriels, la France a par ailleurs concédé des pertes dans toutes les tranches d'effectifs. A l'inverse, les évolutions de la Vendée et de sa Région montrent une croissance du nombre d'industries dans une majorité des tranches d'effectifs (seules les tranches 1 à 4 salariés et 50 à 99 salariés accusent un recul du nombre d'établissements).

Le *Tableau 11* illustre en effet la forte croissance des établissements de plus de 100 salariés, et plus particulièrement des établissements de 500 salariés et plus en Vendée. **Alors que seuls 6 établissements de 500 salariés et plus étaient recensés en 1994 dans notre département, ils sont 16 en 2003.** De plus, il est intéressant de noter que sur les 16 nouveaux établissements de plus de 500 salariés recensés en 2003 dans les Pays de Loire, 10 sont établis en Vendée.

**Tableau 11 – Nombre d'établissements industriels selon la taille
Évolution 1994 – 2003 - Vendée – Région - France**

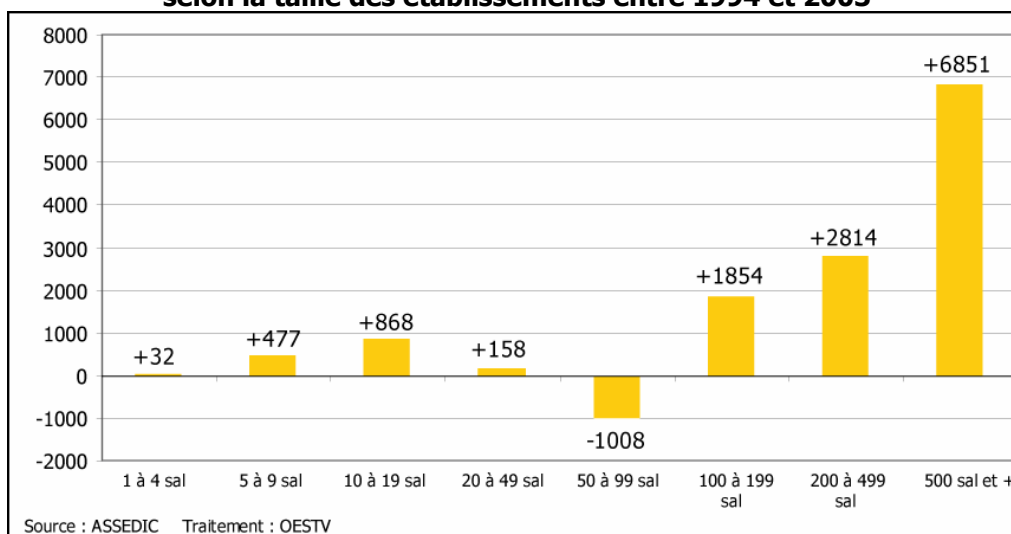
	Vendée			Pays de Loire			France		
	1994	2003	Évol 94/03 (en%)	1994	2003	Évol 94/03 (en%)	1994	2003	Évol 94/03 (en%)
1 à 4 salariés	807	784	-2,9	4403	4082	-7,3	84498	75322	-10,9
5 à 9	370	441	+19,2	1894	2086	+10,1	38570	37200	-3,6
10 à 19	207	271	+30,9	1175	1305	+11,1	21687	21297	-1,8
20 à 49	261	269	+3,1	1222	1245	+1,9	19101	17281	-9,5
50 à 99	117	104	-11,1	498	464	-6,8	6390	5941	-7,0
100 à 199	63	74	+17,5	284	299	+5,3	3781	3578	-5,4
200 à 499	27	38	+40,7	165	191	+15,8	2244	2224	-0,9
500 et +	6	16	+166,7	45	61	+35,6	787	738	-6,2
TOTAL	1 858	1 997	+ 7,5	9 686	9 733	+ 0,5	178 058	163 581	-8,1

Source : ASSEDIC Traitement : OESTV

Au regard de ces évolutions de la structure du tissu des entreprises industrielles vendéennes, il n'est pas étonnant de constater qu'entre 1994 et 2003 :

- **95,6% de la croissance des emplois industriels relève des entreprises de 100 salariés et plus.**
- **80% relève des entreprises comptant 200 salariés et plus.**
- **57% de cette croissance de l'emploi a eu lieu dans des établissements industriels comptant 500 salariés et plus (56,9%).** Les effectifs salariés des établissements de plus de 500 salariés s'établissent en 2003 à 11 685 contre 4 834 en 1994.

Graphique 21 – Évolution des effectifs salariés industriels en Vendée selon la taille des établissements entre 1994 et 2003

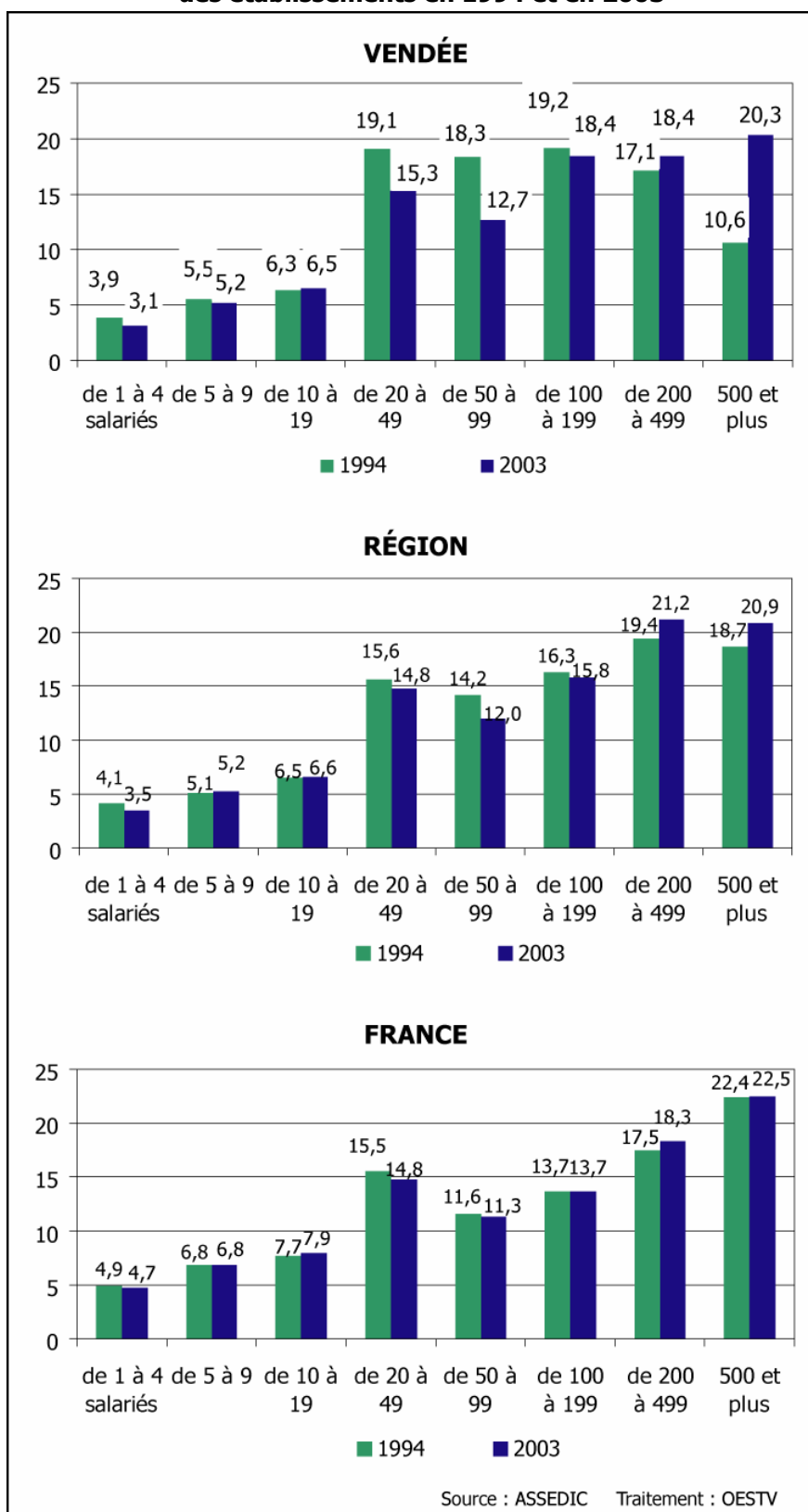


C'est surtout au niveau des établissements de plus de 500 salariés que la Vendée a connu une croissance remarquable. Tant au niveau national que régional, la part des salariés industriels dans cette tranche d'effectifs, se situait autour des 20% aussi bien en 1994 qu'en 2003 alors qu'elle n'était que de 10,6% en Vendée. Notre département se rapproche donc des moyennes nationales et régionales avec 20,3% de salariés travaillant dans un établissement de plus de 500 salariés en 2003 (voir *Graphique 22* - page suivante).

Désormais, la structure de l'industrie vendéenne est globalement assez semblable à celle observée à l'échelon national. On notera toutefois que le poids des établissements de plus de 100 salariés est aujourd'hui plus important en Vendée. **En 2003, près de 58% des salariés industriels vendéens travaillent dans un établissement comportant au minimum 100 salariés alors qu'il n'était que 47% en 1994 (contre 54,5% en France en 2003 et 53,6% en 1994).**

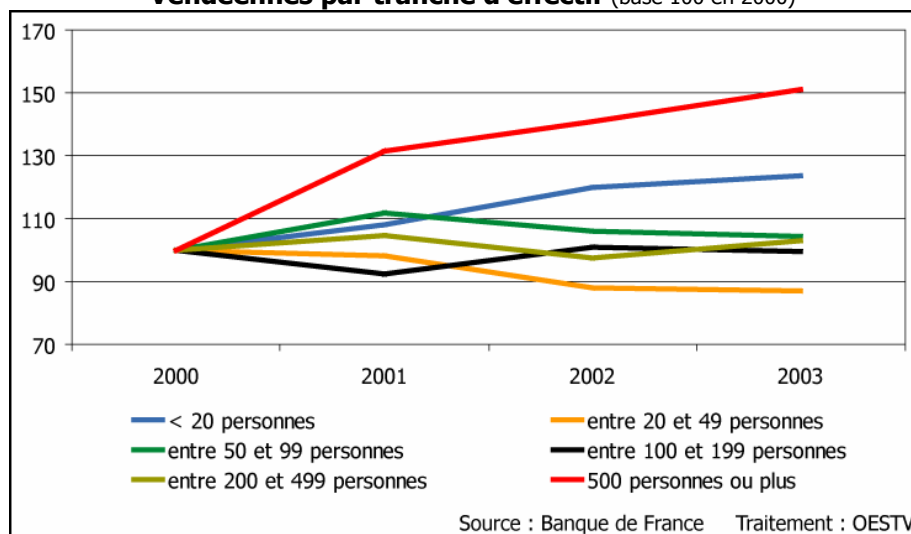
On présente souvent le modèle économique vendéen en mettant en avant un tissu diversifié de petites et moyennes entreprises. Si cette réalité s'exprime sans doute encore dans le secteur de la construction, elle se doit aujourd'hui d'être fortement nuancée pour ce qui est de l'industrie. En effet, la structure des établissements industriels vendéens se caractérise en 2003 par une plus faible représentation des entreprises de moins de 20 salariés comparé à la France : 14,8% de l'ensemble des entreprises vendéennes contre 19,4% à l'échelle de l'Hexagone.

Graphique 22 – Répartition des effectifs salariés industriels selon la taille des établissements en 1994 et en 2003



L'analyse de l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises vendéennes par tranche d'effectif confirme ce qui a été dit précédemment. Les entreprises de 500 salariés et plus sont celles qui ont enregistré la plus forte hausse de leur chiffre d'affaires entre 2000 et 2003 (+51%).

Graphique 23 – Évolution du chiffre d'affaires des entreprises industrielles Vendéennes par tranche d'effectif (base 100 en 2000)



2 2 – La qualification de la main d'oeuvre

Dans une industrie confrontée à la mondialisation, aux nouvelles technologies et aux impératifs de qualité s'opèrent des mutations dans les compétences requises et dans la qualification de la main d'oeuvre.

En 2002, l'industrie vendéenne se caractérise par un poids relatif des ouvriers qualifiés et non qualifiés largement supérieur à celui constaté à l'échelon national : 71,5% contre 54,4%. La part des cadres est, à l'inverse, trois fois moins importante qu'en France : 5,5% contre 14,2% des effectifs totaux industriels.

Sur la dernière décennie, l'examen de l'évolution de la structure de l'emploi industriel par catégorie socioprofessionnelle (CSP) en France met essentiellement en relief un recul prononcé des ouvriers non qualifiés (-29,4%) et des employés (-24,5%), une quasi stagnation des ouvriers qualifiés (+1,4%) et une progression plus sensible des professions intermédiaires (+5,4%) et surtout des cadres (+12%). Ces évolutions sont le reflet d'une industrie qui continue de perdre de l'emploi dans le secteur manufacturier et qui parallèlement tend vers une plus grande qualification de ses effectifs salariés dans l'ensemble des secteurs.

Tableau 12 – Les effectifs salariés industriels selon la catégorie socioprofessionnelle

	Vendée			France		
	1995	2002	Évol. 95/02 (en %)	1995	2002	Évol. 95/02 (en %)
APPRENTIS STAGIAIRES	1 217	899	-26,1	71 838	48 484	-32,5
CADRES	2 183	2 928	34,1	448 855	502 525	12,0
EMPLOYES	3 528	3 816	8,2	367 099	277 081	-24,5
OUVRIERS NON QUAL	14 232	12 737	-10,5	789 769	557 570	-29,4
OUVRIERS QUAL	16 860	25 299	50,1	1 346 403	1 365 860	1,4
PROF INTERMEDIAIRES	4 827	7 523	55,9	742 956	782 902	5,4
Total	42 847	53 202	24,2	3 766 920	3 534 422	-6,2

Source : INSEE – DADS Traitement : OESTV

La Vendée, pour sa part, se caractérise tout d'abord par une très forte progression de la catégorie des ouvriers qualifiés : +50,1% (contre +1,4% en France) pour un gain d'effectifs de 8 439 salariés entre 1995 et 2002. Cette catégorie représente à elle seule, en 2002, près de 50% des effectifs industriels vendéens contre seulement 38,6% pour la France. Secondairement, on notera la forte progression des professions intermédiaires (prof. intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise...) qui croissent de 55,9%, pour un gain de 2 696 salariés entre 1995 et 2002, contre +5,4% à l'échelle de la France. Elles représentent, en 2002, 14,1% des effectifs de l'industrie en Vendée contre 22,1% en France.

A l'image de la France, et de façon plus soutenue, les effectifs de cadres ont progressé de 34,1% en Vendée. Toutefois, leur part dans l'ensemble des effectifs salariés de l'industrie reste encore largement inférieure à celle constatée en France : 5,5% contre 14,2%.

Notons enfin que si la catégorie des ouvriers non qualifiés est en recul sur les dernières années en Vendée (-10,5%), ce recul reste cependant nettement plus mesuré qu'à l'échelon national (-29,4%). Cette meilleure résistance de l'emploi dans cette catégorie professionnelle en Vendée, mais aussi en Pays de Loire, s'explique notamment par une spécialisation de ces métiers au sein de secteurs moins affectés par les restructurations des années 80 et 90. Par exemple, en Pays de Loire et particulièrement en Vendée, les ouvriers non qualifiés des industries de process exercent davantage leur métier dans l'industrie agroalimentaire ; industrie plutôt en croissance dans nos territoire depuis une vingtaine d'années. En 2002, les ouvriers non qualifiés représentent 23,9% des effectifs industriels vendéens contre 15,8% à l'échelon national.

Afin de prolonger et d'affiner ces réflexions et analyses, il convient de réaliser un zoom sur les évolutions de la structure des effectifs industriels vendéens selon la catégorie socioprofessionnelle par secteur industriel.

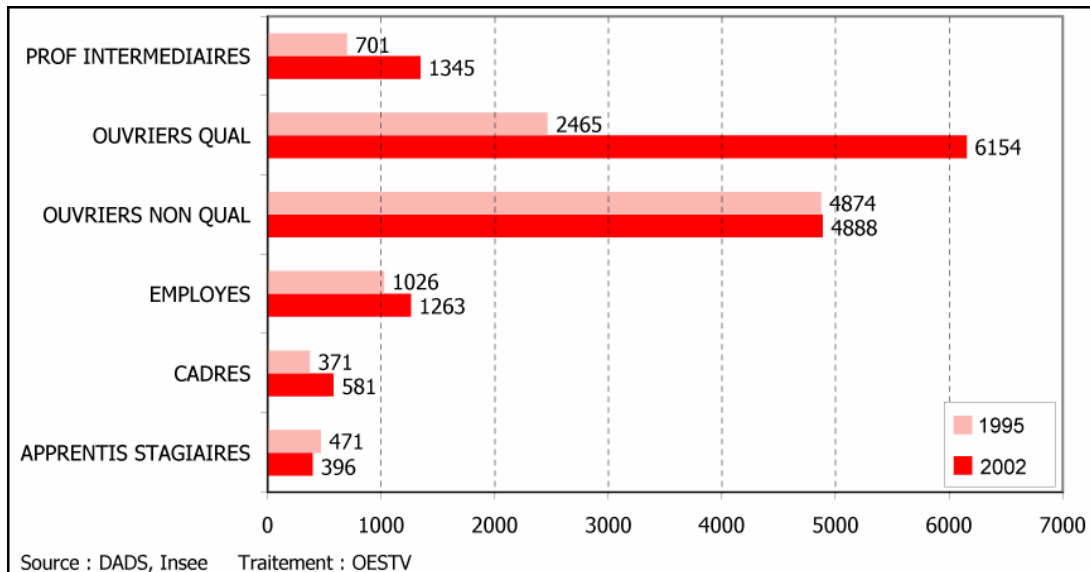
Cette analyse s'appuie sur la nomenclature NES 16 utilisée dans les données Insee - DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales). Le découpage de l'activité industrielle y est le suivant : **industrie agroalimentaire**, **industrie des biens intermédiaires** (textile, bois-papier, chimie, métallurgie-transformation des métaux et composants électriques électroniques), **industrie des biens d'équipement** (construction navale – aéronautique, équipements mécaniques et équipements électriques électroniques) et **industrie des biens de consommations** (habillement – cuir, édition – imprimerie – reproduction, pharmacie et industries des équipements du foyer).

- L'industrie agroalimentaire

Le *Graphique 24* (page suivante) confirme les propos précédents relatifs au poids et au maintien des ouvriers non qualifiés dans ce type d'industries de main-d'œuvre. On constate également la très forte progression des ouvriers qualifiés qui ont progressé de 150%, entre 1995 et 2002, pour un gain de 3 689 salariés. Ces deux catégories socioprofessionnelles constituent le cœur de l'emploi dans l'industrie agroalimentaire de notre département : en 2002, ils représentant plus des $\frac{3}{4}$ des effectifs de ce secteur. Par ailleurs, sur les quatre grands secteurs industriels définis par la NES 16, l'agroalimentaire est celui qui affiche la plus faible part de cadres dans ses effectifs avec 3,97% en 2002 (contre 4,42% dans l'industrie

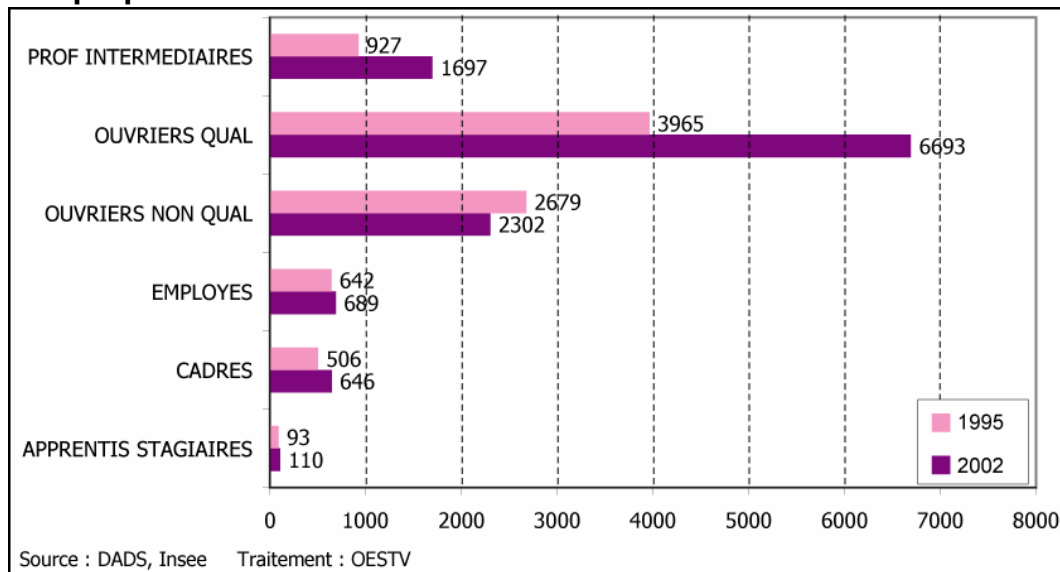
des biens intermédiaires, 6,65% dans l'industrie des biens d'équipement et 6,08% dans l'industrie des biens de consommation).

Graphique 24 – Effectifs dans l'industrie agroalimentaire selon la CSP entre 1995 et 2002



- L'industrie des biens intermédiaires

Graphique 25 – Effectifs dans l'industrie des biens intermédiaires selon la CSP

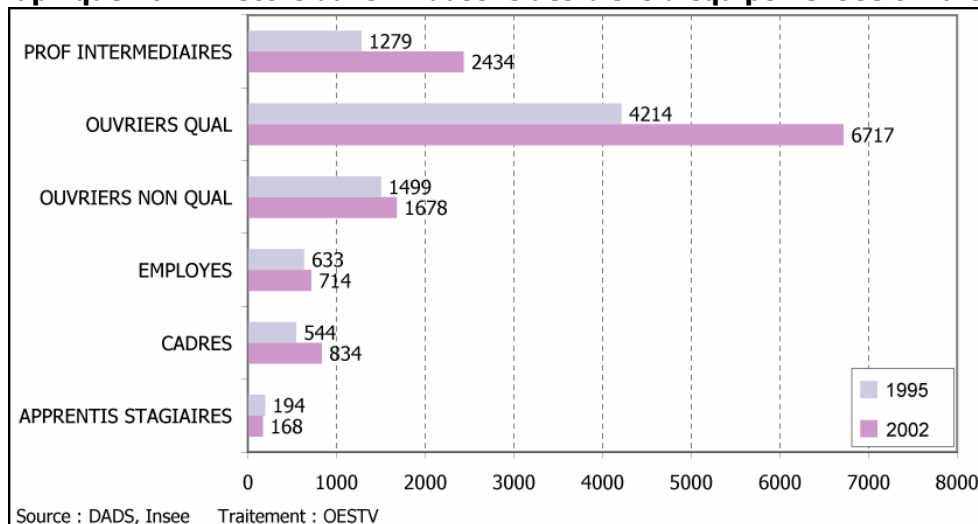


L'industrie des biens intermédiaires (textile, bois-papier, chimie, métallurgie-transformation des métaux et composants électriques et électroniques) épouse parfaitement les tendances de l'industrie vendéenne, avec un gain important dans la catégorie des ouvriers qualifiés et des professions intermédiaires, un léger déclin des ouvriers non qualifiés et une augmentation mesurée du nombre de cadres.

- L'industrie des biens d'équipement

L'industrie des biens d'équipement (construction navale-aéronautique, équipements mécaniques et équipements électriques et électroniques) a connu une croissance remarquable de ses effectifs passant de 8 363 salariés en 1995 à 12 545 salariés en 2002. L'évolution de la structure des effectifs au regard de la CSP fait apparaître une croissance soutenue des ouvriers qualifiés et des professions intermédiaires ainsi que une augmentation de la catégorie des ouvriers non qualifiés à l'inverse de la tendance de l'industrie vendéenne.

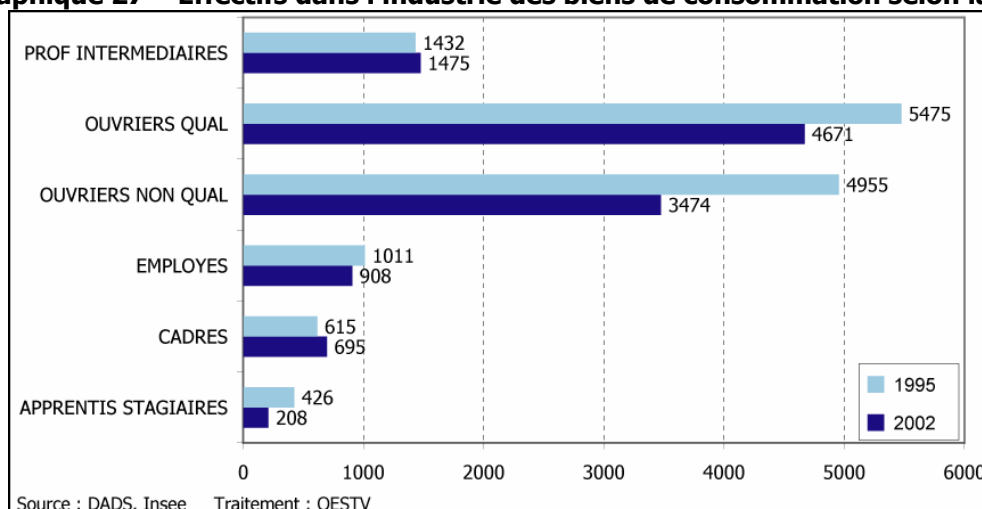
Graphique 26 – Effectifs dans l'industrie des biens d'équipement selon la CSP



Logiquement, la construction navale et l'industrie des équipements mécaniques sont des secteurs connaissant des créations d'emplois d'ouvriers qualifiés, ces métiers nécessitant certaines aptitudes techniques spécifiques (nouvelles technologies, automatisation...). Enfin, il n'est pas anodin de préciser que, sur les quatre grands secteurs de l'industrie vendéenne ici observés, celui des biens d'équipement est celui qui possède la part la plus importante de cadres en 2002. Cette part établie à 6,6% des salariés du secteur reste néanmoins encore largement inférieure à la moyenne des cadres présents dans l'industrie française en 2002 qui s'élève à 14,2%.

- L'industrie des biens de consommation

Graphique 27 – Effectifs dans l'industrie des biens de consommation selon la CSP



L'industrie des biens de consommation (habillement-cuir, édition-imprimerie-reproduction, pharmacie et industries des équipements du foyer) est le seul des quatre secteurs à avoir connu une baisse de ses effectifs passant de 13 914 salariés en 1995 à 11 431 en 2002. Ces pertes se concentrent essentiellement sur le secteur de l'habillement-cuir puisque celui-ci a perdu, sur la même période, 2 025 salariés, soit plus de 80% des pertes enregistrées par l'industrie des biens de consommation. Le recul de l'emploi dans ces industries traditionnelles se traduit essentiellement par celui des ouvriers qualifiés ou non. Notons par ailleurs que les pertes d'emplois dans l'industrie des biens de consommation touchent particulièrement les femmes puisqu'elles sont concernées pour 73,7% des destructions d'emplois. La place de la femme évolue donc sur les dernières années dans l'industrie vendéenne et il semble intéressant d'en dégager les principales dynamiques.

2 3 – Une tendance au recul des emplois féminins dans l'industrie vendéenne

Dans un contexte national et régional imprégné d'une forte présence masculine dans les effectifs salariés industriels, avec respectivement 70,5% et 69,4% en 2003, la Vendée se distingue avec une part d'effectifs masculins légèrement inférieure avec 67,9%. Le poids des industries de main-d'œuvre, industries traditionnelles de l'habillement-cuir et industries agroalimentaires, explique en partie cette légère surreprésentation des effectifs féminins dans notre département.

Toutefois, malgré une hausse des effectifs salariés féminins (+3 384 personnes), entre 1993 et 2003, **la part des femmes dans l'ensemble des emplois industriels a légèrement diminué** (-1,6%) sur cette période.

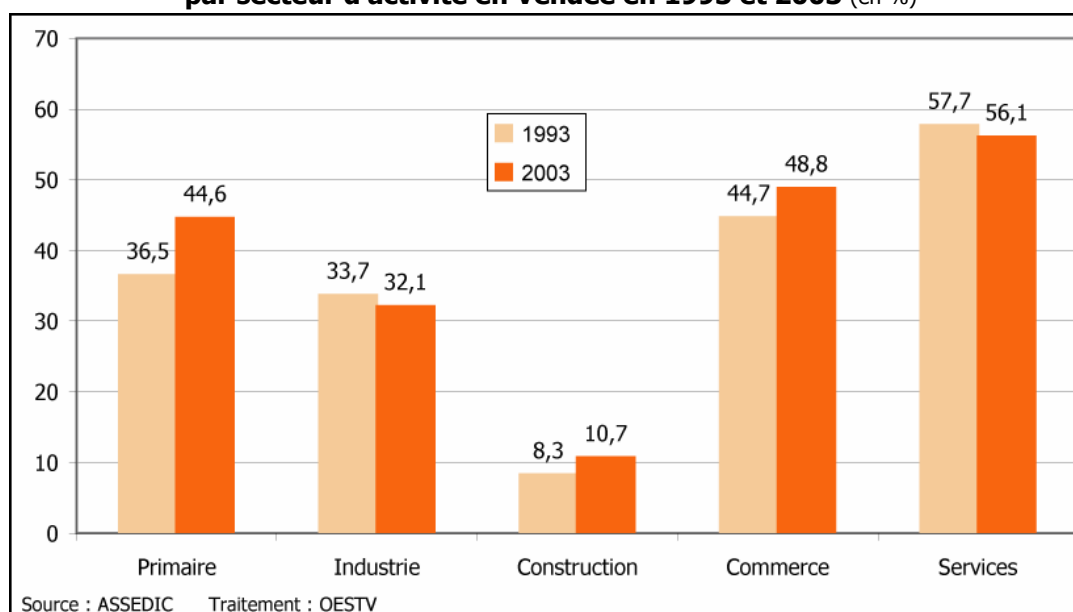
Tableau 13 – Effectifs salariés industriels selon leur sexe en 1993 et en 2003

		1993		2003	
		Effectifs salariés dans l'industrie	Part dans le total des effectifs industriels	Effectifs salariés dans l'industrie	Part dans le total des effectifs industriels
VENDEE	Hommes	29 651	66,3%	39 050	67,9%
	Femmes	15 067	33,7%	18 451	32,1%
RÉGION	Hommes	165 869	67,8%	186 618	69,4%
	Femmes	78 695	32,2%	82 274	30,6%
FRANCE	Hommes	2 717 375	69,7%	2 580 537	70,5%
	Femmes	1 179 071	30,3%	1 081 066	29,5%

Source : ASSEDIC – Traitement : OESTV

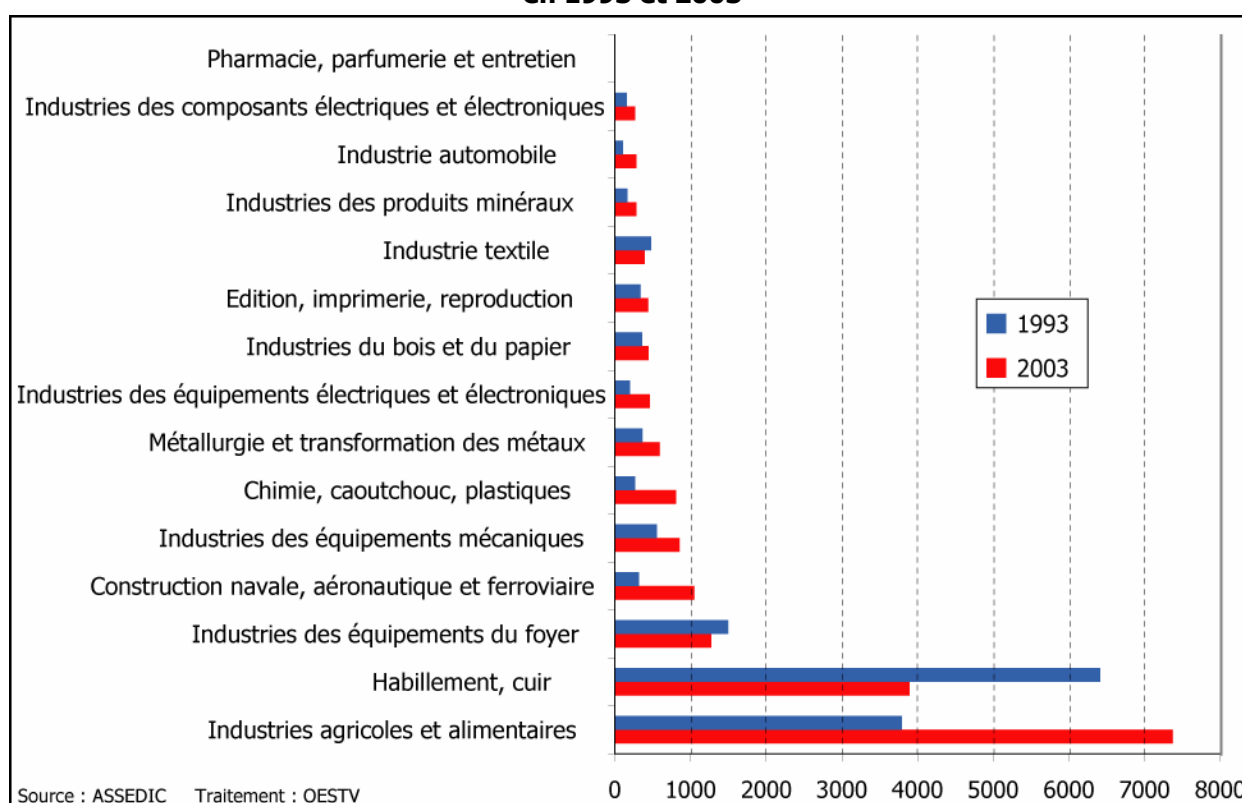
A la lecture du *Graphique 28* (page suivante), on constate qu'en Vendée c'est principalement dans l'industrie et les services que la part des femmes a baissé ces dix dernières années. Toutefois, il est nécessaire de souligner qu'elles restent toujours largement majoritaires dans le secteurs des services (56,1% des salariés).

Graphique 28 – Part des salariés féminins dans l’emploi salarié total par secteur d’activité en Vendée en 1993 et 2003 (en %)



Après le secteur de la construction, l’industrie apparaît comme le second secteur le moins féminisé. Cet état de fait s’explique logiquement par la nature même des activités industrielles lesquelles offrent davantage d’emplois traditionnellement masculins, notamment dans les industries de la mécanique-métallurgie, de la chimie-caoutchouc-plastique ou encore de la construction navale, secteurs particulièrement dynamiques en terme de création d’emplois en Vendée sur les 15 dernières années.

Graphique 29 – L’emploi salarié féminin dans les secteurs industriels en Vendée en 1993 et 2003



A l'inverse, le secteur habillement-cuir, traditionnellement très féminisé (84% des salariés en 2003), enregistre un recul continu de ses effectifs : de 6 414 en 1993 à 3 896 en 2003. L'enjeu pour les femmes, souvent peu qualifiées, travaillant dans ces industries de main-d'œuvre a donc été de retrouver un emploi dans des secteurs « potentiellement moins féminins ».

Le fort développement de l'agroalimentaire en Vendée a permis ce transfert massif des salariés féminins des secteurs dits « choletais » vers une autre activité industrielle. L'agroalimentaire est désormais le secteur qui emploie le plus de femmes devant celui de l'habillement-cuir. Les effectifs salariés féminins dans l'agroalimentaire ont en effet quasiment doublés passant de 3 792 en 1993 à 7 374 en 2003. **Sur les dix dernières années, 53,1% des emplois créés dans l'agroalimentaire ont été obtenus par des femmes** et aujourd'hui, ce secteur comporte 43,9% d'employés féminins.

Le *Graphique 30* montre que l'industrie est la deuxième destination des salariées féminines en Vendée avec 29,1% loin derrière les services (48,2% des salariées vendéennes travaillent dans les services).

Graphique 30 – Distribution de l'emploi féminin par secteur d'activité en Vendée en 1993 et 2003
(en% de l'emploi salarié féminin total)



Sur les dix dernières années, on constate que l'évolution de la répartition de l'emploi féminin en Vendée se fait principalement au profit des services (+2,3%) et au détriment de l'industrie (-4,5%). Cette migration vers les services épouse la tendance générale d'une tertiairisation de l'économie française qui se traduit notamment, dans l'industrie, par le phénomène d'externalisation de certains emplois vers les services marchands aux entreprises.

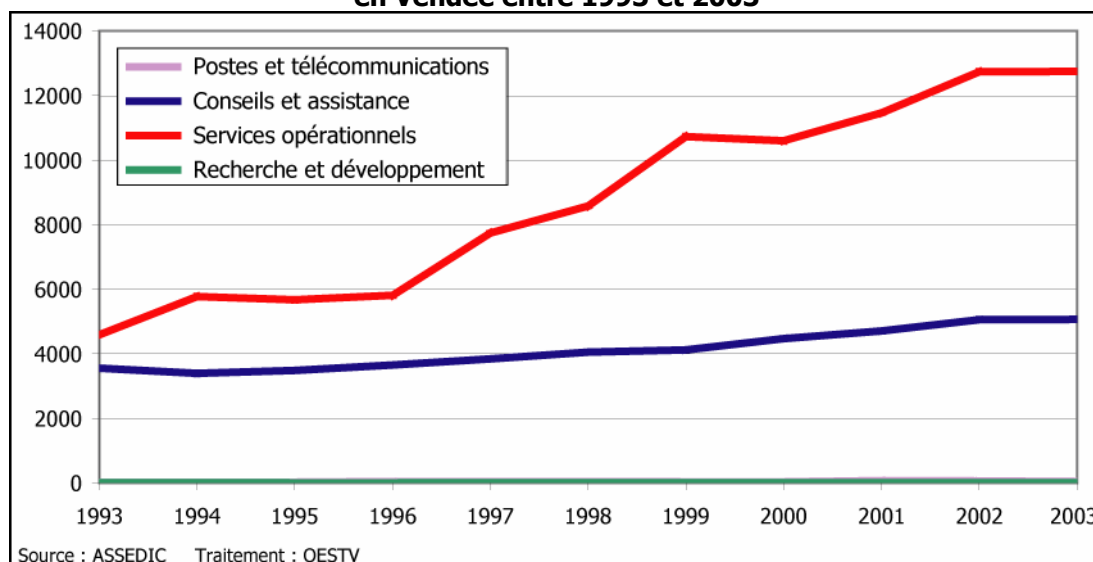
2 4 – Une progression sensible de l’emploi dans les services aux entreprises en Vendée

Les entreprises industrielles tendent globalement aujourd’hui à se recentrer sur le cœur de leur activité et à transférer à l’extérieur des services autrefois intégrés dans leur structure. Ce phénomène d’externalisation de l’industrie vers les services s’observe ainsi au regard de l’évolution d’une partie (part toutefois difficile à définir exactement) des emplois des services aux entreprises. L’analyse de la croissance de l’emploi dans ces services aux entreprises à l’échelle de la France nous a ainsi permis, dans le premier point de ce travail, de mettre à jour les effets d’entraînement de la sphère industrielle sur l’emploi du secteur tertiaire ; effets permettant par ailleurs de nuancer le recul constaté des emplois industriels.

Pour le cas de la Vendée, caractérisée à l’inverse de la France par une très forte croissance de ses emplois industriels sur la dernière décennie, **l’analyse du phénomène d’externalisation permet également de montrer mais de qualifier cet effet d’entraînement de l’activité industrielle sur l’emploi ne relevant pas de son strict périmètre.**

Les services propres à être sous-traités par les entreprises ne font pas tous appel aux mêmes compétences ni aux mêmes stratégies. Schématiquement, nous l’avons précédemment évoqué, ils se déclinent en 4 catégories : Postes et télécommunication, Conseil et assistance (informatique, logiciel, conseil en stratégie et organisation, comptabilité, audit, juridique, communication, publicité...), Services opérationnels (intérim, gardiennage, nettoyage, location de matériel...) et enfin, Recherche et Développement.

Graphique 31 – Évolution des effectifs salariés dans les services aux entreprises en Vendée entre 1993 et 2003



En Vendée, l’effectif des services aux entreprises (tous secteurs confondus) a plus que doublé sur la dernière décennie passant de 8 165 salariés en 1993 à 17 869 en 2003. Cette exceptionnelle croissance est principalement à mettre à l’actif des services opérationnels qui ont évolué, sur cette même période, de +177,7% pour atteindre en 2003

un total de 12 751 salariés soit plus de 70% du total des effectifs des services aux entreprises vendéens alors qu'ils n'en représentaient « que » 56,2% en 1993.

Le reste des salariés travaillant dans les services aux entreprises est employé essentiellement dans le Conseils & Assistance (28,4% des effectifs des services aux entreprises soit 5 068 emplois) ; les autres services, Postes & télécommunications (0,2% soit 36 emplois) et Recherche & développement (0,1% soit 14 emplois), étant presque négligeables en Vendée mais aussi, et plus largement, en Pays de Loire (respectivement 1,5% et 0,7%).

Globalement, on constate que les services aux entreprises à fort contenu en conseil sont en effet moins présents en Pays de Loire alors que les services opérationnels, liés au fonctionnement quotidien de l'entreprise, y prédominent plus qu'ailleurs.

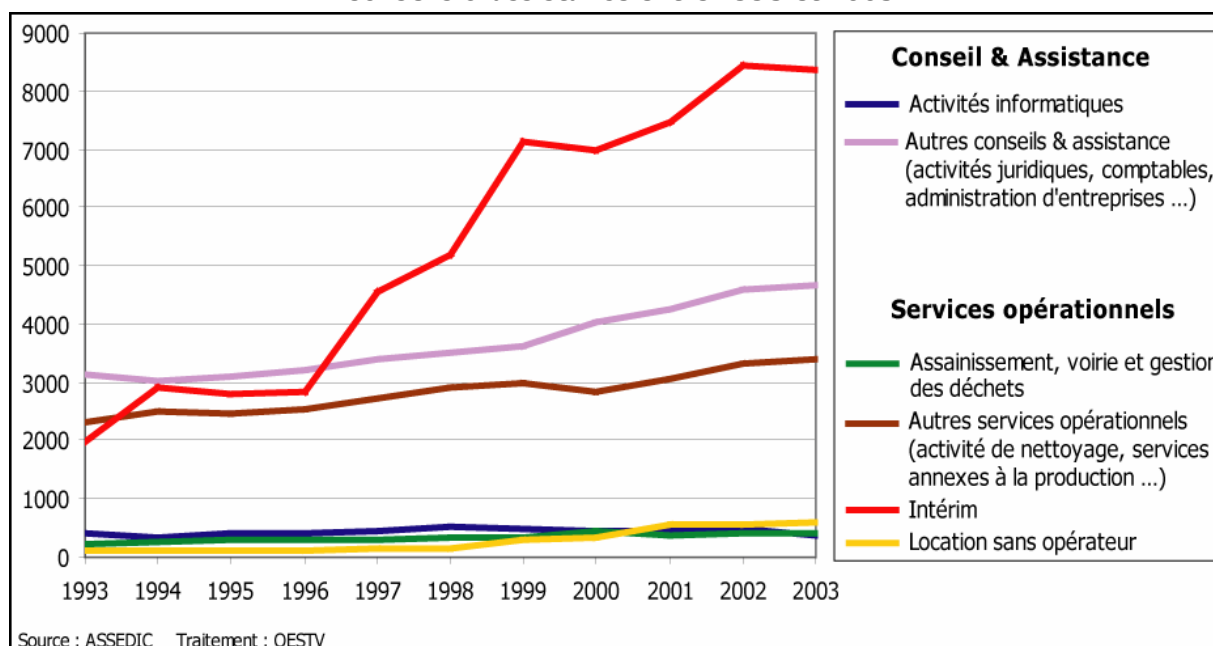
Tableau 14 – Comparaison Vendée – Région - France de la répartition des effectifs salariés dans les services aux entreprises en 2003

	Vendée	Région	France
Postes et télécommunications	0,2%	1,5%	1,9%
Conseils et assistance	28,4%	34,3%	43,2%
Services opérationnels	71,4%	63,5%	53,3%
Recherche et développements	0,1%	0,7%	1,6%

Source : ASSEDIC – Traitement : OESTV

Eu égard à leurs parts prédominantes, il paraît nécessaire de s'intéresser plus particulièrement aux **Services opérationnels**, déclinés en quatre catégories : Intérim – Location sans opérateur – Assainissement et gestion des déchets – Autres services opérationnels (activité de nettoyage, services annexes à la production ...) et **aux Conseils & assistance** décomposés en deux catégories : Activités informatiques et Autres conseil & assistance (activités juridiques, comptables, administration d'entreprises ...).

Graphique 32 – Évolution des effectifs salariés des secteurs services opérationnels et Conseils & assistance entre 1993 et 2003



Le *Graphique 32* permet de souligner que la forte croissance des Services opérationnels en Vendée repose avant tout sur celle de l'intérim. En effet, le nombre de salariés travaillant dans l'intérim a été multiplié par plus de 4 sur la dernière décennie pour passer de 1 961 emplois en 1993 à 8 349 en 2003. Cette croissance est même encore plus marquée sur la période 1996-1999 qui a vu le nombre d'intérimaires multiplié par 2,5 en 3 ans.

Quand on sait que plus des 2/3 des intérimaires vendéens sont employés dans l'industrie en 2003 (source : ASSEDIC), on peut ainsi mesurer le poids de la sphère industrielle dans la croissance des emplois des services aux entreprises. En 2003, l'industrie vendéenne emploie 5 600 intérimaires. En cumulant ces derniers aux emplois salariés « permanents », le poids de l'intérim correspond alors à 8,9% de l'emploi industriel total en Vendée (6,8% en France en 2002). La répartition des intérimaires selon les secteurs industriels en Vendée en 2003 est la suivante : 1 806 emplois dans l'industrie des biens d'équipement, 1 616 dans l'agroalimentaire, 1 273 dans l'industrie des biens intermédiaires, 488 dans l'industrie des biens de consommation, 400 dans l'automobile et enfin 13 dans l'énergie.

Plus globalement, si l'on considère que le poids de l'industrie représente 40 à 50% du total des consommations intermédiaires²⁵, l'on peut alors raisonnablement penser qu'une fraction plus ou moins équivalente des emplois et du chiffre d'affaires des services aux entreprises relèvent d'un effet d'entraînement de l'activité industrielle strictement définie. **Pour la Vendée**, en considérant également que 67% des intérimaires sont employés dans le secteur industriel, **on peut alors estimé que 9 400 à 10 400 emplois dans les services aux entreprises relèvent de l'effet d'entraînement du secteur industriel.**

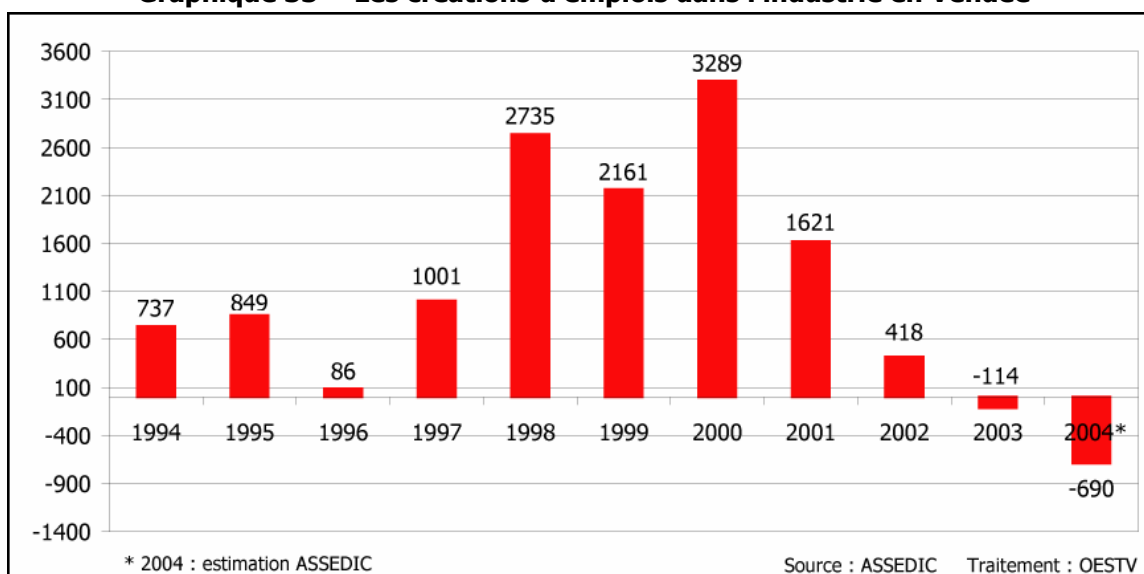
En définitive, l'industrie vendéenne n'est pas seulement créatrice d'emplois dans son propre périmètre mais permet également des créations d'emplois dans les secteurs tertiaires qui lui sont liés. **On peut toutefois relativiser en partie cet effet d'entraînement, et particulièrement pour le travail intérimaire, en raison du caractère parfois précaire des emplois de service générés par l'industrie.**

²⁵ - LE BLANC G. (Avril 2005 – op. cité - p.64).

PARTIE III – PRINCIPAUX ENJEUX POUR L'EMPLOI INDUSTRIEL EN VENDÉE

L'industrie vendéenne a, jusqu'à présent, particulièrement bien résisté dans un contexte national marqué par un recul des effectifs industriels. Néanmoins, quelques signes d'inquiétude apparaissent. Les créations d'emplois dans l'industrie sont en effet de moins en moins fortes ces dernières années dans une période de ralentissement de la croissance économique et d'incertitudes. En 2003 et en 2004, l'industrie subissait même ses premières pertes d'emplois depuis une dizaine d'années (-114 emplois en 2003 et -690 en 2004).

Graphique 33 – Les créations d'emplois dans l'industrie en Vendée



Par ailleurs, le manque d'attractivité de certains secteurs industriels confronte, depuis déjà plusieurs années, les dirigeants d'entreprises à des difficultés de recrutement. Ces dernières devraient en outre être accentuées par la concurrence entre les métiers que laisse poindre le retournement de la population active à partir de 2006-2007.

Au total, l'évolution de l'emploi industriel dans le département vendéen dépendra non seulement de facteurs conjoncturels (facteurs géopolitiques, conjoncture économique...) mais aussi structurels (délocalisations, difficultés de recrutement, vieillissement de la population active...). Afin de maintenir son dynamisme en terme de créations d'emplois dans les années à venir, l'industrie vendéenne doit donc faire face à trois enjeux majeurs :

- **les difficultés de recrutement qui devraient être accentuées par le vieillissement de la population active.**
- **les conséquences du retournement démographique sur la problématique de la transmission d'entreprise.**
- **sa position face à la mondialisation et à l'ouverture des économies.**

1 – Les difficultés de recrutement en Vendée : constat et perspectives

1 1 – Une problématique déjà d’actualité

De nombreux dirigeants d’entreprises vendéens font part de leurs difficultés de recruter une main d’œuvre qualifiée. Selon une enquête réalisée par la CRCI des Pays de la Loire, 45% des établissements départementaux connaissent de telles difficultés²⁶ contre 35% à un échelon régional. Ces difficultés ne constituent toutefois pas un phénomène nouveau, rappelons en effet que déjà 40% des entreprises vendéennes déclaraient avoir des offres d’emplois non satisfaites en 1988²⁷, elles pourraient néanmoins être accentuées par les effets du retournement démographique.

Cette problématique des difficultés de recrutement ne peut être traitée de façon globale. Il existe en effet à la fois des **disparités sectorielles** et des **disparités territoriales**.

1 11 – Des disparités sectorielles

L’enquête CRCI-TMO (op. cité) de juin 2001 souligne que les difficultés de recrutement à l’échelle de la Région touchent d’abord les secteurs de la construction (62% des entreprises sont concernées) et de l’industrie (44%) et, dans une moindre mesure, les services (33%) et le commerce (26%). Par ailleurs, l’enquête note que si la situation est sensiblement identique à celle observée en 1999 (date de la précédente enquête du même type) pour le Maine-et-Loire et la Sarthe, elle s’est aggravée en Loire-Atlantique et en Vendée où les difficultés de recrutement se posent de manière plus aigüe.

Parmi les principales raisons énoncées par les entreprises : « **Le nombre insuffisant de personnes formées aux spécialités recherchées** reste le principal facteur explicatif (72%). Néanmoins, **l’attractivité des postes proposés** (c’est-à-dire les conditions de travail, les salaires mais aussi l’image des métiers) arrive en deuxième position des citations (47%) ».

L’enquête poursuit : « Pour contourner les difficultés rencontrées, les entreprises agissent en premier lieu sur **l’élargissement des profils de recrutement et la formation de personnes n’ayant pas au départ le profil recherché (55%)**. Elles recourent à la **promotion interne (36%)** et à des **contrats précaires (32%)**. **Beaucoup plus inquiétant, 19% des entreprises concernées limitent leur activité** ».

Ces quelques réflexions posent avec plus d’acuité le problème des difficultés de recrutement, et notamment pour la Vendée caractérisée par son fort secteur industriel, lequel étant le deuxième secteur le plus concerné par cette problématique en Région.

²⁶ - L’enquête CRCI-TMO porte sur un échantillon représentatif des établissements du secteur marchand constitué de 1 037 établissements pour les Pays de la Loire. Elle a été réalisée entre mars et mai 2001 par questionnaires.

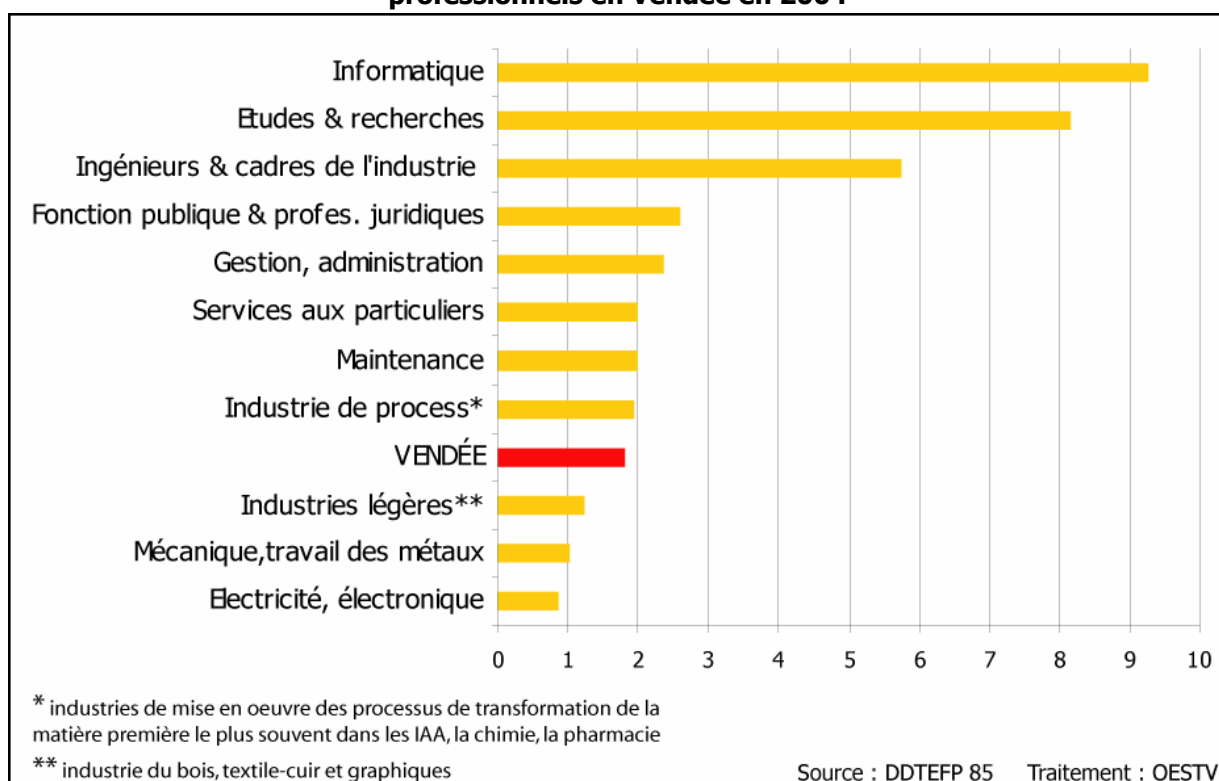
²⁷ - Observatoire Économique, Social et Territorial de la Vendée, *Les difficultés de recrutement en Vendée : situation et perspectives*, octobre 2001.

Afin d'éclaircir davantage l'analyse de ces difficultés de recrutement en Vendée, **le taux de tension** constitue un indicateur précieux. Il est défini de la manière suivante :

$$\left(\frac{\text{demandes d'emplois}}{\text{offres d'emplois}} \right).$$

Un taux de tension inférieur à 1 signifie que les demandes sont moins nombreuses que les offres ; les entreprises connaissent donc des difficultés de recrutement. L'ANPE considère cependant que le taux de tension dans un secteur donné est réel à partir d'un rapport de 1,5 (soit 1,5 demande pour 1 offre), s'appuyant sur le fait qu'il est nécessaire de pouvoir présenter plus d'un seul candidat pour chaque poste proposé.

Graphique 34 – Taux de tension pour quelques grands domaines professionnels en Vendée en 2004



En Vendée, on constate que les secteurs connaissant les plus grandes difficultés de recrutement sont essentiellement industriels : électricité et électronique, mécanique et travail des métaux et industries légères (bois, textile-cuir et graphiques).

Plusieurs facteurs peuvent, pour partie, expliquer la situation de ces secteurs :

- Un déficit d'image important dans certains secteurs d'activité ou métiers.

L'AFPI-Atlantique prolonge le constat dressé par l'enquête CRCI-TMO évoquée ci-dessus en soulignant que « *les métiers de l'industrie n'accrochent pas* ». L'attrait des jeunes pour les filières de formation en lien avec ces secteurs ou métiers est faible. De même, ces derniers n'attirent pas nécessairement les demandeurs d'emplois dans le cadre d'une éventuelle reconversion.

- Une inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi

Le monde de l'enseignement et celui de l'entreprise « ne se rencontrent pas suffisamment ». En effet, bien souvent, les besoins des entreprises ne correspondent pas toujours aux formations et qualifications des demandeurs d'emplois et réciproquement. Si ce constat prolonge pour partie le phénomène de désaffection pour certaines filières ou métiers, **cela soulève également le fait que les individus ne sont pas spontanément interchangeables et que pénurie de main-d'œuvre pourrait bien, à l'avenir, coexister avec chômage.**

- Une difficulté à anticiper les besoins à long terme dans certains secteurs.

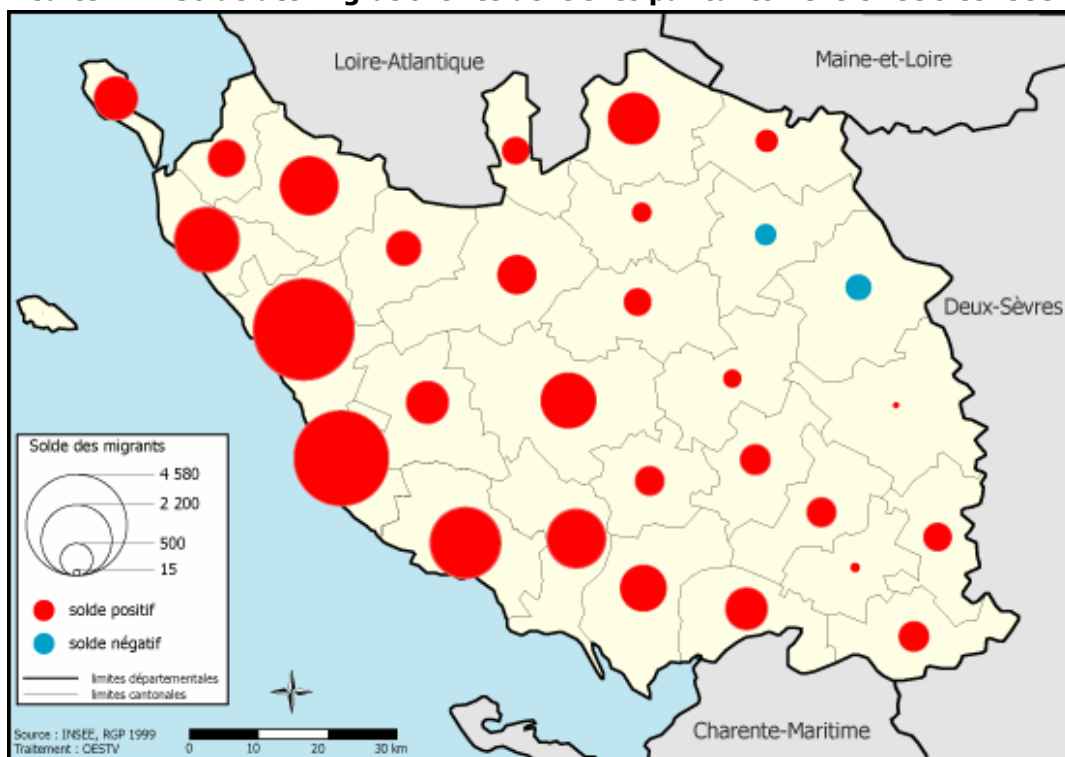
Face aux évolutions technologiques et au développement très rapide dans certains secteurs industriels, les compétences requises évoluent. Malgré une élévation générale des compétences constatées sur la dernière décennie, il existe souvent un problème d'adaptation quant au temps nécessaire pour former à ces nouvelles compétences.

1 12 – Des disparités territoriales potentielles

Le logement, les infrastructures d'accueil de la petite enfance, les transports, la qualité de vie sont autant d'éléments qui contribuent **à l'attractivité ou non d'un territoire**. Ainsi, par manque d'attractivité locale, les difficultés de recrutement peuvent être amplifiées dans certains bassins d'emplois.

Le simple examen des destinations des migrations résidentielles en Vendée, entre 1990 et 1999, témoigne de l'attrait grandissant du couple littoral/réto-littoral comparé au reste de la Vendée, et notamment à l'Est et au Sud-Est du département.

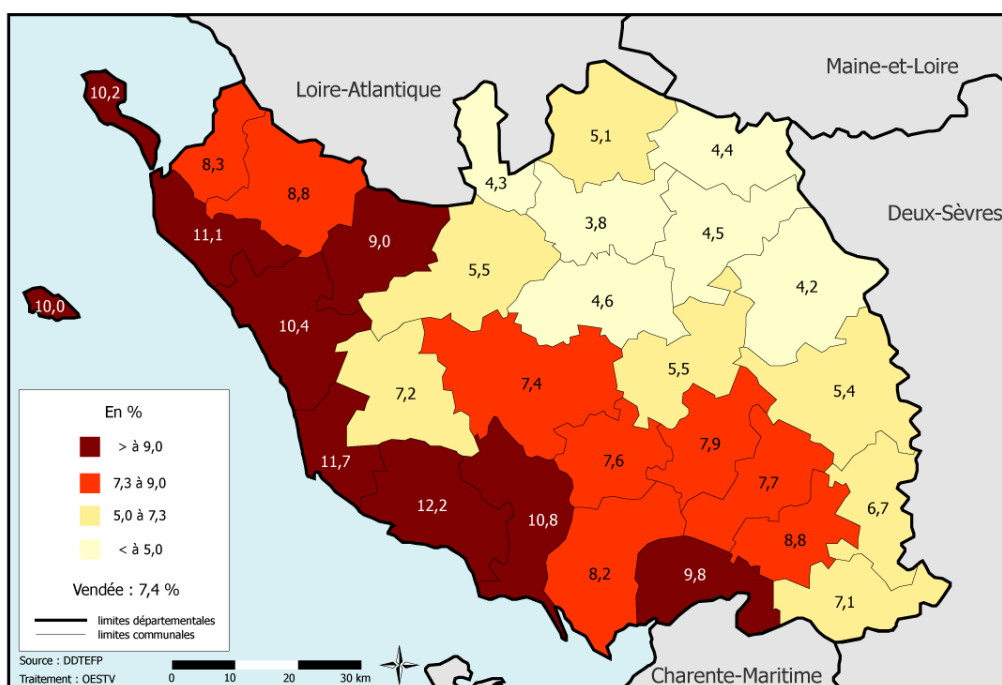
Carte 14 – Solde des migrations résidentielles par canton entre 1990 et 1999



Se pose ainsi la question de l'accentuation progressive de déséquilibres territoriaux quant à la disponibilité d'une main-d'œuvre potentielle, et particulièrement dans la perspective d'un vieillissement de la population active. L'examen de la localisation du nombre de demandeurs d'emploi en Vendée peut servir à illustrer cette réflexion. Si le taux de chômage en Vendée s'élève en moyenne aux alentours de 7%, il existe cependant d'importantes différences selon les territoires.

Le littoral vendéen se caractérise par un nombre de demandeurs d'emploi significatif avec un taux de chômage établi autour de 10%. Cet espace attire indéniablement de nombreuses personnes inactives (retraités) mais aussi actives : la moitié des demandeurs d'emplois s'inscrivant à l'agence ANPE des Sables d'Olonne viennent de l'extérieur du département²⁸. Malgré la forte saisonnalité de l'économie littorale, l'afflux d'actifs demeure plus important que l'activité économique et engendre ce taux de chômage élevé.

Carte 15 – Taux de chômage au 31 décembre 2004 (cat.1)



A l'inverse, le nord-est de la Vendée se caractérise par un taux de chômage très faible établi aux alentours de 4,5% soit assez proche de ce que l'on appelle le « chômage naturel ou chômage frictionnel²⁹ ». Le paradoxe est que dans cette situation de quasi-plein emploi, les dirigeants d'entreprises peuvent être confrontés à des problèmes de recrutement tant quantitatifs que qualitatifs (la main-d'œuvre disponible ne correspondant pas aux profils recherchés). Rappelons que cet espace est le plus industrialisé et donc le plus sujet à ces difficultés de recrutement, et particulièrement dans une perspective de renouvellement des effectifs dans les années à venir.

²⁸ - Source ANPE

²⁹ - Il ne peut y avoir aucun chômeur dans une économie. Chaque jour, des individus démissionnent pour chercher un meilleur emploi, des jeunes arrivent sur le marché du travail, l'indemnisation du chômage permet de fait à des individus de s'accorder un temps de battement entre deux emplois... Le taux de chômage ne peut donc atteindre 0% et le marché du travail correspond au plein emploi aux environs de 3,5 ou 4% de chômage.

1 13 – Quelques actions face aux difficultés de recrutement ?

Dans un rapport publié en 2000³⁰, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris propose un certain nombre de solutions afin d'aider à faire face aux difficultés de recrutement : **remédier au déficit d'attractivité de certains emplois** (actions de valorisation, échanges entre le monde de l'enseignement et le monde de l'entreprise, promotion des compensations financières aux pénibilités du travail...), **rapprocher les formations des besoins des entreprises** (meilleur accueil du monde professionnel dans l'organisation du système de formation, développement des contrats de qualification pour adultes, simplification de l'accès des demandeurs d'emplois à la formation...), **faciliter la mobilité géographique** (incitations financières pour la mobilité géographique...) ou encore, **favoriser l'activité des salariés âgés** (parmi les pays de l'OCDE, la France connaît l'un des plus bas taux d'activité des 55/64ans).

Ces propositions, aussi pertinentes soient-elles, restent cependant assez générales et nécessitent d'être relayées localement par des actions adaptées aux spécificités des secteurs et des territoires.

Des réflexions et actions sont d'ores et déjà engagées par l'ensemble des acteurs du marché du travail en Vendée afin de tenter résorber ces difficultés de recrutement. L'ensemble des ces réflexions et actions peuvent être regroupées en 2 catégories :

- Des actions de communication
 - **le développement de campagnes d'images et de valorisation de secteurs d'activité ou de métiers à destination des jeunes, des demandeurs d'emplois et des femmes.** La campagne de communication lancée par l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie dont le slogan était « *les filles et l'industrie, une relation qui a de l'avenir* », en est une illustration.
 - **l'organisation de forums des métiers** qui ont pour objectif de réunir élèves, étudiants et monde de l'entreprise. On citera, à titre d'exemple, le Carrefour Départemental des formations et des Métiers organisé tous les deux ans à la Roche-sur-Yon; cette action pouvant être anticipée et prolongée par la venue de professionnels en milieu scolaire.
- Des actions dites qualifiantes

Il s'agit d'actions de formation à destination des demandeurs d'emploi qui sont validées par l'Etat, comme le dispositif **d'aide au recrutement par formation** impulsé en Vendée à partir d'une expérience de terrain menée en 1998 (l'entreprise Jeanneau faisant part de sa difficulté de recruter des stratifieurs et des menuisiers, une formation sur mesure a été mise

³⁰ - VERMES Jean-Paul (2000), *Les difficultés de recrutement : quelles réalités ? quels remèdes ?*, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

en place pour former des demandeurs d'emploi à ces métiers). Cette expérience a été renouvelée par la suite et a donné naissance à ce dispositif en 2000.

Son objectif est de **faciliter l'embauche de demandeurs d'emploi dans les entreprises qui recrutent sur des métiers en tension**. Des **formations en alternance** (entre 210 et 600 heures/an), financées par la Région des Pays de la Loire, assurent la professionnalisation de demandeurs d'emploi afin qu'ils puissent tenir un poste de travail identifié dans une entreprise. Sont mobilisés autour de ce dispositif, institutionnels, élus, syndicats professionnels et entreprises.

Avec la mise en place de formations sur 400 postes identifiés en 2003, essentiellement dans le Haut-Bocage vendéen, notons que la Vendée est le premier département ligérien concernant l'usage de ce dispositif.

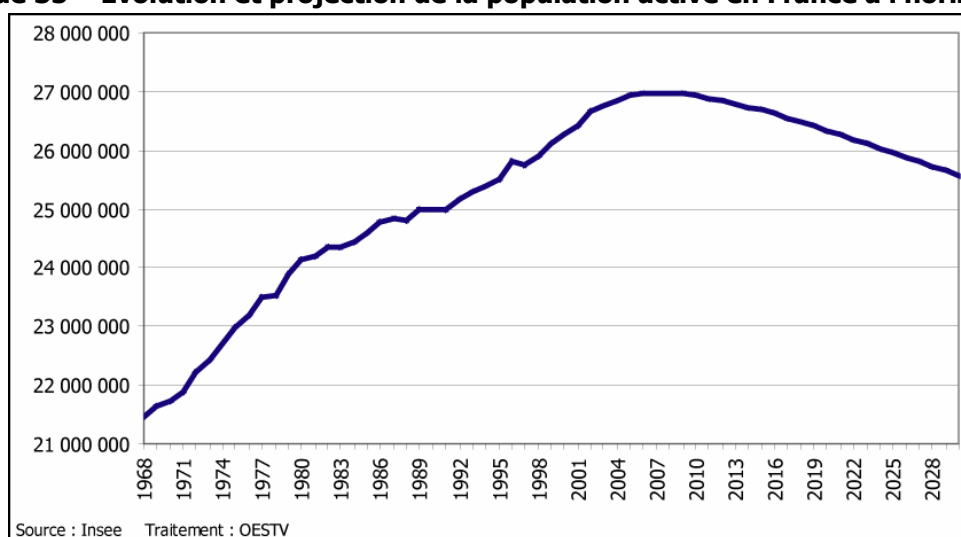
Les effets de la mise en place de cette aide au recrutement par formation sont doubles :

- **un effet direct** : 80% des recrutements sont maintenus à l'issue de 6 mois ;
- **un effet secondaire** : une amélioration de la qualité du travail en lien avec la nécessité de réorganiser les ateliers pour accueillir notamment des effectifs féminins.

1 2 – Les conséquences du retournement démographique de 2007 : baisse de la population active et risques d'accroissement des difficultés de recrutement

En France, à partir de 2006, les générations nombreuses nées après 1946, dites du « baby boom », vont progressivement sortir de la vie active. Les prochaines années vont ainsi marquer une rupture dans l'histoire démographique récente : après plusieurs décennies de croissance, la population active va cesser de croître dans la mesure où les générations nées après 1980 sont moins nombreuses que leurs devancières.

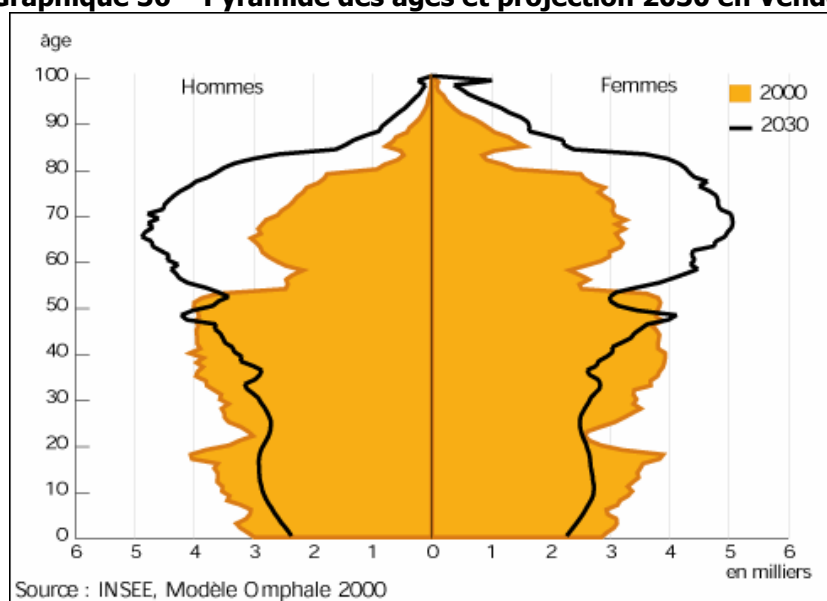
Graphique 35 – Évolution et projection de la population active en France à l'horizon 2030



Ces modifications de la population active s'inscrivent dans le cadre plus général du vieillissement de la population française dans son ensemble ; ce vieillissement se traduisant

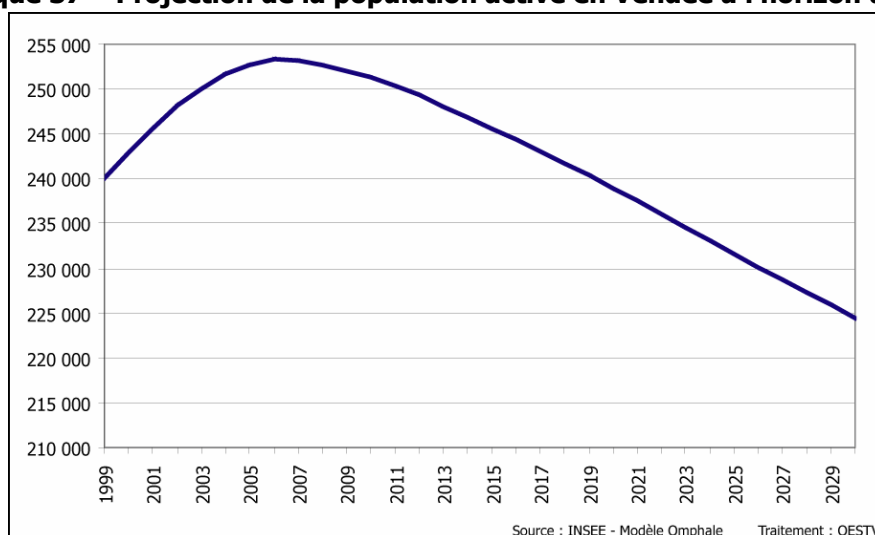
de façon encore plus marquée en Vendée compte tenu de l'attrait qu'exerce notre département sur les populations retraitées notamment.

Graphique 36 – Pyramide des âges et projection 2030 en Vendée



Les projections de population active réalisées par l'INSEE montrent que la population active de notre département, après un ralentissement de sa croissance entre 1999 et 2005, devrait plafonner **autour de 253 000 actifs en 2006-2007 (contre 240 000 en 1999) avant de décroître légèrement (environ -1000 actifs par an de 2010 à 2020) puis plus rapidement (-1 500 actifs par an de 2020 à 2030). A l'horizon 2020, le nombre d'actifs devrait s'élever aux environs de 239 000 et, en 2030, de 224 000.**

Graphique 37 – Projection de la population active en Vendée à l'horizon de 2030



Certains facteurs peuvent toutefois venir modifier ces projections³¹ à l'horizon de 2030. En effet, des taux d'activité plus élevés aux extrémités de la pyramide de la population active

³¹ - Ces projections ont été réalisées par l'INSEE selon un scénario central s'appuyant sur les évolutions démographiques constatées sur la période intercensitaire 1990-1999.

(cf. notamment la récente réforme des régimes de retraite tendant à remonter les taux d'activité après 55 ans) ou encore une plus grande féminisation de l'activité peuvent infléchir ces projections. Toutefois, l'effet de ces facteurs resterait marginal et ne ferait en définitive que retarder le retournement programmé de la population active compte tenu du poids des générations des « baby-boomer » appelées à quitter la vie active dans les années et décennies à venir.

Un autre facteur doit également être mis en relief : il s'agit des effets migratoires. La décroissance de la population active repose en effet aujourd'hui essentiellement sur la composition actuelle de la pyramide des âges et les flux migratoires peuvent contribuer à amoindrir, dans une certaine mesure, cette décroissance. Si **les migrations résidentielles, constatées lors de la dernière période intercensitaire (1990-1999)** en Vendée, montrent un solde migratoire composé à 54% (+12 015 personnes) de personnes âgées de plus de 60 ans donc inactives, **les 46% restant (+10 350 personnes) sont cependant constitué de personnes âgées de 30 à 60 ans donc actives.**

Tableau 15 – Part du solde migratoire dans les variations intercensitaires totales en Vendée

	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Solde migratoire	- 6 586	9 219	15 335	13 363	22 934
% variation totale	0%	31,36%	47,35%	50,75%	75,7%

Source : Insee RGP

Compte tenu des évolutions démographiques très soutenues relevées en Vendée dans le cadre du nouveau recensement³² (doublement du taux d'évolution annuel de la population entre 1999 et 2004 comparé à la période 1990-1999 notamment par le renforcement du solde migratoire), il est important de noter que les mouvements à venir de la population active pourraient être très variables selon les territoires vendéens en fonction de leur degré d'attractivité.

A l'horizon de 2020 enfin, il est également important de souligner que les projections de l'INSEE considèrent les taux de natalité constaté entre 1990 et 1999. Or, de 1995 à aujourd'hui, ce taux de natalité est en augmentation en Vendée et pourrait, si cela perdure, gonfler davantage les classes d'âges susceptibles d'entrer sur le marché du travail autour de 2020 et modifier ainsi, quelque peu, les projections de population active.

Cependant, et malgré les éventualités qui viennent d'être évoquées, la diminution attendue de la population active et l'augmentation des départs à la retraite vont nécessairement accentuer la concurrence entre les métiers et secteurs d'activité (pénurie de main d'œuvre et difficultés de recrutement) mais aussi entre les territoires.

Selon le directeur du CARIF-OREF des Pays de la Loire, **« il y a là un risque réel de régression d'entreprises et de délocalisations, non pas vers des pays à plus bas**

³² - Voir Note de l'OESTV – Avril 2005 - « La population vendéenne poursuit et accentue sa croissance depuis 1999 » - www.oestv.fr

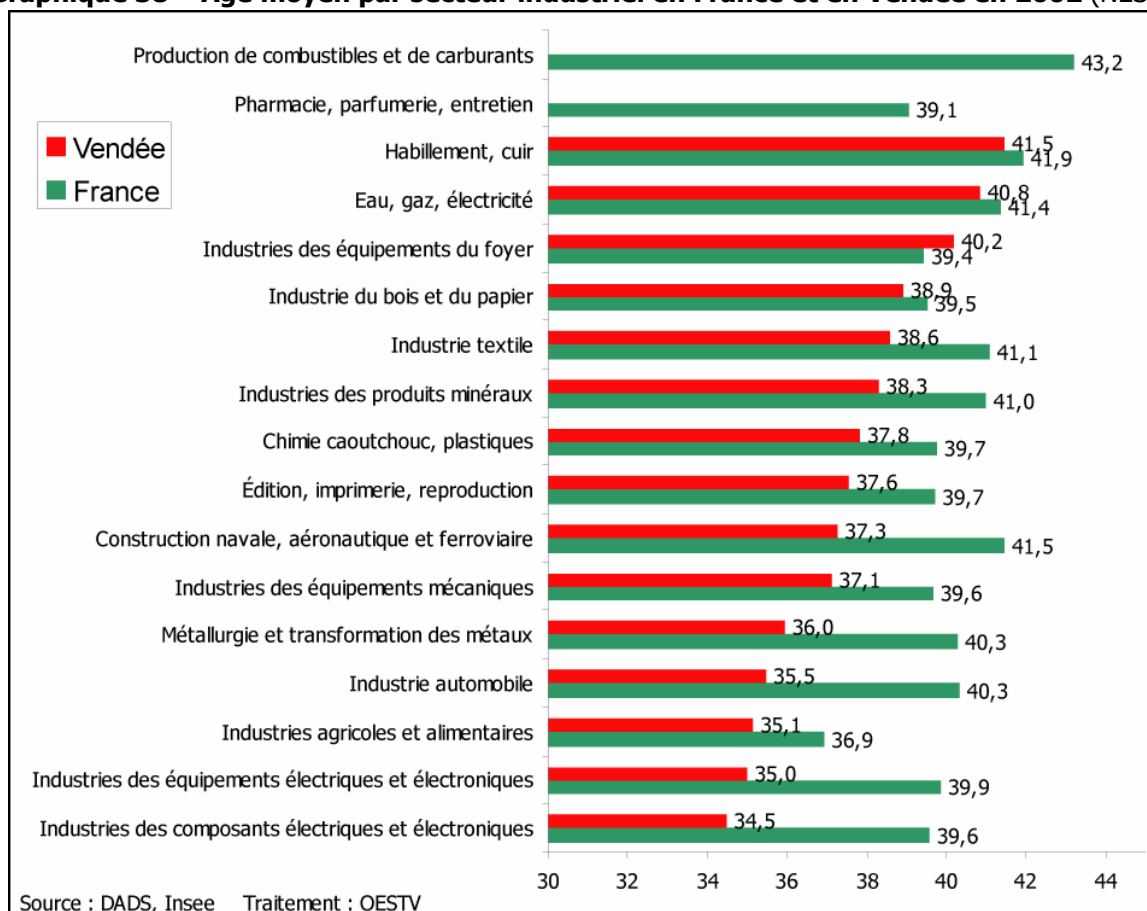
salaires, mais tout simplement vers des pays qui ont de la main d'œuvre. Les départs à la retraite massifs attendus ne sont pas une garantie de travail pour la génération qui arrive »³³. En d'autres termes, le risque est grand de voir de nombreuses entreprises disparaître ou délocaliser tout ou partie de leurs activités faute de trouver du personnel qualifié.

1 21 – Démographie des secteurs industriels vendéens

Certains secteurs de l'industrie sont plus concernés par le vieillissement de leurs salariés et doivent dès aujourd'hui, et dans les années qui viennent, opérer un renouvellement d'une part conséquente de leurs effectifs.

A la lecture du *Graphique 38*, force est de constater, dans un premier temps, que l'industrie vendéenne propose globalement un profil moins vieillissant comparé à la France. **En 2002, toutes industries confondues, l'âge moyen d'un salarié vendéen de l'industrie s'établi à 37,4 ans alors qu'il s'élève à 39,7 ans à l'échelle de l'Hexagone.** Plus encore, alors que la France affiche une certaine homogénéité des âges entre les différents secteurs (autour de 40 ans), la Vendée dispose pour sa part d'un certain nombre d'activités industrielles pour lesquelles les effectifs salariés demeurent beaucoup plus jeunes (mécanique-métallurgie, IAA, électriques-électroniques).

Graphique 38 – Âge moyen par secteur industriel en France et en Vendée en 2002 (NES 36)

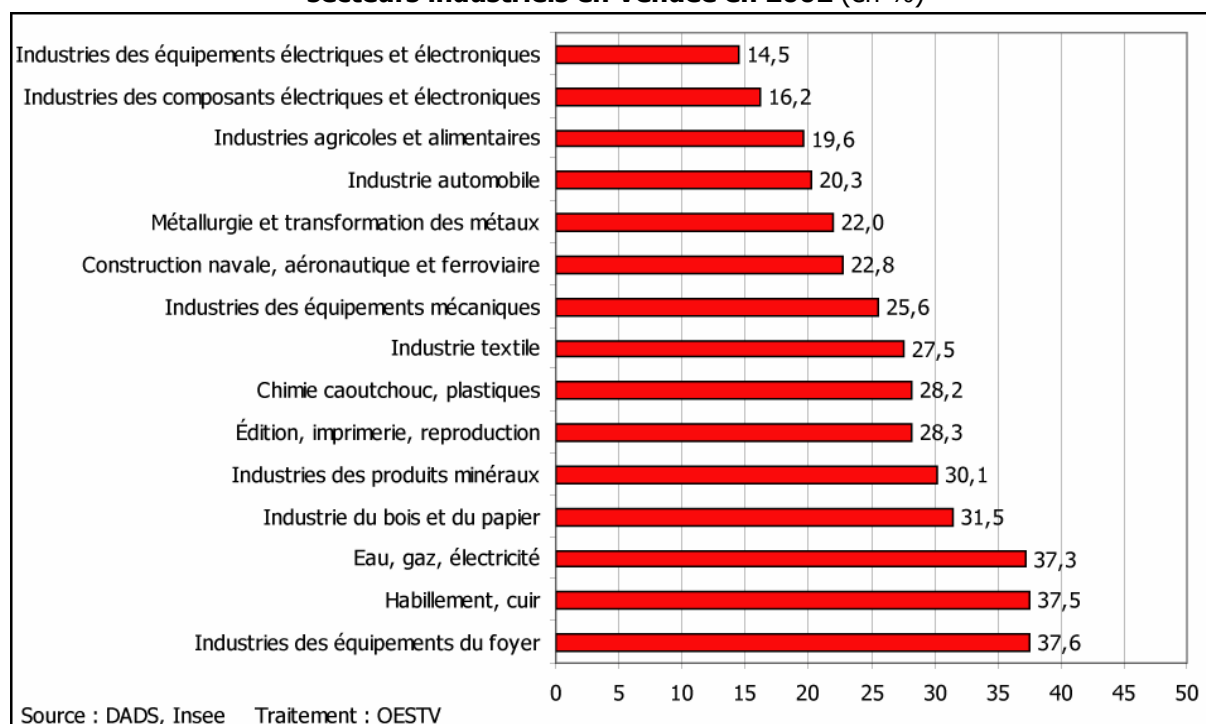


³³ ILLEGEMS B. (2005), *Vendée Matin*, « Cadres introuvables, cadres à trouver », 13 janvier 2005

A l'inverse, les industries vendéennes les plus vieillissantes (habillement-cuir, équipements du foyer, bois) sont celles dont le déclin des effectifs salariés a été le plus prononcé sur les dernières décennies et qui sont encore aujourd'hui en première ligne quant à la concurrence des pays à faible coût de main d'œuvre. Dans un tel contexte d'ouverture accrue des marchés, le renouvellement des effectifs salariés de ces secteurs constitue ainsi un enjeu et un défi particulièrement sensible dans notre département.

Les *Graphiques 39 et 40* permettent d'affiner l'analyse du renouvellement à venir des effectifs par secteurs industriels sur le moyen terme (une période de 15 années allant de 2002, dernière date pour laquelle l'INSEE diffuse des statistiques relatives à la composition par âge des salariés, à 2017³⁴).

Graphique 39 – Part des salariés de 45 ans et + dans le total des effectifs salariés par secteurs industriels en Vendée en 2002 (en %)

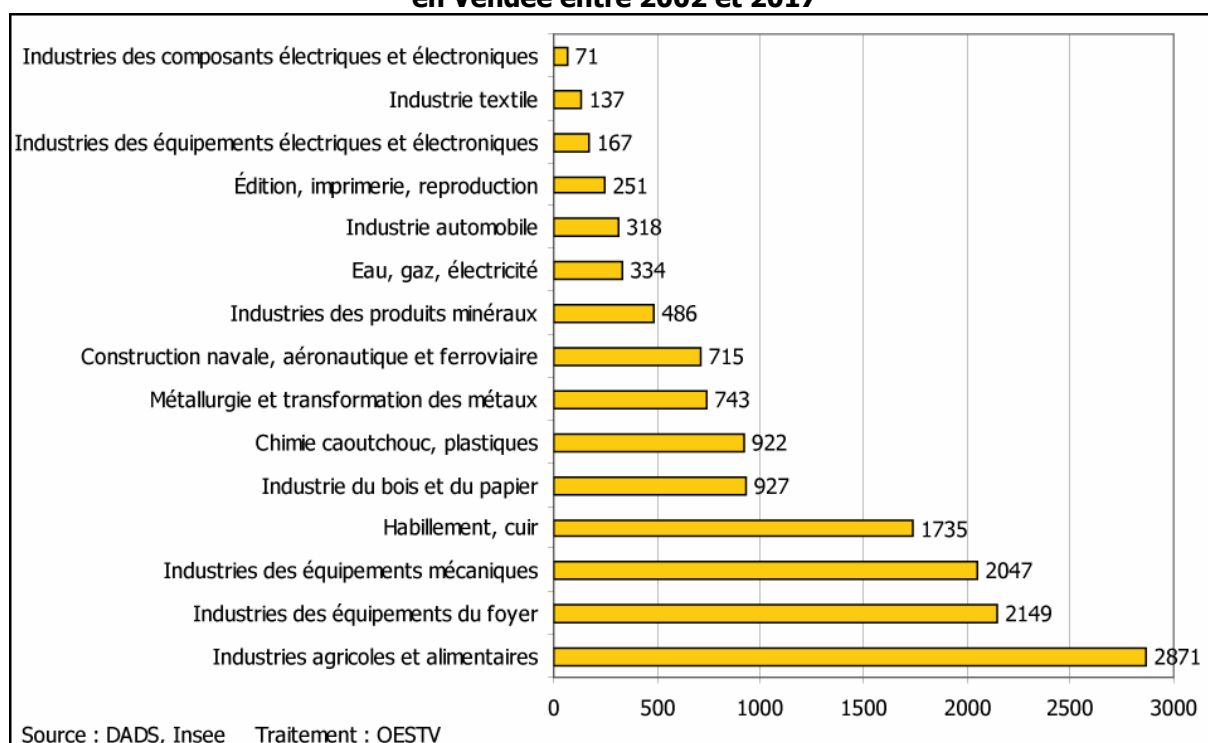


La part des salariés vendéens âgés de 45 ans et plus par secteurs industriels propose logiquement un profil quasi identique au *Graphique 38* figurant l'âge moyen par secteur mais permet cependant de mieux apprécier le poids des renouvellements à venir pour les 15 prochaines années selon les secteurs.

Ainsi, **dans l'hypothèse d'effectifs constants**, on constate que les trois secteurs les plus vieillissants de l'industrie vendéenne auront à renouveler près de 40% de leurs effectifs à l'horizon de 2017. A l'inverse, les secteurs les plus « jeunes » ne sont concernés qu'à hauteur de 15 à 25% de leurs effectifs totaux.

³⁴ - L'âge légal de la retraite ici retenu est de 60 ans. Ainsi, l'ensemble des salariés âgés de 45 ans et plus en 2002 seront potentiellement amenés à prendre leur retraite d'ici 2017.

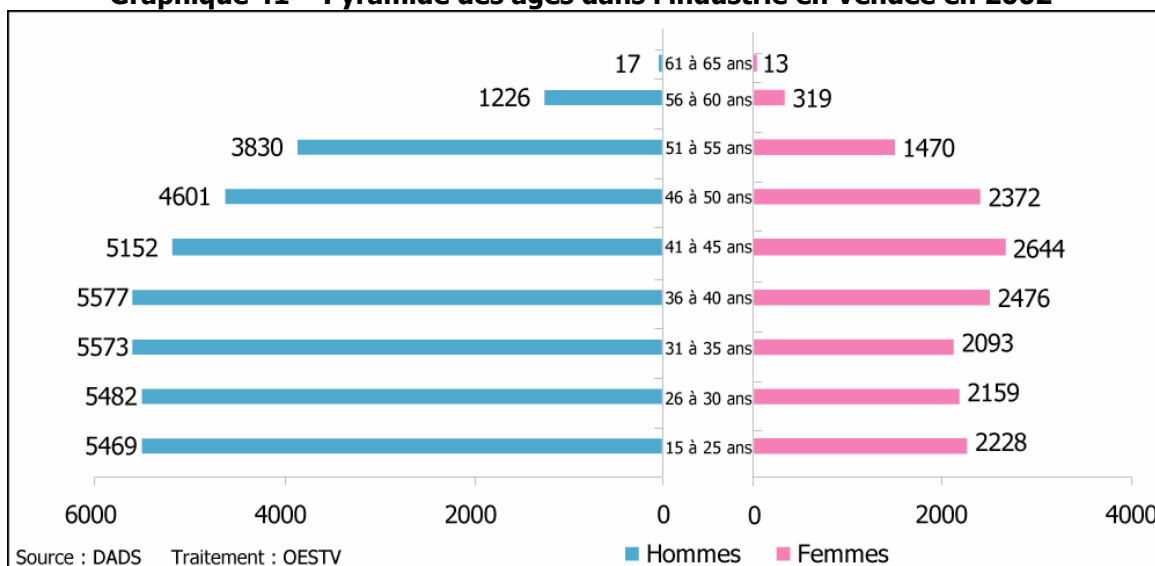
Graphique 40 – Nombre estimé de départs à la retraite par secteurs industriels en Vendée entre 2002 et 2017



L'appréciation de ces départs estimés en valeur absolue bouleverse nécessairement les rangs des différents secteurs eu égard au poids que tient chacun d'entre eux dans les effectifs salariés totaux de l'industrie vendéenne. Elle permet de mesurer et donc d'anticiper, dans les secteurs concernés, les efforts à consentir en terme de communication, de formation et de recrutement.

Pour conclure cet examen de la composition démographique de l'industrie vendéenne, il paraît enfin intéressant d'observer sa composition par sexe.

Graphique 41 – Pyramide des âges dans l'industrie en Vendée en 2002



A la lecture du *Graphique 41*, on rappellera que l'industrie est composée d'une majorité de salariés hommes avec une répartition, par tranche d'âge, relativement homogène entre 15 et 50 ans.

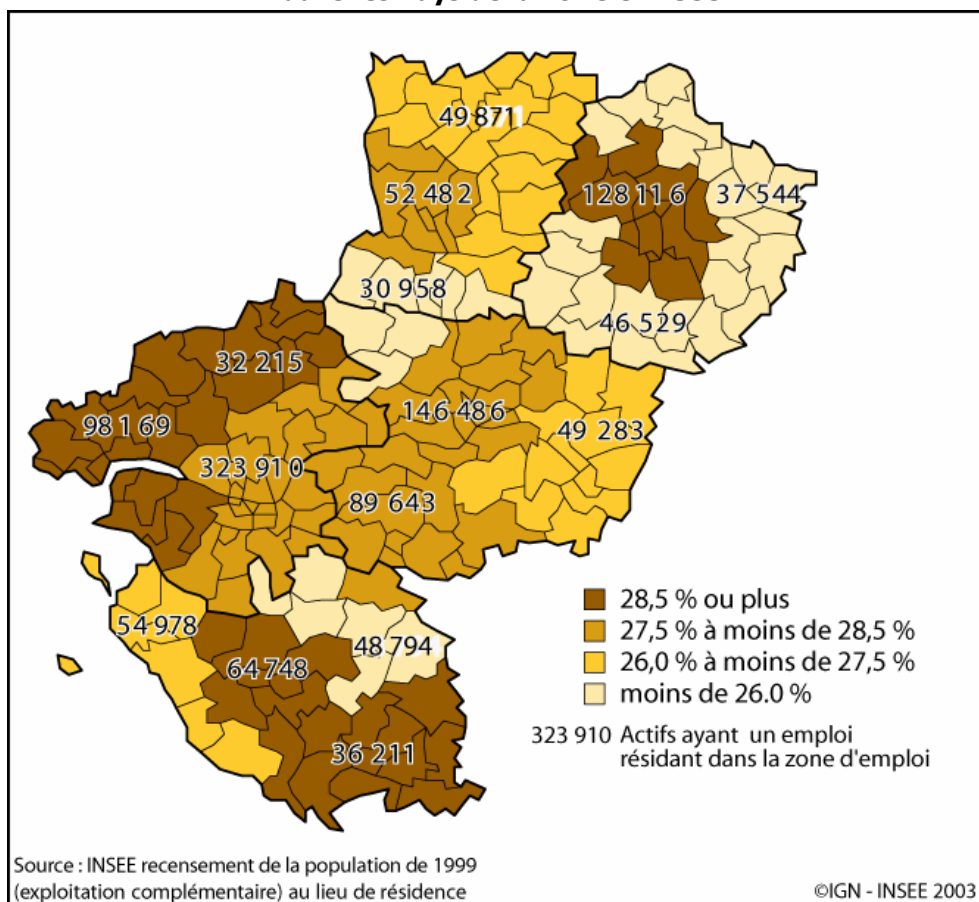
Pour les femmes qui constituent environ 30% des effectifs salariés de l'industrie vendéenne, on notera que les classes d'âge situées entre 36 et 50 ans sont plus nombreuses que les classes plus jeunes. Ceci tendrait ainsi à suggérer soit, une difficulté pour les jeunes femmes de trouver un emploi dans l'industrie ou alors, un désintéressement de la part des générations les plus jeunes pour ces métiers.

Aujourd'hui, **la féminisation de l'emploi industriel s'affiche donc comme un enjeu premier pour répondre aux difficultés de recrutement actuelles et à venir que rencontrent certains secteurs de l'industrie vendéenne.**

1 22 – L'enjeu du vieillissement de la population active sur les territoires

Les travaux réalisés par l'INSEE et le CARIF-OREF des Pays de la Loire³⁵ sur la population active (**tous secteurs d'activité confondus – par zone d'emploi**) en Pays de la Loire à l'horizon de 2015, nous permettent de territorialiser l'analyse de la problématique du vieillissement des actifs.

Carte 16 – Part des actifs ayant un emploi âgés de 45 à 54 ans dans les Pays de la Loire en 1999



³⁵ - INSEE des Pays de la Loire, CARIF-OREF des Pays de la Loire, *Les âges au travail*, « Dossier », n°7, septembre 2003.

Ces travaux soulignent, dans un premier temps (*Carte 15*), que **le vieillissement de la population active pèse de façon différenciée sur les territoires de la région des Pays de la Loire**. Pour la Vendée particulièrement, alors que les zones d'emploi Vendée-Sud et La Roche-sur-Yon affichent le profil le plus vieillissant (28,5% ou plus d'actifs âgés de 45 à 54 ans), les zones d'emplois Vendée-Ouest et surtout, Vendée-Est se caractérisent à l'inverse par une population active plus jeune.

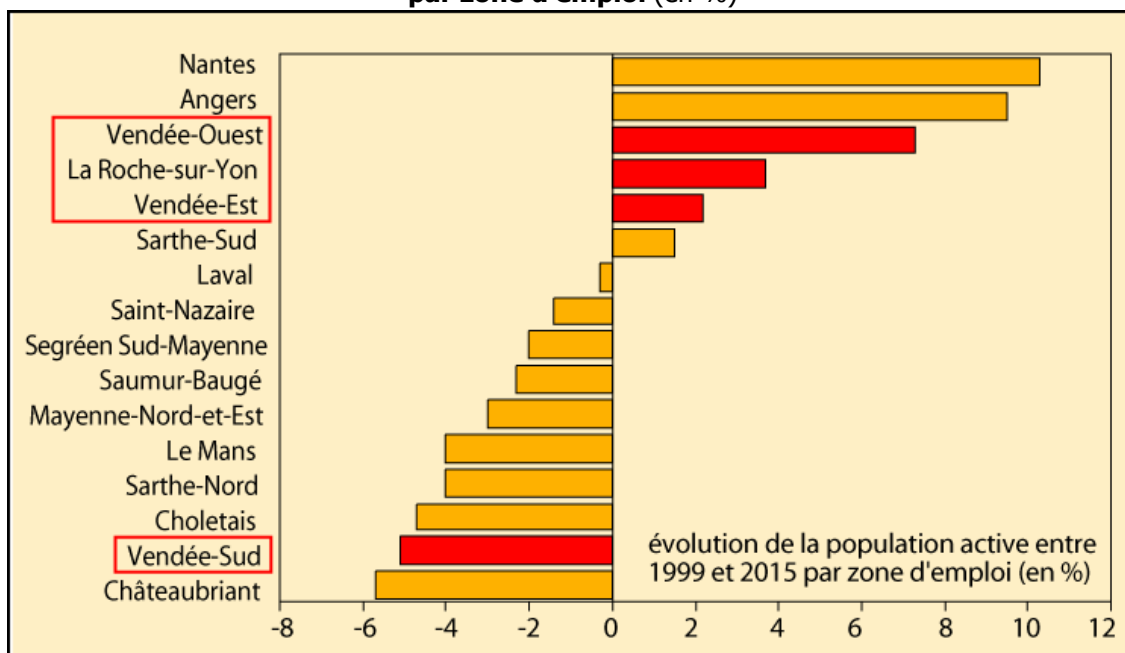
Toutefois, au-delà de ce constat révélateur de la composition de la pyramide des âges des différentes zones d'emploi de la Région en 1999 (composition influant sur l'année prévisible d'inflexion de la population active ; les zones les plus vieillissantes devant commencer à perdre de la population active plus tôt), **les projections de population active réalisées à l'horizon 2015 mettent cependant clairement en relief que l'attrait des territoires sur les populations extérieures (apports migratoires) joue et jouera un rôle non négligeable sur l'ampleur et la date du retournement démographique**.

En considérant les premières estimations issues du recensement de la population en cours, on observe que la croissance démographique de région des Pays de la Loire s'accélère pour la période 1999-2003 avec un taux de croissance annuelle de +0,76% qui la situe au 5^{ème} rang des régions françaises. L'analyse infrarégionale révèle cependant que seuls les deux départements littoraux de la Région enregistrent des taux de croissance élevés et supérieurs à la moyenne nationale : +1,22% pour la Vendée, +0,90% pour la Loire-Atlantique contre +0,44% pour le Maine-et-Loire, +0,33% pour la Sarthe et +0,25% pour la Mayenne. **Si les apports migratoires, nous l'avons précédemment signalé, concernent pour une partie non négligeable des inactifs (des retraités), ils sont toutefois composés également d'actifs attirés par la qualité de vie mais aussi le dynamisme économique de nos territoires**. Rappelons en effet que, pour la période des années 90, les Pays de la Loire ont affiché le troisième taux de croissance de la population active et le plus fort taux de créations d'emplois (l'emploi industriel a progressé alors qu'il diminuait globalement, le commerce a créé des emplois alors que le niveau national stagnait, les créations d'emploi dans les services ont été de 50% supérieures à la moyenne nationale...). Notons cependant que, là encore, la croissance économique n'a pas touché de façon uniforme l'ensemble du territoire régional. La bonne santé économique affichée par la Vendée depuis de nombreuses années la situe incontestablement parmi les espaces qui ont dynamisé et profité de ce développement.

Au regard de ces éléments démographiques et économiques, **les travaux de l'INSEE et du CARIF-OREF des Pays de la Loire notent que les projections de population active sont plutôt favorables pour les Pays de la Loire entre 1999 et 2015 (+2,8% contre +2,3% en France), l'inflexion se situant dans les deux cas en 2006/2007**.

Le diagnostic réalisé par zone d'emploi fait cependant apparaître **des disparités dans cette croissance** eu égard à la composition démographique actuelle et au degré d'attractivité et de dynamisme de chacune de ces zones. **Ainsi, l'évolution projetée (*Graphique 42 - page suivante*) de la population active sur la période 1999-2015 ne serait positive que pour 6 zones d'emplois : Nantes, Angers, Vendée-Ouest, La Roche-sur-Yon, Vendée-Est et Sarthe-Sud**.

Graphique 42 – Évolution de la population active entre 1999 et 2015 par zone d'emploi (en %)



Source : INSEE - projections OMPHALE (scénario central)

Pour la Vendée, ces projections ne font ainsi apparaître une diminution de la population active, sur la période considérée, que pour la zone d'emploi **Vendée-Sud ; cette diminution étant toutefois très sensible (-5,1%)**.

Parmi les 3 zones d'emploi vendéennes dont la population active devrait croître, sur la période, il convient toutefois de distinguer la zone Vendée-Ouest (+7,3%) au dynamisme soutenu des deux autres zones dont la croissance sera beaucoup plus mesurée (+3,7% pour La Roche-sur-Yon et +2,2% pour Vendée-Est).

Au total, l'étude souligne que seule la zone d'emploi de Nantes ne connaîtra pas de baisse de sa population active entre 1999 et 2015. En Vendée, la zone Vendée-Sud perdra des actifs dès 2006, La Roche-sur-Yon en 2007 (après une croissance non négligeable entre 1999 et 2007 puisque sur l'ensemble de la période cette zone gagne 3,7%), Vendée-Est à partir de 2008 et enfin Vendée-Ouest à partir de 2012.

Comme nous l'avons signalé précédemment, cette baisse de la population active va inévitablement créer une concurrence entre les territoires. **A l'appui des projections de population active à l'horizon 2015 : « Le poids des zones de Nantes et d'Angers (où la population active est plus jeune, plus qualifiée et mieux formée) va encore se renforcer, ainsi que celui du littoral, accentuant le basculement démographique et économique de la région vers l'ouest, au détriment de territoires en déclin comme les zones d'emploi de Chateaubriant, Vendée-Sud ou Sarthe-Nord »** (INSEE – CARIF-OREF, op. cité).

2 – L'enjeu de la problématique de la transmission d'entreprises

Au-delà des difficultés de recrutement que l'on observe d'ores et déjà dans certains secteurs de l'industrie vendéenne et qui risquent d'être accentuées par le vieillissement attendu de la population active, une autre problématique majeure est également posée à ce secteur d'activité : celle de **la transmission d'entreprises**. La population française vieillit et celle des chefs d'entreprises n'échappe pas à cette tendance générale. **En 2003, 44% des dirigeants industriels ont plus de 50 ans en Vendée et seront donc concernés par une transmission dans les 10/15 années à venir.**

La transmission correspond souvent à une étape délicate de l'existence d'une entreprise. Si pour les plus grandes d'entre-elles elle est le plus souvent bien préparée et anticipée, elle ne l'est pas nécessairement dans nombre de PMI dont l'avenir peu alors être menacé.

Une transmission pas ou mal préparée peut en effet se traduire par une perte irrémédiable de savoir-faire ou de maîtrise technique qui, à terme, risque d'entraîner la disparition de l'entreprise. De même, des entreprises peuvent être amenées à cesser leur activité faute de trouver un repreneur. La transmission constitue ainsi, dans de nombreux cas, une opération à risque que confirment un certain nombre de statistiques. Dans l'étude *Transmission et restructuration des petites et moyennes entreprises : réflexions stratégiques*, Michel DESLANDES³⁶ souligne que « 10% des dépôts de bilan annuels ont pour origine une transmission pas ou mal préparée ». On constate en outre que près de 30% des reprises échouent dans les 7 premières années...

A l'activité est bien évidemment associé le maintien de l'emploi sur un territoire.

Ainsi, la disparition éventuelle d'une entreprise générera aussi des difficultés pour les sous-traitants, les fournisseurs et, plus généralement, pour l'ensemble des partenaires et prestataires de services qui travaillent de façon régulière avec elle.

Dans un contexte mondialisé, la transmission d'entreprise peut aussi se traduire **par une prise de contrôle extérieur**. On peut alors assister à un **éloignement des centres de décision**. Céder son entreprise à un indépendant, un groupe français ou à un groupe étranger ne présente pas en effet les mêmes risques et enjeux.

La réalité d'une transmission d'entreprise doit enfin être appréciée également dans sa dimension humaine et psychologique. La transmission demeure encore taboue pour certains cédants et source légitime d'inquiétudes (crainte de faire croire que son entreprise est en difficulté, manque de prise de conscience de l'intérêt d'un accompagnement dans cette démarche, préparation souvent difficile de la fin de sa propre vie active...). Ces quelques éléments, s'ils ne font pas l'objet d'un accompagnement, peuvent alors constituer autant de **freins à une préparation efficace et suffisante de la démarche de transmission.**

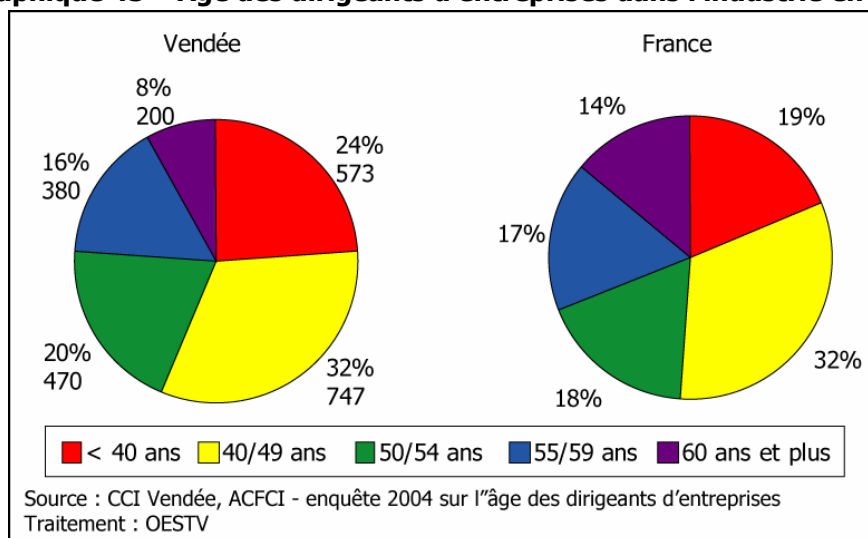
³⁶ DESLANDES M. (2000), *Transmission et restructuration des petites et moyennes entreprises : réflexions stratégiques*, Presse Universitaire de Rennes.

2 1 – L’effet démographique : 44% des chefs d’entreprises industrielles vendéens ont plus de 50 ans

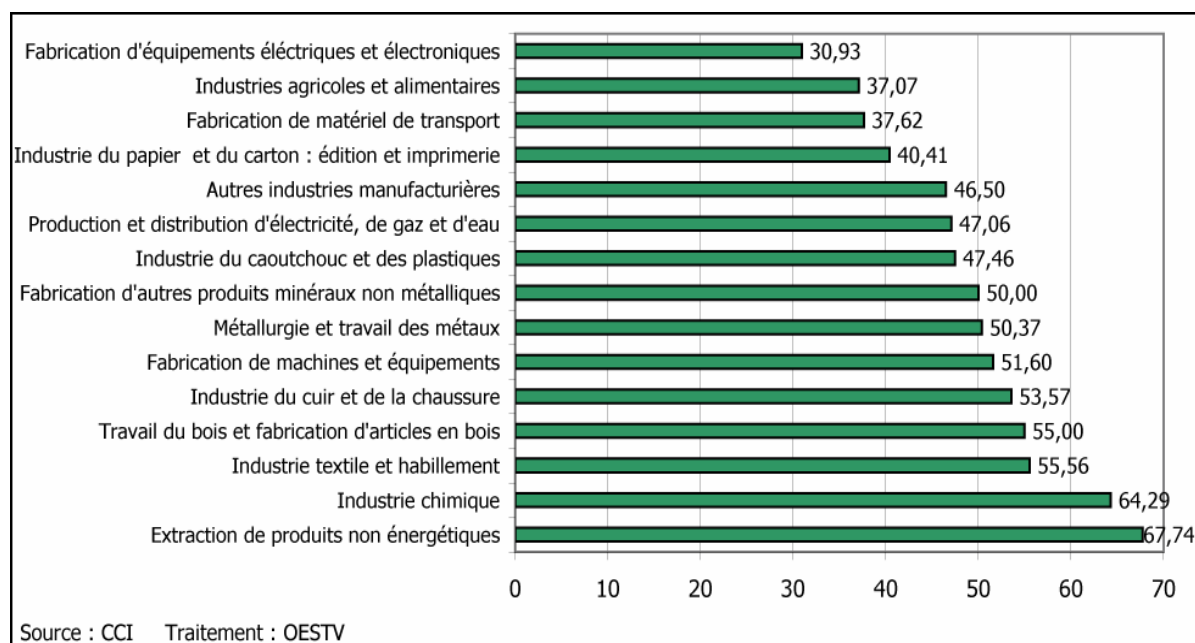
Même si l’âge n’est pas le seul critère, il reste le principal facteur de déclenchement d’une opération de cession ou de transmission d’entreprise.

En Vendée, 44% des dirigeants d’entreprises industrielles ont plus de 50 ans en 2003 contre 49% à un échelon national. Bien que la Vendée propose un profil un peu moins vieillissant que celui de la France, l’enjeu repose cependant sur le fait que, d’ici 2010, **près de la moitié des industries vendéennes sera concernée par une opération de cession ou de transmission.**

Graphique 43 – Âge des dirigeants d’entreprises dans l’industrie en 2003



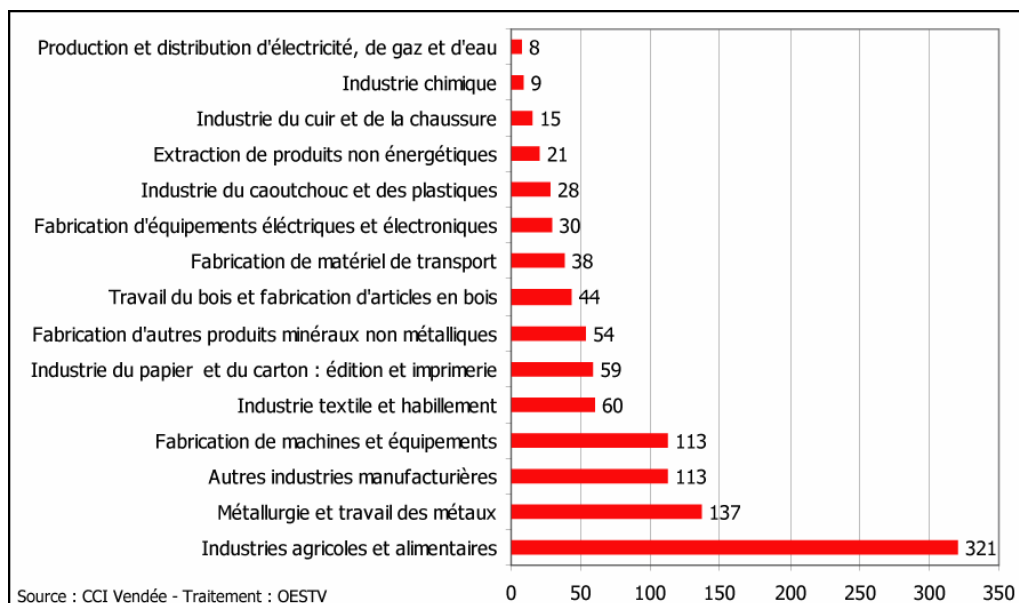
Graphique 44 – Part des dirigeants d’entreprises âgés de plus de 50 ans (en %)



Les industries du textile et de l’habillement (55,6%) sont les plus concernées par le vieillissement de leurs dirigeants. Ces industries seront touchées pour plus de la moitié

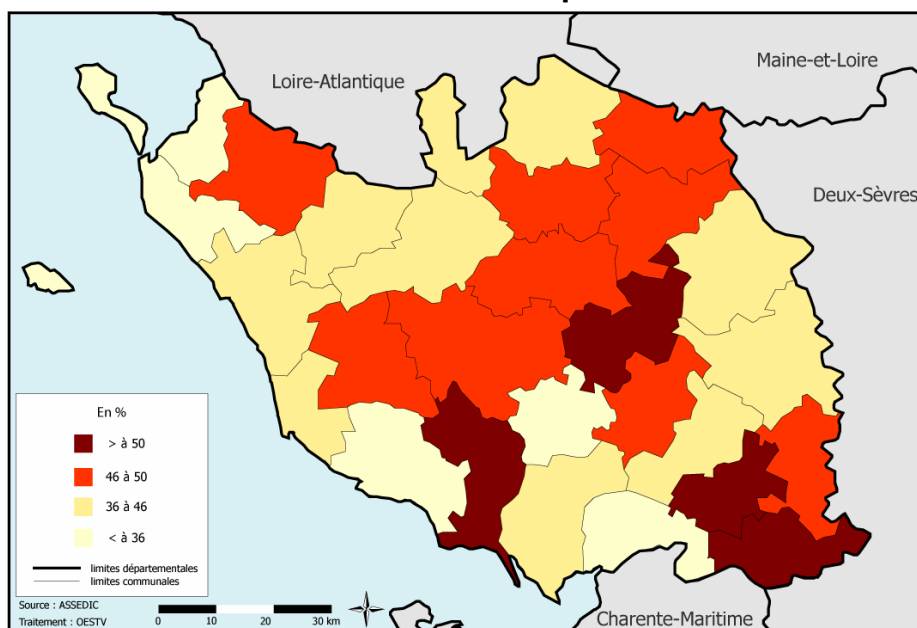
d'entre elles par une transmission. Le constat est encore plus marqué pour l'industrie chimique (64,3%) ou l'extraction de produits non énergétiques (67,7%) mais ces secteurs ne concernent respectivement que 9 et 21 dirigeants de plus de 50 ans contre 60 dirigeants pour l'industrie textile. Si dans la structure par âge de ses dirigeants le secteur de l'agroalimentaire est, à l'inverse, l'un des moins concernés par le vieillissement (seulement 37,1% ont plus de 50 ans en 2003), il n'en demeure pas moins que, dans les 10 à 15 années à venir, 320 industries agroalimentaires seront concernées par une transmission ou une cession.

Graphique 45 – Nombre d'industries dont le dirigeant est âgé de 50 ans et plus en 2003



En 2003, les cantons de Chantonay, de Moutiers-les-Mauxfaits, de Fontenay-le-Comte et de Maillezais correspondent aux cantons où les transmissions à venir dans les 10/15 prochaines années concernent plus de la moitié des entreprises industrielles actuelles.

Carte 17 – Part des dirigeants d'entreprises industrielles âgés de plus de 50 ans dans le total industries par canton en 2003



2 2 – Quelle mobilisation en Vendée face à la problématique de la transmission d’entreprises ?

De **nombreux intermédiaires, publics ou privés**, jouent un rôle lors d’une transmission d’entreprise parmi lesquels les **organismes administratifs** (Préfecture, collectivités territoriales ...), les **organismes économiques** (chambres consulaires, clubs de repreneurs d’affaires, fédérations professionnelles, organisations patronales...), les **cabinets spécialisés**, les **établissements d’enseignement** ou encore des **professionnels spécifiques** (experts-comptables, notaires, juristes, banques...).

Les actions menées par un ou plusieurs de ces intermédiaires peuvent être déclinées selon les principales phases de la transmission d’entreprise :

- Sensibiliser, informer et communiquer

Les actions de sensibilisation, d’information et de communication ont pour objectif de permettre « *une culture de la transmission tout au long de la vie de l’entreprise et pas seulement au moment où la question se pose en raison de l’âge des dirigeants* »³⁷. Il serait fastidieux d’essayer ici de dresser une liste de ces actions dans la mesure où elles sont développées à des échelles multiples (du national au local), qu’elles peuvent prendre des formes très variées (campagnes d’information et de sensibilisation des cédants et des repreneurs, colloques, publications...) et qu’elles émanent enfin, nous l’avons dit, d’intermédiaires publics ou privés très divers. Elles demeurent cependant essentielles et doivent constituer une véritable priorité à l’orée de la sortie de la vie active des générations du « baby-boom ».

- Rapprocher cédants et entrepreneurs

Le rapprochement entre cédants et repreneurs s’effectue autour :

- **de manifestations ponctuelles** : les salons des entrepreneurs qui sont organisés à travers toute la France permettent aux dirigeants d’entreprises, créateurs, repreneurs ou encore financeurs de se retrouver, de s’informer et de lier des contacts. A titre d’exemple, le salon des entrepreneurs de Paris, organisé chaque année, est la plus importante manifestation nationale de créateurs et dirigeants d’entreprises avec 60 000 visiteurs, 320 partenaires et exposants, 140 conférences et ateliers pratiques...

- **d’intermédiaires qui organisent la mise en relation** : en Vendée, c’est notamment le cas de la Chambre de Commerce et d’Industrie (accompagnement dans l’élaboration d’un dossier de présentation de l’entreprise, l’élaboration d’une stratégie et la recherche d’un repreneur) ou encore de l’association Cédants Repreneurs d’Affaires (CRA). Cette association nationale, implantée depuis octobre 2004 en Vendée, est animée par d’anciens entrepreneurs vendéens et a pour but de faciliter les contacts entre cédants et repreneurs. L’association se positionne comme structure complémentaire et

³⁷ VILAIN F. (2004), *La transmission des PME artisanales, commerciales industrielles et de services*, Rapport du Conseil Economique et Social.

non concurrente aux actions de la CCI de la Vendée dans la mesure où elle oriente les cédants et repreneurs vers des professionnels lorsque la situation l'exige.

- **de supports Internet** : les supports Internet sur lesquels le visiteur peut avoir accès à des bourses d'opportunité concernant des affaires à céder se sont fortement développés depuis quelques années. Divers travaux soulignent l'abondance des sites existants (Chambres consulaires, collectivités locales, Banque de Développement des Petites et Moyennes Entreprise...).

Parmi ces supports Internet, citons le site www.transbiz.fr créé à l'initiative des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises. Cette plateforme vise à couvrir l'ensemble du territoire national et regroupe un certain nombre de services proposés (entreprises à reprendre, contacts, procédures...) par les chambres de commerce et d'industrie locales. En outre, ce site développé dans deux autres pays européens (Italie, Espagne) donne lieu à la création d'un portail européen de la transmission d'entreprises (www.eurotransbiz.com).

- Former à la transmission d'entreprise

Les actions de formation ont pour objectif de préparer le repreneur à son futur métier de dirigeant d'entreprise. Au niveau national, **le réseau des écoles de managers**, est un exemple parmi de nombreux modules de formation mis en place localement et proposés aux repreneurs. Il existe 16 écoles de managers en France dont une à la Roche-sur-Yon.

L'école des managers de Vendée a été ouverte en 2004 avec une première promotion constituée de 7 repreneurs. Les participants travaillent sur le cas concret de leur propre projet de reprise. Pendant la formation, le repreneur continue d'assurer ses fonctions dans son entreprise, ce qui permet une pratique immédiate de l'ensemble des cours dispensés. Le travail en groupe permet par ailleurs aux futurs repreneurs d'échanger sur les expériences et difficultés de chacun.

Le programme de l'école des managers dure environ 60 jours répartis sur 11 mois et s'articule autour de 3 étapes :

- *Acquisition de connaissances* : cette première étape vise à « intégrer la culture de base du chef d'entreprise » avec des cours de marketing, de stratégie d'entreprise, d'action commerciale ou encore de communication.
- *Réalisation d'un auto-diagnostic de l'entreprise* : accéder à une vision globale et objective de l'entreprise, identifier les forces et les faiblesses, ainsi que les risques et les opportunités de l'entreprise, construire un plan d'action.
- *Mise en place du plan d'action* : phase de reprise de l'entreprise.

D'autres sessions de formation existent localement. On citera notamment l'exemple de la CCI de la Vendée qui organise « 5 jours pour Entreprendre » afin de permettre d'acquérir les bases minimales de la création et de la gestion d'une entreprise (démarche commerciale, financière, juridique, fiscale et sociale) ; cette formation étant animée par des conseillers de la CCI et des professionnels de l'entreprise.

- Accompagner le repreneur

Au même titre qu'en matière de création d'entreprises, accompagner le repreneur contribue indéniablement à la réussite de la transmission. C'est le cas d'Entreprendre en France, lancé sur le plan national en octobre 1995 par l'ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie) et l'AFB (Association Française des Banques) et animé, en Pays de la Loire, par le réseau des CCI depuis 1996. Les Espaces Entreprendre implantés localement visent ainsi à renforcer la réussite des créations et des reprises, en accompagnant les entrepreneurs pendant le montage et au cours du développement du projet.

L'enjeu que recèle aujourd'hui **la structuration des diverses actions répondant à la problématique de la transmission (et de la création) d'entreprise** est, nous l'avons signalé, d'autant plus grand que nombre de dirigeants sont appelés à quitter prochainement la vie active. Dans cette optique d'optimisation des actions, certains projets voient le jour et pourraient servir d'exemples.

A titre d'illustration, nous citerons ainsi la mise en place, en août 2004 dans l'agglomération angevine, de la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises. En rassemblant l'ensemble des acteurs et des conseils qui accompagnent les porteurs de projet dans leurs démarches, cette structure permet ainsi d'en faciliter et d'en optimiser le déroulement tout en offrant une meilleure visibilité pour la promotion et le développement de l'esprit d'entreprise.

3 – L'industrie vendéenne face à la mondialisation

3 1 – Les atouts de l'industrie vendéenne

✓ L'industrie vendéenne comporte quelques entreprises ayant leur siège social dans le département et qui constituent **des références sur le plan national, voir international** (Fleury Michon, Sodebo, Arrivé dans l'agroalimentaire ou Jeanneau et Bénéteau dans la construction navale...).

✓ **Le tissu industriel du département vendéen est bien diversifié.** Tous les secteurs sont en effet représentés à l'exception de l'industrie lourde, ce qui permet d'éviter les risques liés à une forte spécialisation sectorielle.

✓ Au cours de la dernière décennie, **la Vendée conserve ses capacités de renouvellement de son tissu industriel.**

Au 1^{er} janvier 2003, 2 559 entreprises industrielles sont recensées en Vendée selon les données INSEE et représentent 1/5 des entreprises industrielles de la Région Pays de la Loire. Avec 47 entreprises industrielles pour 10 000 habitants au 1^{er} janvier 2003, contre 39 en Région et 43 en France, la Vendée s'affiche comme **une terre d'initiative et d'entrepreneurs**. Le nombre annuel de créations ex-nihilo d'entreprises industrielles est compris entre 84 (en 1995) et 123 (en 2001).

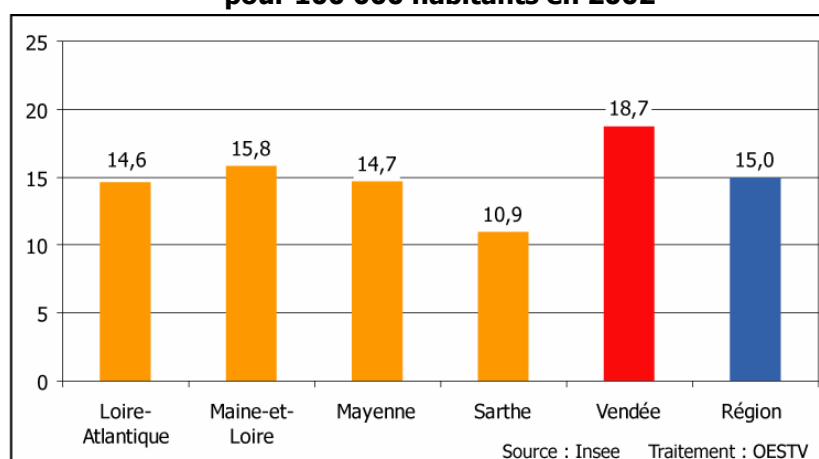
Tableau 16 – Créations et reprises d'entreprises industrielles en Vendée

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Créations pures	113	89	84	105	106	102	99	107	123	94	100
Reprises	54	57	39	81	86	71	99	86	94	82	101
TOTAL	167	146	123	186	192	173	198	193	217	176	201

Source : CCI Vendée – Traitement : Observatoire Economique, Social et Territorial de la Vendée

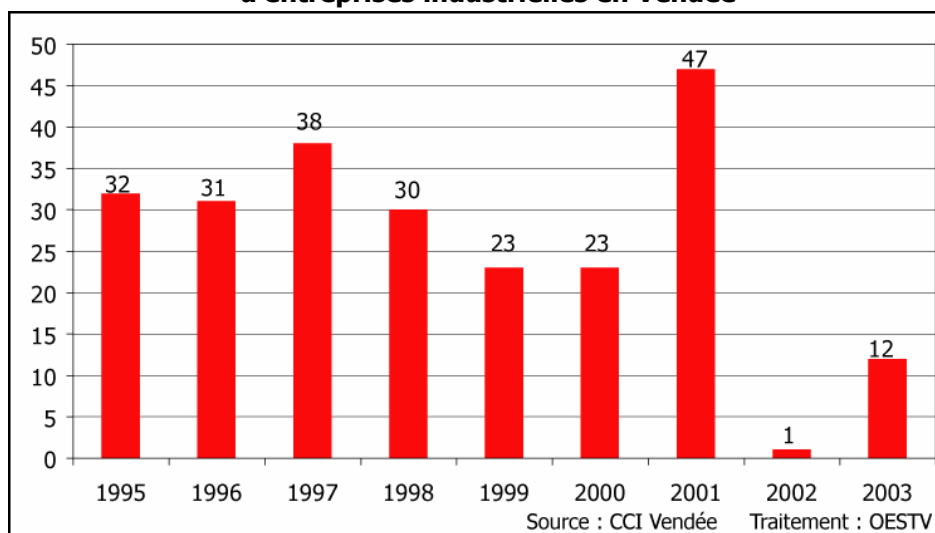
Si l'on se réfère au nombre de créations pures d'entreprises industrielles pour 100 000 habitants, celui-ci est également nettement supérieur dans le département (18,7 en 2002) comparé à ce que l'on observe en Région (15 en moyenne en Pays de la Loire).

Graphique 46 – Nombre de créations pures d'entreprises industrielles pour 100 000 habitants en 2002



Enfin, soulignons que le nombre de créations pures d'entreprises industrielles en Vendée reste supérieur aux radiations d'entreprises au fil des années, même s'il est vrai que celui-ci est moins élevé en 2002 et 2003 comparativement aux années précédentes.

Graphique 47 – Évolution du solde créations pures / radiations d'entreprises industrielles en Vendée



✓ **Une action et une implication locale forte en faveur des entreprises.** Le Conseil Général de la Vendée, les collectivités locales, les institutionnels et les dirigeants d'entreprises eux-mêmes sont particulièrement impliqués dans le soutien et l'accompagnement des industries vendéennes par la mise en place d'un certain nombre d'actions relatives à l'aménagement du territoire et à la dynamisation du tissu industriel.

Le **développement considérable du réseau routier** ou encore le **développement de structures d'accueil** (Vendéopôles notamment), sont autant d'actions qui soutiennent l'implantation et le développement de l'industrie en Vendée (Cf. *Partie II 1.4 Le rôle des collectivités locales dans l'implantation des entreprises*).

Cette forte implication des acteurs publics mais aussi du monde de l'entreprise révèle une certaine persistance du modèle vendéen. L'implication du monde de l'entreprise s'illustre notamment à travers la présence de nombreuses associations et clubs de chefs d'entreprises au sein du département (19 associations et clubs d'entreprises sont recensés en Vendée). Ces structures contribuent à favoriser le développement de partenariat voire de réseaux entre les dirigeants d'entreprises de Vendée. On peut, à titre d'exemple, citer le CERA (Centre d'Echanges et de Réflexion sur l'Avenir), association, fondée en 2001, comptant pas moins de 185 membres dont 60% de chefs d'entreprises qui organise plusieurs conférences par an sur des thématiques ayant trait aux grandes évolutions de la société.

✓ **Un développement de l'offre de formation supérieure.** Depuis une dizaine d'années, l'offre de formation supérieure s'est fortement développée en Vendée. Aujourd'hui, sont non seulement proposées **des filières générales** au sein du centre universitaire de la Roche-sur-Yon et de l'Institut Catholique d'Etudes Supérieures (Maîtrise de biologie, de langues, d'histoire, de droit, d'histoire, DEUG de sciences de la vie, langues étrangères

appliquées....) mais aussi **des formations tournées vers l'entreprise** au sein d'écoles d'ingénieurs, de commerce, lycées ou IUT. Citons les exemples d'instituts de formation suivants :

- l'Institut Supérieur Européen du Conditionnement Alimentaire (ISECA) à Pouzauges,
- l'Institut Supérieur de la Logistique et du Transport (ISLT) à Montaigu,
- l'Institut Supérieur de Technologie (IST) à la Roche-sur-Yon,
- l'École de Gestion et de Commerce (EGC) à la Roche-sur-Yon,
- l'Institut Supérieur d'Application des Métiers du Bois et de l'Ameublement (ISAMBA) à Fontenay-le-Comte,
- DUT Génie de l'environnement et DUT Génie des Télécommunications et réseaux à l'IUT de la Roche-sur-Yon.

Cette liste n'est pas exhaustive. De nombreux lycées publics et privés proposent également divers BTS (BTS productique, bois et ameublement à Montaigu, BTS Systèmes électroniques à la Roche-sur-Yon, BTS assistant en création industrielle aux Herbiers, BTS Conception de produits industriels à Saint-Laurent-sur-Sèvre, BTS conception et réalisation de carrosseries à la Roche-sur-Yon ...).

La présence aujourd'hui de nombreuses formations d'enseignement supérieur en Vendée permet non seulement de « donner » à l'économie locale la matière grise dont elle a et aura besoin, mais également de véhiculer une image plus attractive et dynamique du département.

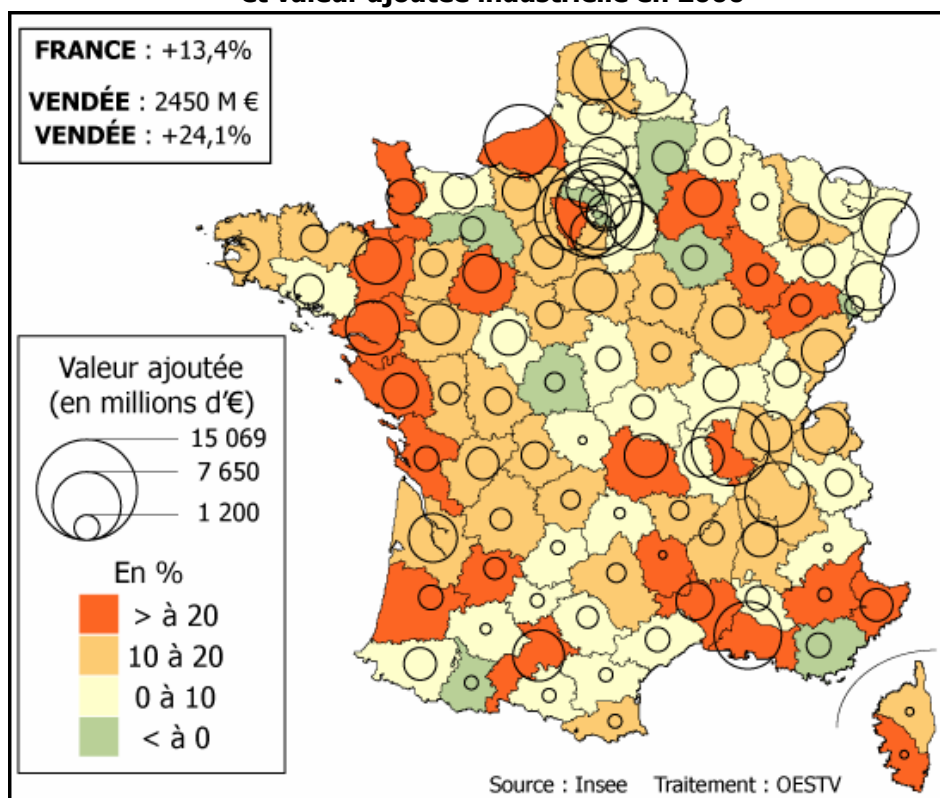
3 2 – Quelques faiblesses de l'industrie vendéenne à corriger

3 21 – Une industrie de main d'œuvre qui intègre peu de valeur ajoutée

L'industrie vendéenne, s'appuyant sur un tissu important d'industries dites de main-d'œuvre, intègre peu de valeur ajoutée : elle se classe au 37^{ème} rang des départements français avec une valeur ajoutée industrielle totale s'élevant, en 2000, à 2 450 millions d'euros (cf. *Carte 18* – page suivante). Si l'on rapporte cette valeur ajoutée industrielle au nombre de salariés du secteur, alors la Vendée se situe dans le peloton de queue des départements français.

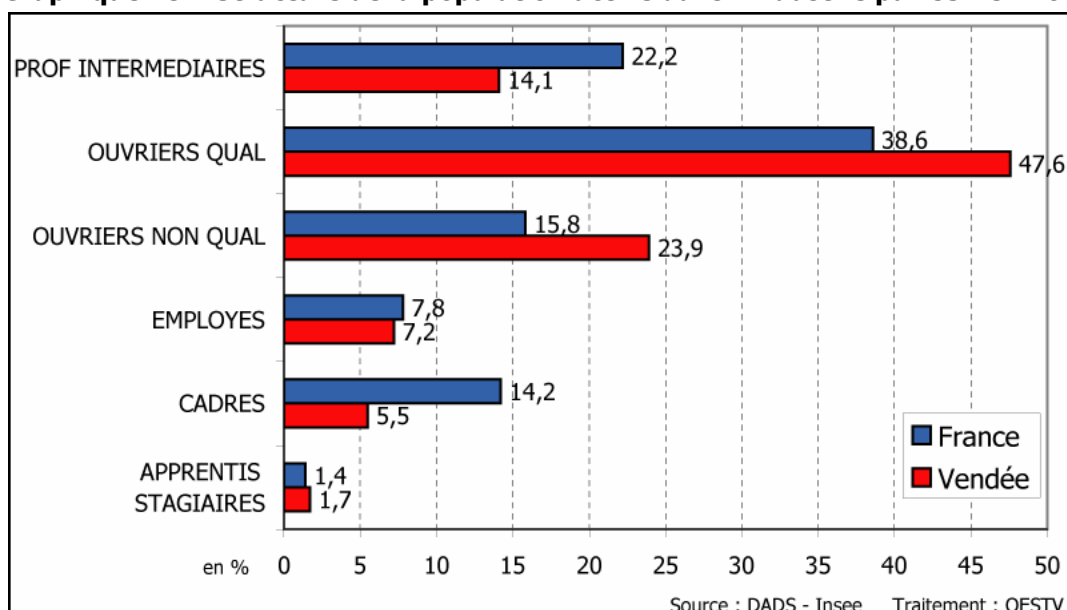
On constatera néanmoins qu'entre 1996 et 2000, la croissance de cette valeur ajoutée industrielle a progressé de 24,1% en Vendée tandis qu'elle n'évoluait que de +13,4% à l'échelle de l'Hexagone.

Carte 18 – Évolution de la valeur ajoutée industrielle entre 1996/2000 et valeur ajoutée industrielle en 2000



L'industrie vendéenne fait appel massivement à la main-d'oeuvre. Rappelons que le secteur industriel occupe 57 501 salariés en 2003, soit 37% de l'ensemble des effectifs salariés en Vendée contre 25,2% en France. La relative faiblesse de l'industrie vendéenne en terme de valeur ajoutée s'exprime ainsi dans la structure de sa population active : cette dernière fait apparaître une part des ouvriers qualifiés et non qualifiés largement supérieure à celle constatée en France (71,5 % contre 54,4 %) et un poids des cadres trois fois moins important que dans l'Hexagone (5,5 % contre 14,2%).

Graphique 48 – Structure de la population active dans l'industrie par CSP en 2002



3 22 – Une sous représentation de la Recherche & Développement en Vendée

La Recherche & Développement correspond à « l'ensemble des travaux entrepris de façon systématique dans le but d'accroître les connaissances scientifiques et techniques, ainsi que l'utilisation des résultats de ces travaux pour amener au stade de l'exploitation de nouveaux produits, dispositifs, systèmes et procédés » telle est la définition donnée par le service des études et des statistiques industrielles (SESSI) du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

Pour mener une telle stratégie, l'entreprise peut s'appuyer sur **des moyens en interne**, avec notamment la présence d'un service R&D. Elle peut également s'appuyer sur **des ressources externes** telles que des cabinets spécialisés, des organismes de recherche, des universités ou des écoles d'ingénieurs. **Concernant ce dernier point, si l'offre de formation supérieure s'est fortement développée en Vendée depuis une dizaine d'années, précisons qu'il n'existe actuellement pas de structures de recherche dans le département.**

Par ailleurs, si l'on se réfère aux trois indicateurs suivants, les dépenses intérieures de R&D, les effectifs de R&D et le nombre de chercheurs, la position la Vendée apparaît souvent en retrait comparativement à ce que l'on observe non seulement à un échelon national, mais aussi dans les autres départements de la Région des Pays de la Loire.

Les dépenses intérieures de R&D correspondent aux « travaux réalisés par l'entreprise dans ses propres laboratoires, quelque soit l'origine de leur financement »³⁸. Celles-ci s'élèvent à **27 millions d'euros** en 2000 pour le département vendéen, soit 5,4% des dépenses intérieures de R&D de la Région des Pays de la Loire et 0,1% des dépenses nationales. La Vendée occupe le dernier rang des départements ligériens concernant les dépenses intérieures de recherche et développement pour 10 000 actifs salariés dans l'industrie (voir *Graphique 48* – page suivante).

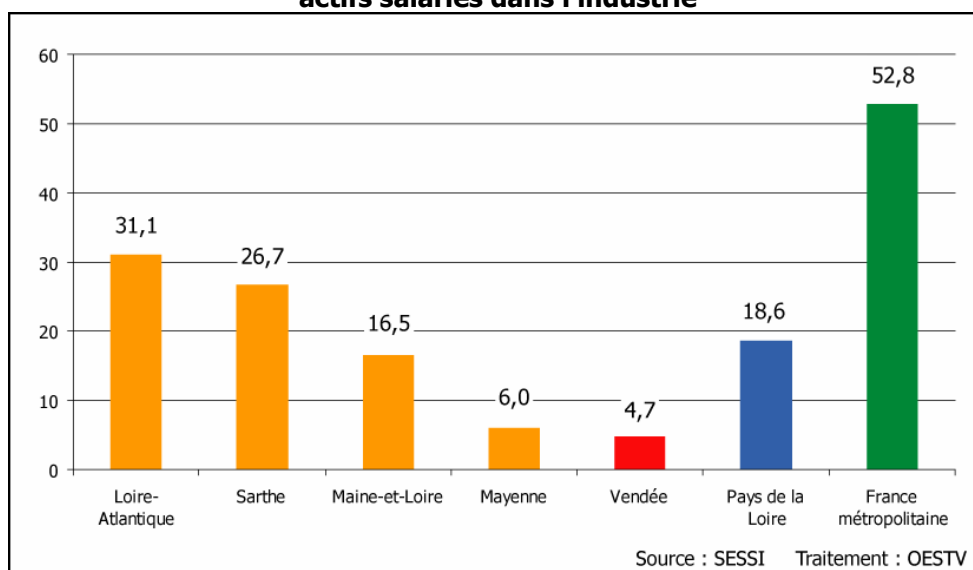
Tableau 17 – Dépenses intérieures de R&D en 2000

	Dépenses intérieures de R&D (en M€)	Part département/Région	Part département/France
Loire-Atlantique	227	45,3%	1,2%
Sarthe	127	25,4%	0,7%
Maine-et-Loire	103	20,6%	0,5%
Vendée	27	5,4%	0,1%
Mayenne	17	3,4%	0,1%
Région Pays de la Loire	501	-	2,6%

Source : SESSI – Traitement : Observatoire Economique, Social et Territorial de la Vendée

³⁸ - Définition donnée par le SESSI.

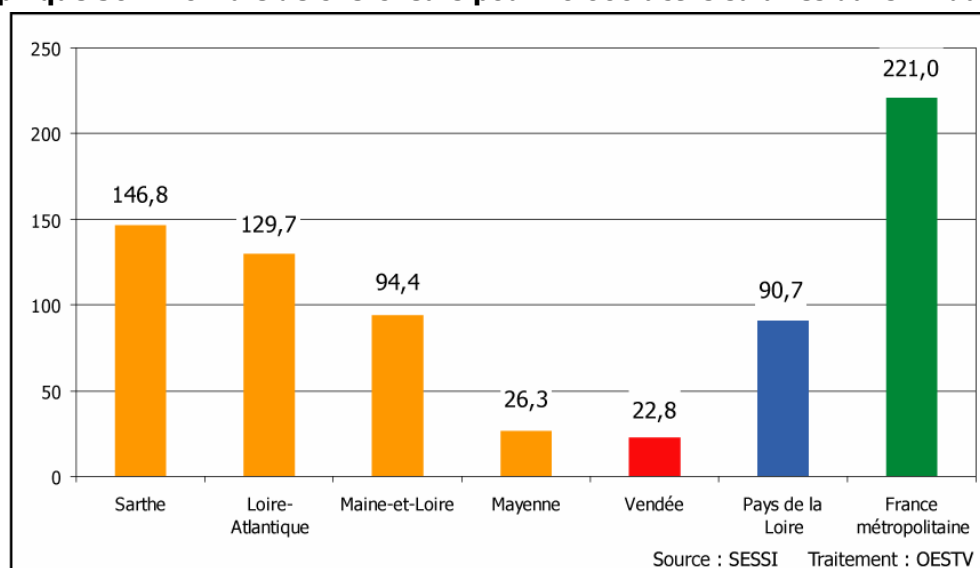
Graphique 49 – Dépenses intérieures de R&D (en M€) pour 10 000 actifs salariés dans l'industrie



Les effectifs de recherche et développement correspondent aux « *personnels directement affectés à la recherche et développement et à son soutien technique, ainsi que ceux qui fournissent des services directement liés à ces travaux (cadres, personnels de bureaux, ouvriers)* ». **Pour 10 000 actifs salariés dans l'industrie**, ces derniers s'élèvent à 308 en Loire-Atlantique, 270 en Sarthe, 206 en Maine-et-Loire, 88 en Mayenne et seulement **80 en Vendée**.

De même, la Vendée occupe le dernier rang des départements de la Région des Pays de la Loire concernant le nombre de **chercheurs** c'est-à-dire de « *scientifiques et ingénieurs travaillant à la conception ou à la création des connaissances, produits, méthodes ou systèmes* » pour 10 000 actifs salariés dans l'industrie. On notera tout de même la faible représentation des chercheurs dans les Pays de la Loire avec une moyenne (90,7) largement inférieure à celle de la France (221).

Graphique 50 – Nombre de chercheurs pour 10 000 actifs salariés dans l'industrie

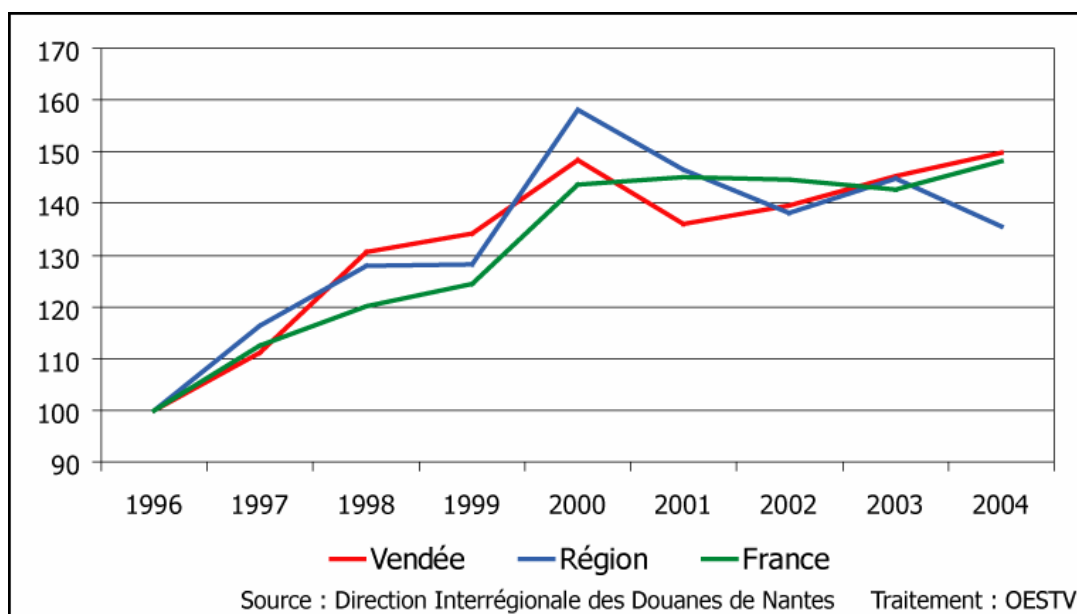


3 23 – Une concentration sur quelques secteurs de l'activité à l'export

Selon les statistiques de la Direction Interrégionale des Douanes de Nantes, les échanges extérieurs de la Vendée s'établissent, en 2004, à **1 546 millions d'euros pour les exportations** (données CAF/ FAB hors matériel militaire) et à **1 012 millions d'euros pour les importations**.

Les exportations ont augmenté de 49,8% en Vendée contre 35,5% dans la Région des Pays de la Loire et 48,1% en France entre 1996 et 2004.

Graphique 51 – Évolution des exportations entre 1996 et 2003 (base 100 en 1996)
(données CAF/FAB hors matériel militaire en millions d'euros)



Par ailleurs, **le taux de couverture**³⁹ des exportations en Vendée est largement excédentaire : il s'élève à 153 en 2004. Plus encore, celui-ci s'inscrit dans un contexte régional et national marqué par un léger déficit du solde commercial, les taux de couverture s'établissant respectivement à 92 et 96.

Ces résultats pourraient apparaître relativement satisfaisants, néanmoins, il convient de les relativiser.

- Le poids de la Vendée dans les exportations régionales est faible

La part des exportations vendéennes représente à peine **0,5% de l'ensemble des exportations françaises et 11,8% des exportations de la Région des Pays de la Loire en 2004**. La Vendée occupe l'avant dernier rang des départements ligériens. Plus encore, le poids de la Vendée dans la Région a reculé de près d'un point depuis le début des années 1990.

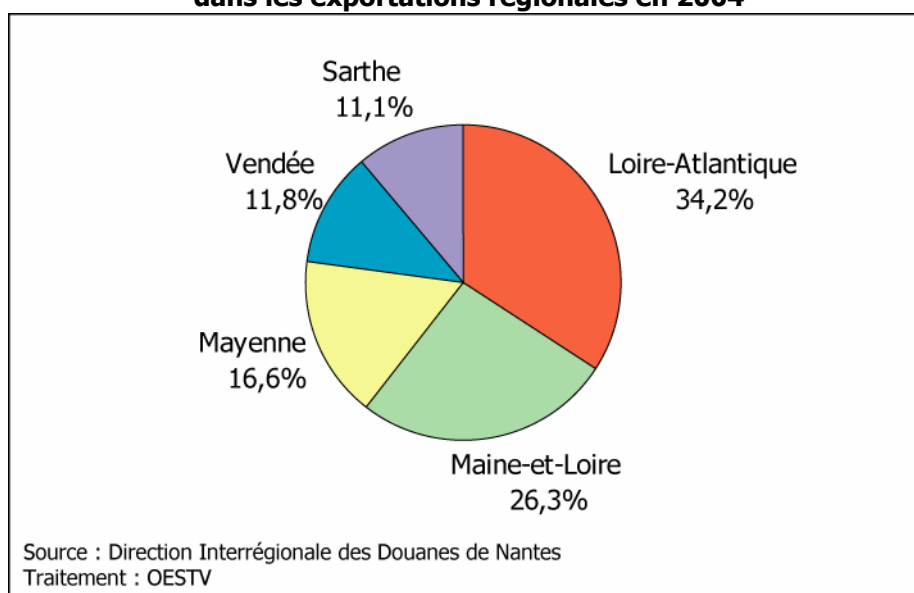
³⁹ - Le taux de couverture est le rapport entre les exportations et les importations. Un taux de couverture supérieur à 100 signifie que le solde des échanges de biens et de services est excédentaire (et inversement).

Tableau 18 – Part des exportations vendéennes dans le commerce extérieur de la France et dans celui de la Région des Pays de la Loire

	1990	1996	2004
Part des exportations vendéennes dans l'ensemble des exportations françaises	0,45%	0,46%	0,47%
Part des exportations vendéennes dans l'ensemble des exportations de la Région des Pays de la Loire	12,66%	10,63%	11,76%

Source : Direction Interrégionale des Douanes de Nantes
 Traitement : Observatoire Economique, Social et Territorial de la Vendée

Graphique 52 – Part des 5 départements de la Région des Pays de la Loire dans les exportations régionales en 2004



- Les exportations vendéennes ne sont le fait que de quelques établissements

Sont recensés en Vendée environ **300 établissements exportateurs**. Parmi ces derniers, **une centaine réalise 90% du chiffre d'affaires à l'export** et **les 20 premiers les 2/3⁴⁰**. L'activité à l'export en Vendée reste donc concentrée sur quelques établissements moteurs. Citons à titre d'exemple⁴¹ :

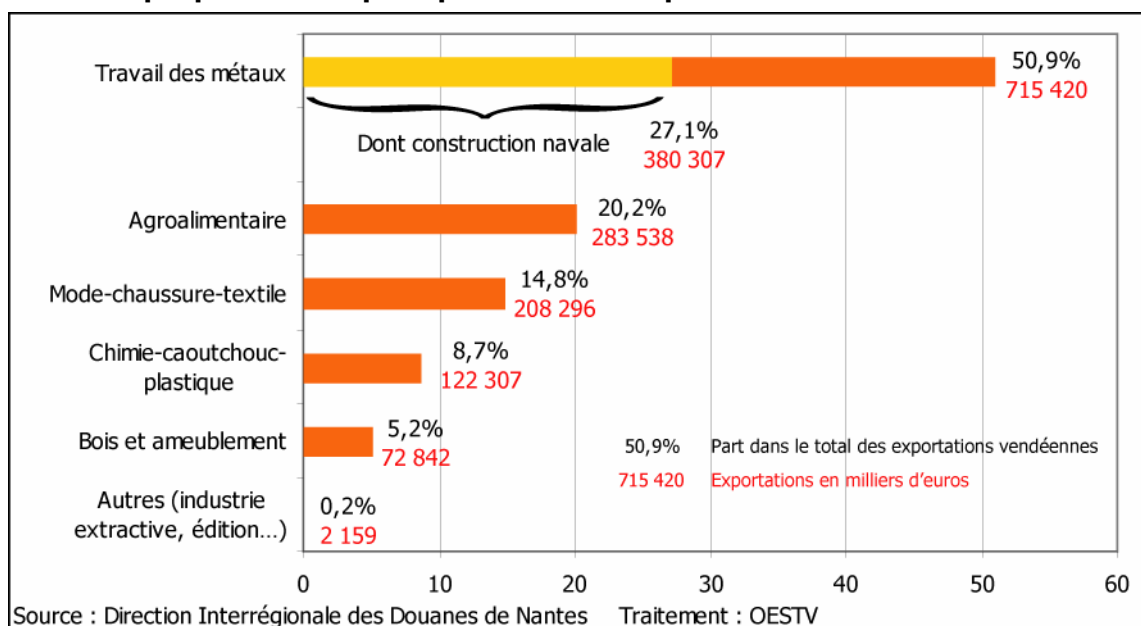
- les Chantiers BENETEAU (226^{ème} place nationale) et les Chantiers JEANNEAU (274^{ème}) dans le secteur de la construction navale de plaisance;
- CWF (349^{ème}) dans l'industrie de la mode ;
- DEFONTAINE (581^{ème}) dans le secteur mécanique, métallurgie ;
- JIDECO (1 425^{ème}) dans la fabrication de matériels électriques pour moteurs et véhicules ;
- SOC des entreprises BOUGRO (1 521^{ème}) dans l'industrie agroalimentaire ;
- GAUTIER France (1 597^{ème}) dans le secteur de l'ameublement.

⁴⁰ Source : CCI International – Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Nantes

⁴¹ Source : Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie – les chiffres du commerce extérieur

Deux secteurs occupent une place majeure dans les exportations du département vendéen : la **construction navale** et **l'agroalimentaire**.

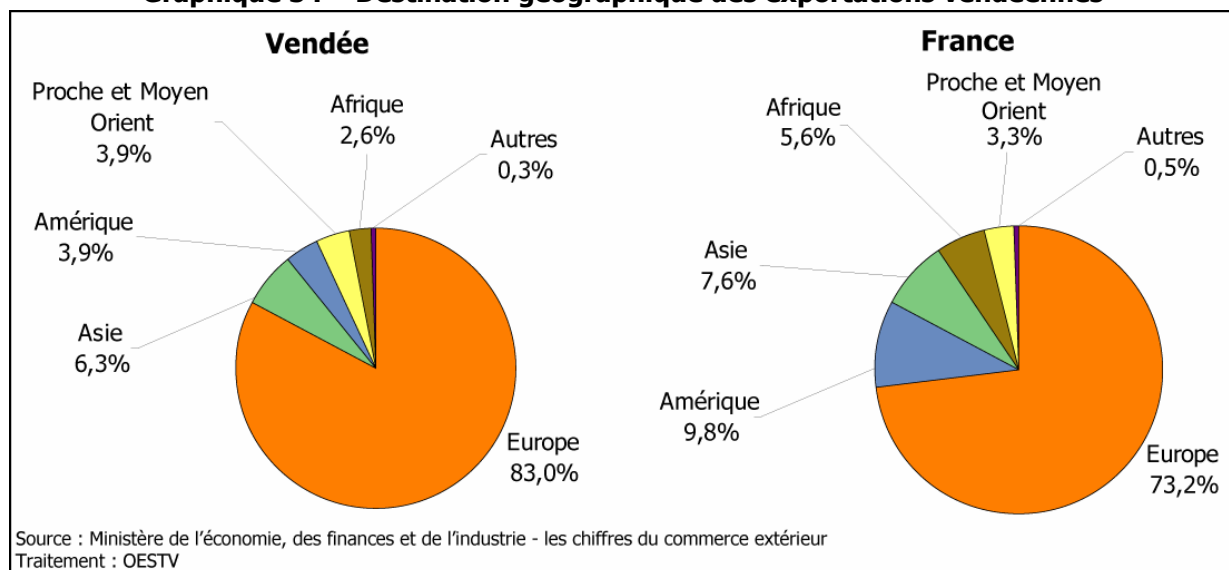
Graphique 53 – Les principaux secteurs exportateurs en Vendée en 2003



- Les exportations vendéennes sont dirigées très majoritairement vers les seuls pays de l'Europe occidentale

Les exportations vendéennes sont essentiellement **tournées vers l'Europe** qui représente plus de 80% des ventes réalisées par les entreprises vendéennes à l'étranger en 2004. Plus précisément, la part des exportations vendéennes à destination des seuls pays de **l'Union européenne** s'élève à 75%.

Graphique 54 – Destination géographique des exportations vendéennes



Si les exportations françaises sont de la même façon majoritairement dirigées vers l'Europe (73,2%), et plus particulièrement l'Union Européenne (63%), cette part est néanmoins plus faible que celle observée dans le département vendéen. Les entreprises vendéennes exportatrices sont ainsi fortement dépendantes de la conjoncture européenne ; la croissance européenne étant actuellement relativement modeste comparée à celle d'autres zones géographiques.

L'un des enjeux pour l'industrie vendéenne est donc de mieux occuper le marché mondial (différenciation des produits, marchés de niche...) en prospectant dans des pays à forte croissance tels que l'Amérique du Nord et l'Asie où la demande est particulièrement vigoureuse. La Vendée doit s'inspirer du commerce extérieur de la France, orienté à près de 10% vers l'Amérique (contre 4% pour la Vendée) et à près de 7,6% vers l'Asie (contre 6,3%) même si celui-ci reste tout de même largement tourné vers l'Europe

Néanmoins, **plusieurs raisons** peuvent être avancées pour expliquer la moindre performance des entreprises vendéennes à l'export.

Tout d'abord, rappelons que le développement économique de la Vendée repose sur **un modèle endogène**. En ce sens, la logique du chef d'entreprise vendéen est davantage ancrée sur la conquête de marchés de proximité et beaucoup moins sur celle de marchés étrangers.

Le tissu industriel vendéen est par ailleurs composé essentiellement de **PMI-PME** (sur l'ensemble des entreprises industrielles de plus de 10 salariés, 69,3% d'entre elles ont entre 10 et 50 salariés). Or, il est vrai que les petites entreprises, et même beaucoup de moyennes, sont d'abord intéressées par maintenir et agrandir leur activité sur un marché local, voir national. Une stratégie d'ouverture à l'international n'est pas forcément une démarche naturelle pour un dirigeant d'une PME ou PMI qui bien souvent n'a ni le temps, ni les moyens financiers suffisants pour mener une telle stratégie.

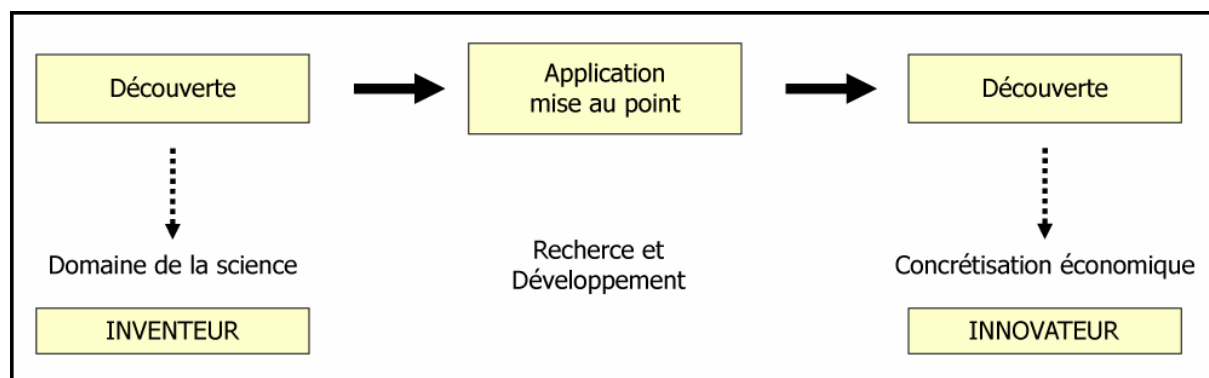
Une autre explication, enfin, réside dans le **poids de la sous-traitance** en Vendée. Au début des années 1970, la proximité a eu un rôle important dans le développement d'une sous-traitance qui était essentiellement une sous-traitance de capacité. Cela s'est en effet traduit dans la polarisation des activités de nombreuses PME autour de quelques grands établissements. Néanmoins, avec le développement de la sous-traitance de spécialité, soulignons que la proximité n'est plus un critère de sélection déterminant, le choix du donneur d'ordres portant plutôt sur le meilleur savoir-faire proposé. Là encore, il s'agit donc plutôt de la logique du dirigeant d'entreprise sous-traitante qui reste encore axée sur la recherche de donneurs d'ordres locaux, voire nationaux et moins étrangers.

3 3 – L’insertion de la Vendée dans le processus de développement industriel de la France : affirmer les politiques de réseaux d’entreprises

Pour s’adapter aux évolutions technologiques, les stratégies de R&D et l’innovation occupent une place essentielle pour accroître la compétitivité des entreprises. L’agence de **l’innovation industrielle** préconisée par le rapport BEFFA ainsi que le lancement de **pôles de compétitivité**⁴² constituent, nous l’avons précédemment souligné, des éléments illustrant la prise de conscience des autorités françaises dont l’objectif est désormais d’accroître le positionnement de l’industrie dans le domaine de l’innovation.

La **R&D** est la source principale de **l’innovation**. Elle constitue un relais entre invention et innovation en adaptant un savoir technique aux besoins et contraintes des utilisateurs⁴³.

Graphique 55 – De l’invention à l’innovation



Les efforts d’innovation sont **sources de compétitivité pour les entreprises dans la mesure où elles leur permettent de se différencier et de proposer des savoir-faire à forte valeur ajoutée.**

L’innovation est un processus complexe qui nécessite des **relations entre enseignement, instituts de recherche et institutionnels**. Le milieu dans lequel les entreprises s’inscrivent et les liens qui peuvent s’y établir jouent un rôle majeur dans le processus d’innovation.

Rappelons que la position de l’économie vendéenne en matière de recherche et développement apparaît en retrait en comparaison à ce que l’on observe en Région et en France. Il apparaît donc nécessaire de **développer les activités de R&D** au sein du département.

⁴² Selon la DATAR, un pôle de compétitivité se définit comme la combinaison, sur un espace géographique donné, d’entreprises, de centres de formation et d’unités de recherche publiques ou privées, engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets communs au caractère innovant. Ce partenariat s’organise autour d’un marché et d’un domaine technologique et scientifique qui lui est attaché et doit rechercher l’atteinte d’une masse critique pour atteindre une compétitivité mais aussi une visibilité internationale.

⁴³ La distinction entre invention et innovation revient à Schumpeter J. (1939). **L’invention** correspond à la découverte de nouvelles possibilités pour résoudre des problèmes donnés. **L’innovation** correspond à l’application de nouvelles connaissances dans de nouveaux produits ou procédés.

Comment le département vendéen se place-t-il dans le processus de développement industriel de la France ?

- **Lancement du pôle de compétence automatisme et composites : des réseaux sources de compétitivité.**

S'il n'existe actuellement pas de structures de recherche en Vendée, des projets visant à favoriser une réelle dynamique en faveur de la recherche et de l'innovation sont néanmoins mises en œuvre à l'image du **lancement de la plate-forme technologique dédiée à la plasturgie, à la robotique et aux automatismes** à la Roche-sur-Yon.

Après avoir détecté l'existence d'un besoin réel en matière de veille technologique et de recherche dans la filière plasturgie/automatisme, il a été créé en janvier 2003 l'association **PARRI 85 (Plasturgie, Automatismes, Robotique, Recherche et Innovation)**. Celle-ci regroupe une quarantaine d'entreprises (Serta, Sepro robotique, CD Plast, Atlantic industrie, Bénèteau ...) des secteurs concernés, des organismes de développement local, les chambres consulaires, des organismes professionnels, des établissements de formation et des laboratoires de recherche. Cette structure bénéficie par ailleurs de l'appui des collectivités locales (Conseil Général, Ville de la Roche-sur-Yon). Un véritable **réseau** s'est ainsi mis en place et des **groupes de travail** ont été créés pour permettre aux adhérents de mener des réflexions en commun sur des thématiques propres à leur secteur (gestion des compétences, NTIC, veille...).

Le projet de création d'une **plateforme technologique dédié à la plasturgie, à la robotique et aux automatismes** a ensuite été homologué par le Ministère délégué à l'Industrie et à la Recherche en novembre 2004. Cette labellisation ouvre de nouvelles perspectives à travers la création d'un **Groupement d'Intérêt Public**. Le projet prévoit dans un premier temps d'accompagner et de répondre aux besoins des entreprises en matière d'automatisme et de robotique. La recherche ira dans un second temps à la plasturgie.

Concrètement, la plate-forme technologique offre la possibilité pour les entreprises de **s'appuyer sur les offres de formation en automatismes et composites** dispensées par des organismes de formation tels que le lycée Kastler, les laboratoires de l'IUT, le GRETA ainsi que les grandes écoles de Nantes telles que l'ICAM, Polytechnique et l'Ecole Centrale. Des **prestations techniques et des transferts de technologies** sont également prévus.

La mise en place de cette plate-forme technologique ne sera pas sans conséquence sur l'emploi à travers une élévation de la qualification de la main d'œuvre. Elle pourrait par ailleurs attirer non seulement de nouvelles entreprises, mais aussi une main-d'œuvre disponible en lien avec le développement de formations adaptées.

Afin de mesurer l'intérêt de tels réseaux, signalons qu'AIRBUS Industrie a retenu une équipe vendéenne, formée grâce à l'action PARri 85. Ce sont des membres de l'association qui avaient eu vent de cet appel d'offres et ont facilité l'union d'entreprises vendéennes pour y répondre : CERO à Challans qui gèrera la réalisation, OCEA Industrie à Fontenay qui apportera ses compétences sur les technologies de transformation et CD Plast à la Roche-sur-Yon qui coordonnera le projet.

- **Proposition d'un pôle de compétitivité matériaux – mécanique en Pays de Loire dans le cadre de l'appel à projet lancé par le gouvernement**

Un projet d'un pôle centré sur les ensembles métalliques et composites complexes (baptisé EMC2) mobilise quatre grands industriels en Pays de la Loire : Airbus, Chantiers de l'Atlantique, Bénéteau et DCN Propulsion. Ces quatre donneurs d'ordre revendiquent un effectif total de 12 000 salariés et estiment à 90 000 le nombre d'emplois qui leur sont liés par le biais de la sous-traitance. Ceux-ci privilégient une démarche transversale avec la volonté de fédérer l'ensemble du potentiel industriel et scientifique des Pays de la Loire dans le domaine de la mécanique et des matériaux, visant entre autres à développer les capacités d'innovation des sous-traitants mais aussi des filières techniques.

- **Proposition d'un pôle de compétitivité agroalimentaire interrégional dans le cadre de l'appel à projet lancé par le gouvernement**

De grands industriels des régions Bretagne, Pays de Loire et Poitou-Charentes ont porté la candidature d'un pôle interrégional agroalimentaire, baptisé **WEST** (Well Eating Sustainable Territory). L'ambition de ce pôle est de développer, d'une part les capacités de l'industrie agroalimentaire régionale afin de répondre aux exigences de la compétitivité internationale et d'autre part, de s'adapter aux exigences nouvelles et changeantes du consommateur. Ce projet repose notamment sur des préoccupations de **protection de l'environnement** ainsi que **d'utilisation optimale des ressources naturelles** afin d'optimiser la production locale et les échanges de proximité pour satisfaire les besoins de la population mais aussi pour valoriser le savoir faire des acteurs dans le cadre d'une économie durable. D'autre part, la trame transversale du projet à objectif de répondre à l'attente du consommateur dans le domaine de la qualité, de la sécurité, de la santé...

Une dizaine d'entreprises vendéennes font partie intégrante de ce projet, composé d'une quarantaine d'entreprises interrégionales, telles que Arrivé, Fleury Michon, Sodebo ou encore Mousset...

Pour se renforcer et se développer, l'industrie vendéenne doit s'inscrire encore davantage dans cette dynamique des réseaux d'entreprises et ce, à toutes les échelles. Si aujourd'hui la politique des pôles de compétitivité régionaux ou interrégionaux, initiée par le gouvernement, est au centre de l'actualité, les approches plus locales doivent également être poursuivies. A l'image de PARRI 85, ces projets plus locaux révèlent une approche territoriale pertinente construite autour d'une connaissance « de terrain » des acteurs, des besoins, des opportunités et des enjeux. Les savoir-faire indéniables de notre département dans des secteurs comme le bois ou la mode par exemple doivent être considérées aujourd'hui comme des points d'appui essentiels à l'affirmation de nouveaux pôles ou réseaux de compétences.

CONCLUSION par Jacques OUDIN

Président Fondateur de l'Observatoire Économique, Social et Territorial de la Vendée

L'industrie vendéenne a un passé riche de réussites et de développement. Elle a un futur de mutations qui n'est pas moins prometteur.

La présente étude, élaborée par l'équipe de l'Observatoire Économique, Social et Territorial de la Vendée en liaison étroite avec les organisations professionnelles, dresse un tableau synthétique mais relativement complet d'un secteur qui a connu, au cours des quarante dernières années, des succès éclatants et qui a profondément marqué les structures économiques et territoriales de la Vendée.

Il n'y a pas d'économie solide et équilibrée sans base industrielle forte créatrice d'activité et de valeur ajoutée.

Certes l'ensemble des pays de l'OCDE, et la France en particulier, connaissent un rétrécissement de leurs bases industrielles et une décroissance des effectifs. Les gains de productivité considérables de l'industrie mais également les nouvelles localisations spatiales des zones de production dans le monde sont la cause de ces évolutions. Elles sont inéluctables et peuvent d'ailleurs être des sources d'opportunités en termes de marchés, pour nos propres producteurs. Bien entendu, des règles de « bonnes conduites » et de concurrence plus loyale doivent être édictées mais l'extension des marchés est davantage une chance qu'une menace.

Dans ce contexte de profondes mutations sectorielles et territoriales, la Vendée a su se développer de façon remarquable et exemplaire.

La Vendée est de loin, en valeur relative, le premier département de France pour la création d'emplois industriels sur les dernières décennies.

Ce résultat n'est pas le fruit du hasard mais de la conjonction de plusieurs facteurs qui expliquent le succès vendéen d'abord dans le secteur industriel mais également dans d'autres domaines économiques, sociaux, culturels et sportifs.

La volonté d'entreprendre, l'enracinement au terroir (où se situent les centres de décision), le fort attachement des collaborateurs à leur entreprise, la qualité de la main-d'œuvre, l'excellente collaboration entre les responsables économiques et les élus représentant la population sont les facteurs essentiels de cette réussite, parfois méconnue, mais saluée par tous ceux qui l'approchent.

Tel est l'objectif essentiel de cette étude : faire connaître en Vendée comme ailleurs le bilan exemplaire d'un développement efficace et harmonieux.

Certes l'avenir peut inquiéter, à juste titre, certains des acteurs de cette réussite. Mais depuis plus de 20 ans que j'étudie et analyse l'économie vendéenne, sous tous ses aspects, ma confiance demeure intacte dans les capacités d'adaptation et d'évolution de nos entreprises.


A n'en pas douter, il y aura encore des crises et des modifications profondes dans notre tissu économique. A n'en pas douter aussi, nous avons assez de ressort, de volonté et de ressources pour les surmonter à condition toutefois que nous poursuivions toutes les actions engagées pour combler nos lacunes ou renforcer nos capacités d'actions.

Il convient de poursuivre le gigantesque effort engagé par le département et les communes de Vendée pour se doter d'infrastructures compétitives, pour développer la formation professionnelle, pour accroître nos efforts de recherche et nos flux d'exportation.

Il reste le point délicat de l'évolution démographique : le rebond de la natalité constatée depuis 10 ans est trop tardif pour compenser le vieillissement de notre population. Toutefois, de nombreux actifs viennent et viendront de l'extérieur du département comme cela s'est produit au cours des dernières décennies.

La Vendée continuera donc à connaître des mutations tant économiques que sociologiques mais, en définitive, c'est notre volonté d'initiative et de solidarité qui nous permettrons de surmonter tous les obstacles.

Quittant mes fonctions de Président de l'Observatoire, je souhaite apporter, avec cette étude, un ultime témoignage sur la réussite exceptionnelle d'un département d'exception.



Jacques OUDIN
Président fondateur de l'OESTV
Sénateur honoraire de la Vendée
Vice-président du Conseil Général